

PER

A-95

BAnQ

ARGUS

Corporation
des bibliothécaires
professionnels
du Québec

Corporation
of Professional
Librarians
of Quebec

La revue québécoise des professionnels
de l'information documentaire

VOL. 39. N° 2, AUTOMNE-2010

L'ACTA, une menace pour le Canada?

La Grande Bibliothèque
et le monde des bibliothèques au Québec,
cinq ans après

BAnQ: de la culture
à la culture numérique

Une mine de ressources
à explorer
pour le voyageur immobile

Bibliothèque en l'église

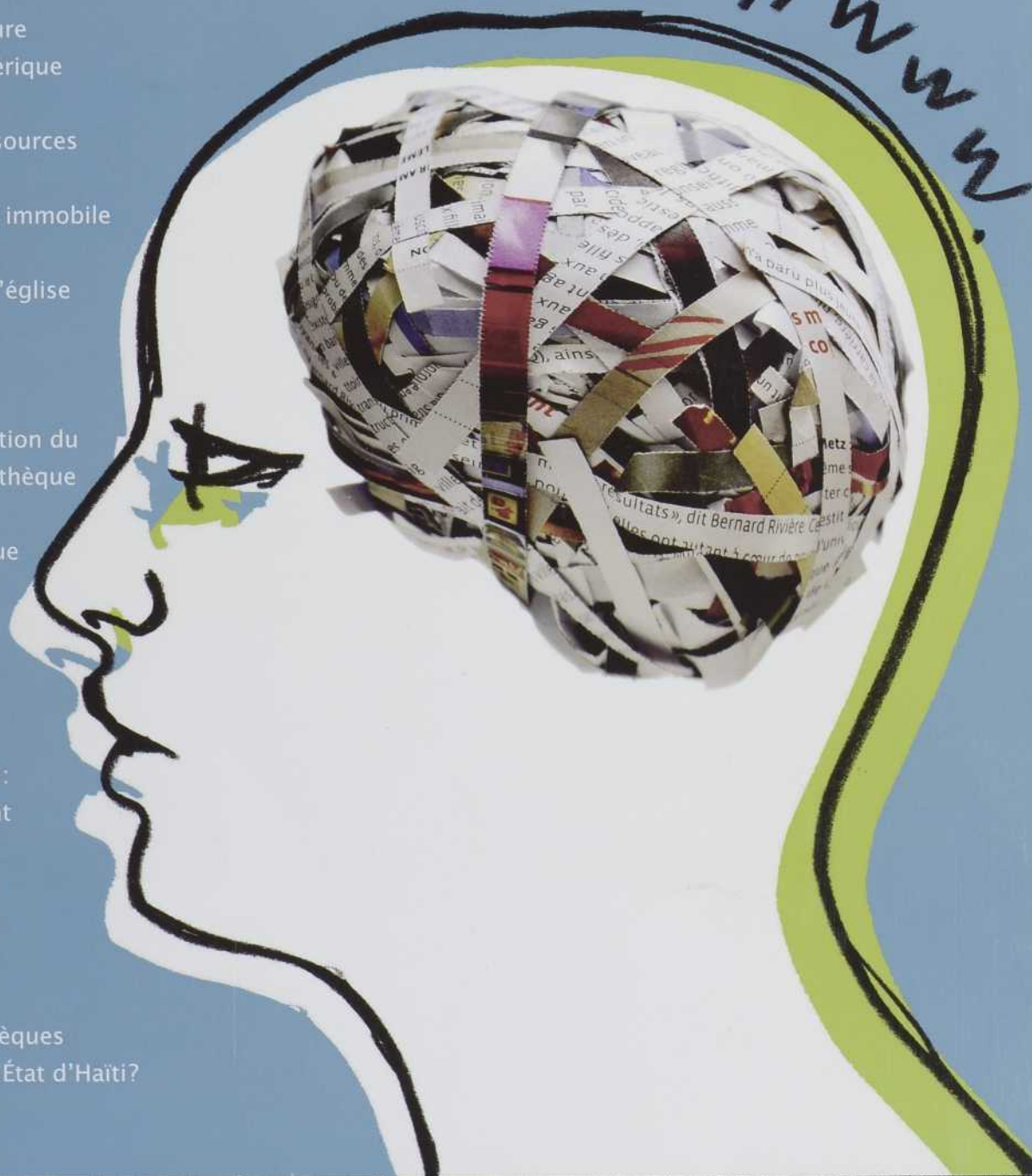
La bibliothèque
troisième lieu,
vers une redéfinition du
modèle de bibliothèque

Le livre numérique
comme véhicule
de communauté
en bibliothèque

Naviguer
en eaux troubles:
le développement
d'outils pour
les jeux en ligne
en bibliothèque

Quel avenir
pour les bibliothèques
de l'Université d'État d'Haïti?

<http://www.argus.qc.ca>

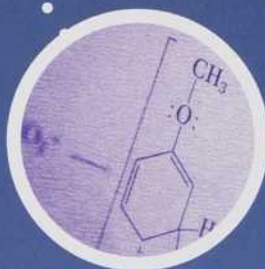
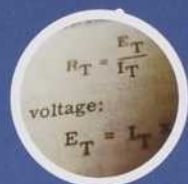




Établissez

PLUS

de connexions



WorldCat.org donne à votre bibliothèque plus de visibilité sur le Web. Il met en valeur votre matériel sur le plus grand réseau de bibliothèques au monde. Vos utilisateurs trouveront beaucoup plus — plus de matériel, plus de formats, plus d'options de socialisation, plus de langues — dans votre bibliothèque, dans votre groupe et ailleurs.

Voyez comment établir plus de connexions avec vos utilisateurs au www.worldcat.org.

 **OCLC**™ Les bibliothèques du monde, connectées.

 **WorldCat**®



Rédaction

Vincent Audette-Chapdelaine et
Marie D. Martel
rédacteurs en chef
Frédéric Champoux,
responsable de la section État des milieux
Linda Patry et Aminata Keita,
responsables de la section Comptes-rendus

Traduction

Brigitte Lafond

Révision

Pierre Chicoine

Page couverture

Fig Communications
figcom@sympatico.ca

Graphisme

Manon André
manonand@videotron.ca

Impression

CRL Imprimerie

Publicité

Jean-François Similien
(514) 845-3327

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0315-9930

Poste publication
40021801

Tirage

1000 exemplaires

ARGUS

est une revue publiée trois fois l'an par
la Corporation des bibliothécaires
professionnels du Québec (C.B.P.Q.)
dont le siège social est situé au :
353, rue St-Nicolas, bureau 103,
Montréal (Québec), H2Y 2P1
Téléphone : (514) 845-3327
Télécopieur : (514) 845-1618
info@cbpq.qc.ca

Tous les textes publiés dans la revue
expriment les points de vue et opinions
des auteurs et n'engagent que ceux-ci.

Abonnement annuel 33\$
(Québec tarif individuel 12\$ le numéro)
Québec institutionnel 40\$ (15\$ le numéro)
Canada 48\$ (17\$ du numéro)
États-Unis 48 \$ US
(17 \$ US du numéro)
Étranger 50\$ US
Étudiants 23\$

Toute demande concernant les numéros
manquants doit être envoyée au plus tard un
mois après la date de parution au Secrétariat
de la C.B.P.Q. Toute reproduction des articles,
en totalité ou en partie, doit être autorisée
par le Comité de rédaction.

Les articles de la revue sont indexés dans:

- Pascal Thema. T 205, Sciences de
l'information-documentation
- Information Science Abstracts
- Library and Information Science Abstracts (USA)
- Library Literature
- Repère

- 3 le mot de présentation**
par Marie D. Martel et Vincent Audette-Chapdelaine
- 5 tribune libre**
L'ACTA, une menace pour le Canada?
par Anthony Hémond
- 7 La Grande Bibliothèque, cinq ans après**
par Marcel Lajeunesse
- 9 BANQ : de la culture à la culture numérique**
par Marie D. Martel
- 13 Une mine de ressources à explorer pour le voyageur immobile**
par Richard Coveney
- 17 Bibliothèque en l'église**
par Luc Noppen
- 20 Vers une redéfinition du modèle de bibliothèque**
par Mathilde Servet
- 23 Livre numérique comme véhicule de communauté en bibliothèque**
par Christian Liboiron
- 24 Développement d'outils pour les jeux en ligne en bibliothèque**
par Thierry Robert
- 27 Favoriser la rencontre des enfants et des livres**
par Pascale Grenier
- 28 Bambou, un biblioblogue en herbe**
par Jérôme Pouchol
- 31 Les technologies permettent-elles l'intelligence collective?**
par Olivier LeDeuff
- 33 L'intelligence économique, un modèle à découvrir?**
par Monica Mallowan
- 37 Quel avenir pour les bibliothèques de l'Université d'État d'Haïti?**
par Daniel Marquis
- 39 Le Web social dans les bibliothèques de Montréal**
par Marie D. Martel et Sylvie Passerini
- 42 Twitter en plus de 140 caractères**
par Marie Hélène Labory
- 43 recensions**
par Marcel Lajeunesse et Marie D. Martel



Découvrez la Librairie Monet

un salon des nouveautés mensuel,
des espaces de travail,
des libraires d'expérience
et un service personnalisé.

Un service aux institutions qui s'adapte à vos besoins!

Consultez notre site www.librairiemonet.com



Monet

nous
réinventons
la librairie



Galeries Normandie · 2752, de Salaberry, Montréal (Québec) H3M 1L3 · Sortie 4 de l'autoroute 15 · 514.337.4083



rédacteurs en chef
Vincent Audette-Chapdelaine et Marie D. Martel
 vincentac@gmail.com
 mariedmartel@gmail.com

Grande Bibliothèque troisième lieu, jeux vidéo, livre numérique et bien plus!

Ce numéro d'Argus clôture le cinquième anniversaire de la Grande Bibliothèque. Comme le souligne Marcel Lajeunesse, 2010 aura aussi été l'occasion de célébrer les 50 ans d'existence de la bibliothèque publique moderne, puisque le Service des bibliothèques publiques du Québec a été fondé en 1960. Mais il sera aussi question d'avenir puisque l'entrevue avec Guy Berthiaume présente les orientations actuelles de la Grande Bibliothèque et les défis liés aux enjeux numériques que doit relever la plus importante maison documentaire québécoise. L'un de ces enjeux consiste en l'élargissement de l'accès à l'ensemble de la population québécoise grâce à l'offre en ressources numériques explorée par Richard Coveney.

La bibliothèque comme lieu propose de nombreux axes de réflexion, autant au plan de l'architecture des bâtiments que de l'aménagement de l'espace. Comme l'explore Luc Noppen, le

Québec a un long historique de conversion d'églises en bibliothèques, opération de sauvegarde du patrimoine qui n'est pas sans apporter son lot de défis. Mathilde Servet nous présente pour sa part le concept de bibliothèque troisième lieu, déjà bien implanté dans plusieurs bibliothèques européennes.

La technologie a pris tant d'ampleur dans nos sociétés qu'il est indispensable, aujourd'hui, que la bibliothèque soit à la fois présente dans les espaces physique et numérique, et que l'espace physique soit lui-même bien intégré aux technologies. Thierry Robert se penche ainsi sur le nouveau rôle des bibliothécaires amenés à développer des outils pour les jeux en ligne, tandis que Christian Liboiron s'intéresse à la question du livre numérique comme véhicule de communauté en bibliothèque.

Ce ne sont là que quelques-uns des articles qui composent ce numéro, notre premier, qui se veut varié et en phase avec les enjeux de la profession! Bonne lecture!

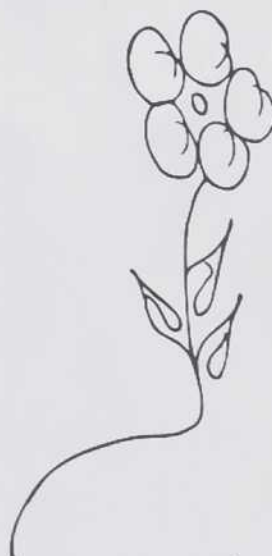
La LIBRAIRIE MERCIER a pour objectif de faire tout son possible afin de simplifier votre travail.

Notre expérience nous permet d'effectuer des recherches fréquentes pour vous, et ainsi, réduire le nombre de vos commandes et vous sauver du temps.

Depuis 1952, nous desservons les institutions d'enseignement et de recherche, telles que les bibliothèques municipales, scolaires, provinciales, fédérales et d'hôpitaux.

Nous comptons avoir le privilège de bien vous servir très bientôt.

LIBRAIRIE MERCIER
 librairie agréée,
 40, St-Joseph, Ste-Thérèse, Qc J7E 3L6
 Téléphone : (450) 435-0581
 Télécopieur : (450) 430-1584



Volumes reliés de luxe
 Arts et histoire
 Littérature
 Scientifiques
 Médicaux
 Service de recherche

Les équipements de loisir VOUS PROPOSE

PROJEL

des

sacs de pois



**VERSATILES et
ULTRA CONFORTABLES**

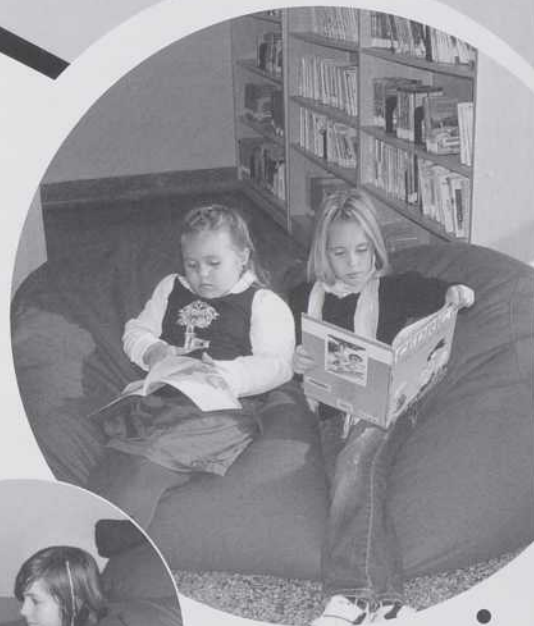
À L'ÉCOLE

Coin détente

À LA BIBLIOTHÈQUE

Coin lecture

CENTRE DE PETITE ENFANCE



En denim
ultra confortable
S'harmonise bien
aux décors

Rempli de billes
de polystyrène
de première qualité

Choix de quatre grandeurs

Pour commander :

PROJEL INC. ☎ 450 646-1120 • 1 800 363-7765 📠 450 646-1596 • 1 877 646-1596



Anthony Hémond
anthonyhemond@gmail.com

L'ACTA, une menace pour le Canada?

L'Anti-Counterfeiting Trade Agreement (ACTA), ou Accord commercial anticontrefaçon, est un accord multilatéral actuellement négocié, depuis plus de deux ans, par les États-Unis, le Canada, le Mexique, le Maroc, la Corée du Sud, le Japon, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, l'Union européenne, la Jordanie, Singapour, la Suisse ainsi que les Émirats arabes unis.

Cet accord a pour but d'introduire des mesures spécifiques visant à coordonner et à renforcer la lutte contre la contrefaçon de marchandises, qu'il s'agisse de pièces d'automobile, de médicaments, ou encore de vêtements. Il appartient aux gouvernements de protéger leurs citoyens contre ce type de danger que représentent les médicaments contrefaits ou les pièces automobiles qui pourraient porter atteinte à la sécurité des personnes.

Cependant, il existe des instances internationales déjà compétentes en la matière, soit l'Organisation mondiale des douanes, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, voire l'Organisation mondiale du commerce. Pour éviter ces instances, l'ACTA créerait sa propre organisation internationale.

L'une des principales critiques concernant cet accord porte sur le manque de transparence des négociations. En l'occurrence, les gouvernements négocient derrière des portes closes, sans que le public ni même les parlementaires de chaque pays impliqué dans le processus de négociation ne soient informés des clauses figurant dans cet accord. Les organisations à but non lucratif comme les parlementaires de nombreux pays ont dénoncé avec force cette façon de procéder¹. Devant cette levée de boucliers, les pays qui négocient cet

accord ont dû publier une version du texte en avril 2010².

Malheureusement, il faut savoir que les États-Unis s'opposent encore, à l'heure actuelle, à la publication de l'accord. En fait, depuis avril 2010, deux autres négociations ont eu lieu sans que les dispositions de l'accord ne soient divulguées. Il y a donc toujours un déficit de transparence.

Les principales dispositions de cet accord, telles que publiées en avril 2010, visent essentiellement la contrefaçon numérique, c'est-à-dire celle qui peut avoir lieu à travers le réseau Internet. Qu'il s'agisse de la copie d'œuvres littéraires, musicales ou audiovisuelles, Internet est l'enjeu véritable de l'ACTA.

Certaines dispositions visent à renforcer les mesures techniques de protection qui empêchent d'effectuer des copies des œuvres ou qui en contrôlent l'accès, tandis que d'autres permettraient à des agents des douanes de fouiller les appareils électroniques des personnes dans le but de rechercher toute contrefaçon numérique.

À cela s'ajoute un régime de responsabilité très strict des intermédiaires du réseau Internet, à savoir les fournisseurs de services en ligne. En l'occurrence, il a été proposé d'instaurer un système de riposte graduée, qui se décomposerait en trois parties. La personne qui téléchargerait un contenu protégé par un droit d'auteur, sans l'autorisant du titulaire des droits, recevrait d'abord un courriel lui demandant de cesser de se livrer à ce genre d'activité. Si la personne continuait, elle pourrait recevoir un courrier recommandé l'avertissant que, la prochaine fois, l'interruption de son accès Internet serait réclamée auprès de

son fournisseur. Si la personne était prise une troisième fois dans les mailles du filet, son accès Internet serait coupé, sans possibilité de se réabonner auprès d'un autre fournisseur.

D'autres craintes ont été soulevées, concernant les médicaments génériques qui peuvent transiter par l'Europe et qui pourraient être saisis, du fait de lois différentes sur la propriété intellectuelle d'une région à l'autre, comme en Inde et en Europe. Les médicaments dont il s'agit sont souvent destinés à l'Afrique.

D'autres critiques sur cet accord ont émané du BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine). Il est d'ailleurs frappant de constater que ces pays, dont certains sont montrés du doigt par les États-Unis dans le rapport spécial 301 de 2010 du Office of the United States Trade Representative³ qui traite des questions de propriété intellectuelle, ne sont pas invités à prendre part aux négociations relatives à cet accord. Au contraire, cet accord va, semble-t-il, faire l'objet d'une plainte de l'Inde auprès de l'Organisation mondiale du commerce⁴.

Si l'on replace les négociations de cet accord dans le contexte canadien, il faut savoir qu'actuellement, le gouvernement canadien a déposé un projet de loi modifiant la Loi sur le droit d'auteur⁵. Or cet accord vise essentiellement à renforcer les droits de propriété intellectuelle. Le gouvernement, d'un côté, négocie un accord au niveau international qui porte sur le droit d'auteur et, de l'autre, dépose un projet de loi sur le droit d'auteur. Doit-on interpréter cela comme un double jeu de la part du gouvernement? Il faut savoir qu'une fois signé, cet accord devra être ratifié par le Parlement. Cependant, si le gouvernement signe l'accord, la marge de manœuvre du Parlement pour le ratifier sera assez réduite, voire inexistante, à la lumière de ses dispositions dans la version publiée en avril 2010. Autrement dit, l'ACTA est la véritable loi canadienne sur le droit d'auteur.

Notes

1. Guillaume Champeau. « Le Parlement européen vote massivement pour la transparence sur l'ACTA [http://www.numerama.com/magazine/15228

- le-parlement-europeen-vote-massive-ment-pour-la-transparence-sur-l-acta.html] (page consultée le 1^{er} septembre 2010); également APRIL, La Quadrature du Net, Act Up-Paris. « ACTA : les responsables du dossier renforcent nos inquiétudes » [http://www.actupparis.org/spip.php?article3932] (page consultée le 1^{er} septembre 2010).
2. Canada. Affaires étrangères et Commerce international. « Accord commercial relatif à la contrefaçon : texte de négociation de l'ACRC » [http://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/fo/intellect_property.aspx?lang=fra] (page consultée le 1^{er} septembre 2010).
3. Office of the United States Trade Representative. 2010 Special 301 Report [http://www.ustr.gov/about-us/press-office/reports-and-publications/2010-3] (page consultée le 1^{er} septembre 2010).
4. Julien L. « L'Inde prête à porter plainte à l'OMC contre l'ACTA », *Numerama* [http://www.numerama.com/magazine/16372-l-inde-prete-a-porter-plainte-a-l-omc-contre-l-acta.html] (page consultée le 1^{er} septembre 2010).
5. Canada. Parlement. *Projet de loi C-32* [http://www2.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?DocId=4580265&Mode=1&Language=F] (page consultée le 1^{er} septembre 2010).

Anthony Hémond est avocat, analyste en télécommunication, radiodiffusion et vie privée à l'Union des consommateurs. Il est l'auteur d'articles publiés dans les revues juridiques Cahiers de propriété intellectuelle et Canadian journal of law and technology. Il est titulaire d'un diplôme d'études approfondies en créations immatérielles de l'Université Montpellier I (France) et candidat à la maîtrise en droit des technologies de l'information à l'Université de Montréal.

Vous avez envie d'écrire pour

Argus? Vous désirez

partager

vos expériences?

Creuser vos interrogations?

Faire part de vos lectures?

Nous mettre sur une bonne piste?


Contactez-nous à l'adresse

info@cbpq.qc.ca

Les Solutions de rangement

 **PRISMA**

1-888-248-4030

Agent distributeur exclusif des produits MONTEL 

- Spécialiste en rayonnages de bibliothèques
- Vaste choix d'accessoires facilitant le classement des livres, bandes dessinées, DVD, CD...
- Chariot à livres (métal ou bois)
- Présentoir à nouveautés ou périodiques
- Mobilier sur mesure
- Panneaux et dessus finis bois pour vos étagères existantes ou neuves
- Service de déménagement et installation des étagères existantes ou neuves



NOUVEAU!
Mobiliers pour enfants



For learning, for a lifetime!



La Grande Bibliothèque et le monde des bibliothèques au Québec cinq ans après



Marcel Lajeunesse
marcel.louise@sympatico.ca

Si la Grande Bibliothèque fête, en 2010, ses 5 ans de fonctionnement, la bibliothèque publique moderne souligne la même année ses 50 ans d'existence au Québec. En effet, à la suite de la première et seule Loi des bibliothèques publiques, votée par le gouvernement de Paul Sauvé le 17 décembre 1959, c'est à l'été 1960 qu'est créé le Service des bibliothèques publiques et qu'est nommé son premier directeur, Gérard Martin.

À l'occasion du cinquième anniversaire de la Grande Bibliothèque, il est opportun d'évaluer ses interrelations avec l'ensemble des bibliothèques publiques et de mesurer son impact sur le développement de la lecture publique au Québec. La Grande Bibliothèque du Québec est née, rappelons-le, des éditoriaux de Lise Bissonnette dans le journal *Le Devoir* et de la volonté du premier ministre Lucien Bouchard de doter le Québec d'une institution consacrée au livre et à la lecture. Le projet, étudié par un comité présidé par l'ex-ministre des Affaires culturelles Clément Richard, entériné lors du Sommet sur le livre et la lecture en 1998, a été voté unanimement par l'Assemblée nationale la même année.

Si le projet de Grande Bibliothèque suscitait un intérêt certain lors de sa création, il ne manquait pas de soulever alors un certain nombre d'interrogations. La Grande Bibliothèque était une bibliothèque d'un genre nouveau. À l'origine, elle n'était ni nationale, ni municipale, ni universitaire, mais publique, ouverte à tous, gratuite. Mais elle n'était pas une bibliothèque publique selon les canons habituels et les définitions acceptées. Par la loi qui l'a instituée, la Grande Bibliothèque du Québec est une institution nationale constituée en corporation et dirigée par un président-directeur général et un conseil d'administration. Comme elle regroupait la collection de la Bibliothèque centrale de la Ville de Montréal et la collection de diffusion de la Bibliothèque nationale du Québec, on se demandait au tournant des années 2000 si elle serait la Grande Bibliothèque du Québec ou de Montréal, à défaut pour la ville de Montréal de posséder elle-même une bibliothèque de grande ampleur, ou si elle se prendrait pour la Bibliothèque nationale du Québec, compte tenu de la visibilité que lui donnerait la diffusion de la collection nationale. On craignait aussi que les établissements d'enseigne-

ment universitaire ou collégial situés dans l'environnement de la Grande Bibliothèque s'appuient sur celle-ci pour leurs services documentaires. La construction de cette Grande Bibliothèque serait-elle construite au détriment du développement des bibliothèques publiques de Montréal et du Québec? À ces questions, les actions posées au cours des années qui ont suivi ont apporté réponse.

La décision de séparer à l'intérieur de la bibliothèque la collection universelle de prêt et de référence de la collection nationale constituait, dès la conception de l'institution, une sage décision qui distinguait nettement les deux composantes de cette bibliothèque. Quant à la fusion avec la Bibliothèque nationale du Québec, elle n'avait pas été prévue à l'origine du projet en 1998. Réalisée en 2002, elle a levé l'imbroglio qui pouvait se développer entre les deux institutions. Cette fusion créait ce qu'on a appelé pendant quelques années la nouvelle Bibliothèque nationale du Québec. Une nouvelle fusion, en 2006, formant Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), a modifié, elle aussi, l'institution prévue à l'origine, ce qui a fait dire à Lise Bissonnette, en 2008, que « *par sa taille, la diversité de ses missions et sa présence territoriale, Bibliothèque et Archives nationales du Québec est devenue la plus importante institution culturelle du Québec* ».

La création de la Grande Bibliothèque avait pour but de procurer à Montréal une grande bibliothèque publique, à l'instar d'autres grandes villes nord-américaines, notamment Toronto, Vancouver, Denver, San Francisco. Il s'agissait aussi de redynamiser et de consolider d'éclatante façon le réseau des bibliothèques publiques, en donnant aux citoyens de la Ville de Montréal, de l'agglomération montréalaise et aussi du Québec une collection de large taille diversifiée quant aux supports, ainsi que d'offrir, parmi ses services, une expertise en bibliothéconomie à l'ensemble des bibliothèques publiques québécoises. La qualité de l'édifice de la Grande Bibliothèque, soulignée et par les experts et par les usagers, et son exceptionnelle situation géographique à l'intersection des lignes du métro ont été, dès l'ouverture, des facteurs importants de fréquentation élevée. Le bibliothécaire français Michel Melot a bien raison d'affirmer que le premier livre d'une bibliothèque est son édifice. L'ouverture de la Grande Bibliothèque a démontré avec éclat qu'une fréquentation élevée et enthousiaste des citoyens suivait une offre de service riche et de qualité. Le niveau de fréquentation, qui a surpris les prévisions les plus optimistes de ses protagonistes, ne s'est jamais démenti depuis 2005. Après cinq ans de fonctionnement, la raison n'en est certes plus la nouveauté. Quatorze millions de visites, vingt-deux millions de livres

empruntés depuis cinq ans, près de 300 000 abonnés, dont 65 000 à distance, cela fait de la Grande Bibliothèque la bibliothèque la plus fréquentée de la Francophonie, dépassant par ses résultats les bibliothèques centrales de Toronto, de Vancouver et des grandes villes américaines.

De par son mandat, la Grande Bibliothèque vise à desservir, grâce aux technologies de l'information et des communications, l'ensemble des citoyens du Québec. Cette mission territoriale, la fourniture des services de bibliothèque à distance, devenait possible non seulement par le prêt entre bibliothèques et un site Web, mais aussi par la mise en place d'un véritable portail (la bibliothèque numérique) sans cesse enrichi. Il faut mentionner que la fusion avec les Archives nationales concourt à la réalisation de cet objectif par l'ajout d'une dizaine de centres régionaux que les Archives nationales possèdent dans les villes principales des diverses régions du Québec. La fréquentation du portail de BANQ est impressionnante : 3 650 000 visites en 2008-2009. Cette statistique rend compte du succès de cet outil de diffusion auprès des usagers.

Depuis la conception et la réalisation du projet de la Grande Bibliothèque, Lise Bissonnette a réaffirmé, dans ses écrits et ses conférences, le rôle culturel des bibliothèques publiques, étant bien entendu que la culture recouvre toutes les facettes de l'activité humaine et ne relève pas d'une conception élitiste de la bibliothèque. Sans nier les aspects informationnels, économiques et sociaux de la bibliothèque, elle affirme haut et fort la primauté de la culture :

« Ce n'est pas en nous substituant aux hôtels de ville, aux agences d'information, aux médias, aux chambres de commerce, aux groupes communautaires que nous apporterons notre pierre aux mutations actuelles de nos sociétés, mais en tablant sur notre spécificité culturelle, qui est réelle. »

Il est certain que pour elle la bibliothèque publique ne doit pas devenir un supermarché de l'information. Les nombreux textes produits par madame Bissonnette concernant le rôle culturel de la bibliothèque publique, au cours d'une décennie à la tête de la Grande Bibliothèque, ont eu une influence certaine sur la vision de la bibliothèque publique au Québec. Ils ont permis un rééquilibrage dans les diverses missions attribuées à ce genre de bibliothèque.

Un observateur des bibliothèques publiques, Jean-Paul Baillargeon, a écrit dans son *Plaidoyer pour une bibliothèque publique culturelle* (2007) que la vie d'une bibliothèque se prête mal à la médiatisation. Pourtant, la Grande Bibliothèque a été et est encore grandement présente dans les médias, et cela a contribué sans conteste à sa notoriété et à son succès. Toute l'information dispensée sur cette bibliothèque, de même que les débats publics qui ont entouré sa création, son ouverture en 2005, son fonctionnement et son succès de fréquentation, repris récemment lors du cinquième anniversaire, ont profité et profitent sans nul doute encore à la connaissance de la bibliothèque publique et à son développement dans l'ensemble du territoire québécois. Toute la publicité entourant la Grande Bibliothèque a permis de diffuser un discours positif sur la bibliothèque

publique, son rôle, sa mission, son action. La bibliothèque publique est de plus en plus partie prenante du développement culturel des municipalités, et les réunions annuelles de l'organisme Les Arts et la Ville, qui regroupe depuis 1987 municipalités et organisations culturelles, prennent en compte cet aspect.

Le Sommet tenu à Québec en 1998 a donné lieu à la mise en place de la Politique du livre et de la lecture. Parmi les constats de ce Sommet, on notait que le pourcentage des abonnés aux bibliothèques publiques stagnait depuis le début des années 1990 à 31 %. Quant à la proportion de livres par habitant dans ce genre de bibliothèque, elle s'établissait à 1,91 en 1995 et à 2,28 en 2000, et on visait un objectif de 3 livres par habitant en 2003, 5 ans après le Sommet. Les résultats dévoilés par l'Observatoire de la culture et des communications pour l'année 2007 confirment hors de tout doute l'apport de la Grande Bibliothèque à l'atteinte des objectifs de la politique de lecture publique. En 2007, 35,8 % des Québécois sont inscrits à une bibliothèque publique, quand ce taux est de 42,4 % en Ontario, de 50,2 % en Colombie-Britannique, de 55 % aux États-Unis et de seulement 19 % en France. L'objectif de 3 livres par habitant a été atteint cette année-là, alors que la moyenne est de 2,9 en Ontario, de 2,8 en Colombie-Britannique et aux États-Unis. Les prêts de livres par habitant ont augmenté à 6,2, inférieurs tout de même aux 9,9 en Ontario, aux 11,4 en Colombie-Britannique et aux 7,4 aux États-Unis. Les dépenses par habitant, 39,82 \$, se comparent bien à celles de l'Ontario (46,22 \$), de la Colombie-Britannique (39,74 \$) et des États-Unis (34,95 \$).

Les carences du réseau des bibliothèques publiques québécoises concernent le personnel professionnel des institutions. Si le nombre de bibliothécaires est de 431 au Québec, soit 0,59 bibliothécaire pour 10 000 habitants, il est de 1 333 en Ontario (1,14), de 487 en Colombie-Britannique (1,15), de 47 151 aux États-Unis (1,61). Le nombre de bibliothécaires professionnels était de 300 en 1995 et de 304 en 2000. L'augmentation considérable à 431 en 2007 s'explique en grande partie par le personnel nouveau requis pour la mise en service de la Grande Bibliothèque. L'étude de l'Observatoire démontre qu'il faudrait doubler le nombre de bibliothécaires professionnels pour rejoindre la moyenne de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. Quant à l'atteinte du taux de trois livres par habitant, elle est le résultat des achats massifs effectués par la Grande Bibliothèque.

En 2007, le budget total des bibliothèques publiques québécoises atteignait 303 millions de dollars. Si, en 1995, la contribution des municipalités comptait pour 82,4 % de ce budget et celle du gouvernement du Québec pour 11,3 %, l'année 2007 voyait la contribution des municipalités descendre à 72,2 % pendant que celle de Québec augmentait à 23,5 %. La différence entre les données de ces deux années vient essentiellement de la contribution additionnelle du gouvernement du Québec au financement de ce grand projet culturel qu'est la Grande Bibliothèque. Par ailleurs, les sommes accordées à la Grande Bibliothèque n'ont pas empêché le ministère de la Culture et des Communications de verser entre 2003 et 2010 près de 60 millions de dollars dans des projets d'aide aux immobilisations de bibliothèques publiques.

Conclusion

À l'échelle nord-américaine, la bibliothèque publique québécoise, avec un demi-siècle d'existence, apparaît comme une institution encore jeune. Il ne faut pas être surpris outre mesure si elle est, sous plusieurs aspects, encore en situation de rattrapage par rapport à ses voisines. À l'heure des bilans, on se doit de faire un constat nuancé. Le chemin parcouru est considérable et l'œuvre réalisée est impressionnante. La population est desservie à 95,3 % par des bibliothèques municipales autonomes et par des bibliothèques régionales en milieu rural, et l'on ne compte plus maintenant le nombre de belles réalisations dans les bibliothèques du Québec. L'ouverture de la Bibliothèque Gabrielle-Roy dans le quartier Saint-Roch de Québec en 1983 était un événement. L'ouverture de la Grande Bibliothèque au centre-ville de Montréal en 2005 en fut un autre. La création de ces deux bibliothèques de grande dimension, à quelques décennies de distance, ressort, dans l'aventure de la lecture publique en terre québécoise, comme deux actions majeures.

Depuis cinq ans, la Grande Bibliothèque s'est avérée être le navire amiral du réseau des bibliothèques publiques, selon le souhait de ses concepteurs. Elle a indéniablement contribué au développement des bibliothèques publiques dans l'ensemble du territoire québécois. Son impact sur l'essor de la lecture publique est perceptible. Elle a été souvent, pour les citoyens qui la fréquentent avec assiduité, la « découverte » de la bibliothèque publique moderne. En 1999, Denis Vaugeois avait écrit avec prémonition : « *La Grande Bibliothèque sera un succès si elle provoque un solide mouvement de solidarité à son endroit.* » Cinq ans après, il est indiscutable que ce mouvement existe.

Bibliographie

- Bissonnette, Lise. 2003. « Bibliothèque publique et transmission de la culture », *Documentation et bibliothèques*, vol. 49, no 2 (avril-juin), p. 57-60.
- « Dossier: La Grande Bibliothèque : au service des Québécois depuis 5 ans », *À rayons ouverts*, no 83 (printemps-été), p. 3-39.
- « Dossier: Ouverture de la Grande Bibliothèque », *À rayons ouverts*, no 63 (printemps), p. 4-20.
- Lajeunesse, Marcel. 2009. « Bibliothèques publiques du Québec : une institution stratégique pour le développement culturel », *Bulletin des bibliothèques de France*, tome 54, no 3, p. 64-72.
- Lajeunesse, Marcel. 1999. « La Grande Bibliothèque et le monde des bibliothèques au Québec », *L'Action nationale*, vol. 89, no 7 (septembre), p. 79-87.
- Leroux, Éric et Marcel Lajeunesse. 2007. « Le gouvernement du Québec et sa Politique de la lecture et du livre de 1998 : les objectifs et les réalisations », *Documentation et bibliothèques*, vol. 53, no 1 (janvier-mars), p. 27-41.
- Poulain, Martine. 2009. « Les bibliothèques françaises de 1990 à 2010 : l'entrée dans une ère nouvelle », in *Histoire des bibliothèques françaises*. Vol. 4: *Les bibliothèques au XX^e siècle*. Paris : Cercle de la librairie, p. 1051-1094.
- Observatoire de la culture et des communications. 2010. *Statistiques en bref*, no 58 (mars). Benoît Allaire.

« Importante progression des bibliothèques publiques du Québec entre 1995 et 2007 », 24 p. www.stat.gouv.qc.ca/observatoire (consulté le 22 juillet 2010).

Marcel Lajeunesse a été professeur et directeur de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI). Il a notamment écrit *Lecture publique et culture au Québec : XIX^e et XX^e siècles* (Québec, Presses de l'Université du Québec, 2004) et *Les Sulpiciens et la vie culturelle à Montréal au XIX^e siècle* (Montréal, Fides, 1982).

BAnQ

de la culture à la culture numérique



Marie D. Martel
mariedmartel@gmail.com

Dans cette entrevue, Guy Berthiaume, président-directeur général de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, brosse le tableau au présent de cette institution et de son inscription dans la sphère culturelle, qui embrasse désormais celle de la culture numérique. Il nous fait part de la vision qu'il entretient et des défis que représente l'émergence du livre numérique et du Web social pour la plus importante maison documentaire québécoise. En poste depuis plus d'une année, le nouveau maître des lieux partage avec nous ses sources classiques et ses lectures.

Marie D. Martel : Comment voyez-vous l'avenir de BAnQ?

Guy Berthiaume : Nous avons été invité par le Ministère à revoir notre plan stratégique, qui s'étendait sur trois ans, ainsi qu'à réaliser une remise à niveau budgétaire importante. Comme je suis entré en fonction au milieu de la première année du plan, nous en avons profité pour définir un énoncé de vision en cinq pôles.

Le premier de ces pôles vise à installer une vision de BAnQ en tant qu'institution définie comme un carrefour culturel. Nous sommes l'institution culturelle la plus importante au Québec, dans la mesure où BAnQ reçoit la plus grande part budgétaire entre toutes les institutions culturelles. Or cette position avantageuse va aussi de pair avec des obligations dont nous avons une conscience aiguë. Dans ce contexte, BAnQ veut être au cœur de la mission du Ministère. Bien sûr, BAnQ est d'abord une institution documentaire,

mais elle œuvre largement en partenariat avec tous les acteurs du milieu culturel québécois. Être au centre de la vie culturelle, être cette plaque tournante de la culture, c'est cela, être un carrefour culturel, et cette dimension revêt pour nous une importance capitale.

La seconde caractéristique de notre vision consiste à nous positionner comme institution de mémoire. Ayant la responsabilité des archives et de la bibliothèque nationales, nous avons comme mandat d'être la mémoire du Québec, d'être présent dans tout le Québec, de représenter la diversité culturelle qui s'y déploie et d'en faire la promotion.

Nous sommes aussi, en troisième lieu, une institution de savoir à travers nos fonctions documentaires en tant que bibliothèque publique, bibliothèque nationale et archives. Ceci, à mon sens, doit passer par une collaboration très étroite avec tous les milieux engagés dans la promotion du savoir, et notamment, il va sans dire, le monde de l'éducation. Nous avons entrepris de collaborer de façon plus étroite avec ces milieux et avec le ministère de l'Éducation, la Commission scolaire de Montréal ainsi que les universités avec lesquelles nous avons déjà conclu deux partenariats, soit l'UQUAM et l'Université Concordia. Cette approche vise davantage à mettre en place des relations plus structurées dans le cadre de programmes qui prévoient le recours à la bibliothèque ou aux archives, au lieu de reposer seulement sur la visite ou la fréquentation des lieux par les groupes scolaires.

En tant qu'institution de savoir, nous souhaitons aussi nous attaquer à la problématique de la littératie. Il existe un sérieux problème d'analphabétisme au Québec, dans la mesure où près de la moitié des citoyens n'ont pas un niveau de compréhension des textes suffisant pour bien interpréter un mode d'emploi, par exemple. Lorsqu'on me fait valoir que c'est un problème qui affecte tout l'Occident, je réponds que le fait qu'il s'agit d'un enjeu occidental ne justifie pas qu'on fasse l'économie de s'en occuper ici. Être une institution de savoir, par conséquent, consiste à la fois à tisser des liens avec les universités mais aussi, de manière tout aussi fondamentale, avec le milieu de l'éducation, pour favoriser le développement de la littératie. À mon sens, cela fait partie de l'essence même de la bibliothèque publique.

Le quatrième pilier de notre vision consiste à être une institution engagée dans les voies de l'avenir, en étant notamment à la fine pointe des technologies. Nous avons eu la chance d'être créé il y a cinq ans, au moment où tous les nouveaux moyens étaient en pleine éclosion, et nous souhaitons maintenir cette position d'avant-garde.

Enfin, BAnQ veut être une institution communicante, en faisant mieux connaître ses activités et ses réalisations. Nous en sommes à cette étape de notre développement. Nous avons été très sollicité par les fusions successives et quasi brutales avec la Bibliothèque puis les Archives nationales. Maintenant, nous devons nous ouvrir vers l'extérieur, grâce à nos partenariats et à nos divers modèles de diffusion.

Plus particulièrement, quels sont les grands axes stratégiques qui vont orienter le développement de cette

institution dans les prochaines années?

Le premier axe vise à développer l'offre numérique, numériser, acquérir des bases de données, des livres numériques; l'offre numérique est le premier travail à faire, car il ne faut pas oublier que la Grande Bibliothèque et BAnQ sont au service de l'ensemble du Québec. Le numérique a ceci d'extraordinaire qu'il donne accès aux documents à tous les Québécois au même moment, en temps réel, en abolissant l'obstacle des espaces. Nous pourrions multiplier les prêts interbibliothèques ou entre bibliothèques, nous ne serons jamais en mesure d'offrir des services aussi rapidement et équitablement qu'en développant notre offre numérique. Ceci est essentiel aujourd'hui pour toute bibliothèque dans le monde.

Le deuxième axe que nous allons mettre de l'avant est le développement de notre mission culturelle. J'ai évoqué l'importance de ne pas être en vase clos et de développer nos activités en intégrant la totalité du monde culturel. En 2010, la bibliothèque n'est pas exclusivement une collection de livres. C'est un lieu de culture, et ce statut, j'entends bien l'assumer, le revendiquer et le développer de façon plus précise.

Je veux aussi développer notre mission éducative avec les universités et l'institution s'ur Télé-Québec, qui se trouve dans le giron du ministère de la Culture et de la Condition féminine. Nous avons connu une expérience fort réussie cette année avec la série de conférences sur la Révolution tranquille, conçue avec l'UQAM, notre premier partenaire universitaire. Les conférences se tiennent ici, à la Grande Bibliothèque, et connaissent un succès considérable avec des salles combles tous les soirs. La captation des conférences, pour diffusion sur le Canal Savoir, multiplie le nombre de personnes qui peuvent voir ces conférences. Nous avons profité d'un beau rayonnement avec cette série, et une exposition qui circulera à Québec et à Montréal est en train d'être montée sur le thème de la Révolution tranquille. Voilà un exemple de rayonnement culturel fort intéressant.

Un troisième axe que l'on pourrait juger auxiliaire, mais crucial à mon sens, constitue l'accroissement de nos revenus autonomes. Nous vivons une situation budgétaire difficile, et la capacité de BAnQ de réaliser sa vision, sa mission, comme on vient d'en parler, va passer par une augmentation de ses revenus autonomes. Ceci doit être présent dans les axes de développement.

Il y a plus d'une année désormais que vous êtes en poste, quels ont été les défis et les accomplissements les plus significatifs?

Sur le plan personnel, le défi, pour moi qui arrivait du milieu universitaire, a été d'apprendre et de comprendre le fonctionnement de BAnQ, sa logique, son karma. Cette institution très complexe comporte une bibliothèque publique d'envergure, avec toutes ses ramifications, une bibliothèque nationale, avec cette dimension capitale qui se rattache à la fonction de mémoire et de réseau, ainsi que neuf centres d'archives, enrichis d'une antenne à Gaspé. J'ai profondément aimé ce défi, je m'y suis consacré de façon sérieuse et studieuse. Je ne souhaitais aucunement me lancer dans l'exer-

cice de redéfinition du plan stratégique de vision, par exemple, avant de m'être astreint, au cours de l'été, pendant les trois ou quatre premiers mois, à visiter nos centres, à rencontrer les gens et à m'imprégner de la culture de l'organisation. L'expérience a été extraordinaire.

Sur le plan institutionnel, le défi de l'année, même si nous sommes toujours plus enclin, par nature, à parler de culture et de littérature, a été le retour à l'équilibre budgétaire. Beaucoup d'énergie a été requise de ma part, mais aussi de tous, car j'ai souhaité que cet exercice mette l'ensemble du personnel à contribution. J'ai misé de manière importante sur la communication avec les employés, je les ai mis au défi de suggérer des pistes de solution, dont plusieurs se sont avérées porteuses et ont été retenues. Nous avons eu à faire des choix déchirants, dont la réduction des heures d'ouverture, et jamais je ne pourrai qualifier cette expérience d'agréable, mais tout le monde a été mis à contribution. C'est à ce titre une expérience réussie, réussie collectivement. Plus précisément, le choix de réduire les heures d'ouverture en était un de quantité ou de qualité. Nous aurions pu garder la bibliothèque ouverte le même nombre d'heures mais avec moins d'employés, ce qui signifiait une qualité d'échange moindre, des files d'attente et un service de qualité inférieure. Nous avons choisi de réduire et d'offrir un service d'une qualité digne de la confiance que les gens nous témoignent. Je continue de penser et d'espérer que cette situation est temporaire et que nous pourrions remettre les heures d'ouverture à l'amplitude exceptionnelle que nous avons, de 10 h à minuit. Mais c'est notre choix et nous l'assumons collectivement pour l'instant.

Parmi les succès que nous pouvons revendiquer cette année, il en est un à l'échelle internationale : le remodelage du Réseau francophone numérique, auparavant le Réseau francophone des bibliothèques nationales numériques. Nous avons refait la gouvernance, j'ai moi-même été élu secrétaire général du RFN; nous lui avons donné un second souffle, une deuxième vie, et nous pouvons en être très fier. Bien sûr, d'autres partenaires ont joué un rôle, mais BAnQ a été la bougie d'allumage dans ce processus.

Nos partenariats avec les universités sont également un des beaux succès de l'année, non seulement parce qu'ils fonctionnent, mais parce qu'il s'agit là d'un bon exemple de ce qu'une bibliothèque publique peut faire avec ses partenaires en matière de diffusion d'idées, d'informations et comme lieu de débats. Ainsi, si l'on reprend l'exemple de la série sur la Révolution tranquille, à travers cet exercice, on ne parle pas seulement d'histoire mais de notre actualité. Les gens s'appuient encore aujourd'hui sur l'héritage de la Révolution tranquille pour leur gouverner. Cette référence constitue véritablement un paradigme, en discuter fait partie de notre mission, qui consiste à être un lieu citoyen par excellence.

Dans les succès d'estime, les célébrations de la visite de notre trois millionième visiteur, en décembre avec Dany Laferrière, et de notre cinquième anniversaire, en avril avec le premier ministre, se sont avérées des moments dignes de mémoire. BAnQ/La Grande Bibliothèque a pu faire mieux connaître ses réalisations, poursuivre son cheminement favorable

dans l'imaginaire des gens et en faire un motif de fierté pour les Québécois et les Montréalais.

Un dernier succès a été de remettre de l'avant notre vocation d'être la bibliothèque centrale de Montréal. J'y tiens beaucoup. Nous l'avons fait de façon symbolique en remettant la rosace dans nos communications, mais aussi concrètement en accentuant le dialogue avec la Ville à différents niveaux. Notre vocation fondamentale s'étend à l'échelle du Québec, mais il n'empêche que nous sommes la bibliothèque centrale de Montréal, et je veux qu'on en prenne toute la mesure.

Vous avez une formation d'historien de l'Antiquité classique, que vous ont transmise ses auteurs et qui vous habite peut-être encore. On dit que les lectures classiques et l'humanisme de Jefferson ont eu un impact déterminant sur le modèle de la Bibliothèque du Congrès. Est-ce que cette fréquentation des auteurs classiques a une influence sur l'idéal de la bibliothèque auquel vous adhérez?

Je retiens plusieurs choses de ma fréquentation de l'Antiquité, la plus importante étant associée à une réflexion sur l'immuabilité des choses. En effet, même si l'on croit faire face à des phénomènes immuables, il s'avère que tout change, que rien n'est acquis pour toujours. Les Égyptiens ont eu un royaume pendant 3 000 ans, les Romains ont eu un empire florissant pendant 1 500 ans, l'Italie est certainement le plus beau pays du monde, mais elle n'est plus aussi dominante. Il n'y a pas de direction transcendante qui va de l'obscur au clair, du moins bon au mieux. C'est ce que l'exposition sur les éditeurs québécois en temps de guerre montrait clairement, par exemple. À cause des circonstances, les éditeurs étaient amenés à publier une diversité de livres français qui ont provoqué une sorte de pré-Révolution tranquille mais, lorsque la Seconde Guerre s'est terminée, on a remis le couvercle sur la marmite et on est retourné à la grande noirceur.

Il serait donc hasardeux de penser qu'on ne peut revenir en arrière, qu'on ne peut, en tant que culture, pays ou civilisation, régresser. Il y a un effort constant à produire collectivement pour amener le progrès et la flamme.

Dans le même ordre d'idée, à savoir que le monde n'est jamais à l'abri du changement, il ne faut pas être trop inquiet de la menace entourant le livre papier, par exemple. Il faut se rappeler qu'auparavant les gens lisaient sur des supports tels le papyrus ou le vélin. Même si le livre disparaît, ça ne veut pas dire que la lecture, la connaissance disparaîtront. Les choses passent. C'est une philosophie que m'a léguée la connaissance de l'Antiquité.

Sur le plan de la bibliothèque, ma vision est profondément ancrée dans celle de Ptolémée, celle de la bibliothèque d'Alexandrie, dans son caractère d'universalité. Et plus que jamais, aujourd'hui, nous sommes en mesure de réaliser cela grâce aux moyens que le numérique met à notre disposition.

Que lisez-vous en ce moment? Qu'est-ce qui meuble votre table de chevet ou votre portable? Quel type de lecteur ou d'amateur de culture êtes-vous?

J'ai lu récemment *L'énigme du retour* de Dany Laferrière,

qui m'a captivé, ainsi que *Ru* de Kim Thuy, qui manie avec une grâce remarquable l'alternance des moments lourds et légers, le ton tantôt presque naïf puis poignant.

Mais au moment où l'on se parle, je suis en train lire *Je m'appelle Asher Lev* de Chaïm Potok, récit d'un jeune juif hassidique des années 50 doté d'un talent hors du commun pour le dessin, quasiment autiste, confronté à l'incompréhension croissante de son père fidèle à la tradition religieuse, qui redoute et méprise la pratique des arts. La tension et la progression de cet affrontement, qui mène à la rupture entre ces deux êtres, font de ce roman une œuvre fascinante.

Aussi, ayant déjà dit que l'Italie est le plus beau pays du monde, j'ai un faible pour la littérature qui concerne cette région, notamment pour l'auteur Andrea Camilleri, dont j'ai lu la presque totalité de l'œuvre.

Par ailleurs, je m'intéresse énormément aux essais qui portent précisément sur la lecture, le livre et son avenir, comme ceux de Robert Darnton, Bruno Racine de la BNF, Umberto Eco. J'ajouterai sous peu à cette liste un ouvrage de Nicolas Carr, *The shallows : what the Internet is doing to our brains*. Carr procède à l'examen des effets de l'Internet sur le cerveau. Il soutient que nos capacités de concentration et de rétention de l'information s'amenuisent avec l'usage de l'Internet. La question de la transformation des supports de lecture et de notre relation à la lecture me passionne.

Le monde de l'édition et celui de la création littéraire sont en pleine transformation, bousculés par différentes innovations technologiques : livre numérique, ebook, iPad, œuvres interactives, etc. Dans un nouveau blogue qui s'intéresse à ces enjeux, Christian Liboiron affirmait : « Les changements actuels ont lieu à la puissance 10, et il devient donc important pour les entreprises du secteur d'établir des stratégies numériques pour conserver leurs parts de marché et leur présence sur le Web et auprès des lecteurs. » BANQ dispose-t-elle d'une telle stratégie pour le livre et l'œuvre numériques? Quelles en sont les grandes lignes? Quels sont les obstacles les plus évidents? Par ailleurs, comment prévoit-on préserver les œuvres numériques, les blogues, les sites susceptibles de posséder une valeur patrimoniale?

Selon nous, la question du numérique et de la numérisation représente la voie royale pour remplir notre mandat de la manière la plus achevée et exhaustive qui soit. Comme je l'ai mentionné plus tôt, chaque fois que nous proposons un document numérique, il nous est possible de surmonter les contraintes spatiotemporelles. Ce document devient accessible, en toute égalité, à l'ensemble du Québec, que l'on habite Sept-Îles ou le Plateau.

C'est pour cette raison que nous visons toujours à accroître nos collections numériques. Actuellement, nous disposons de plus de sept millions de fichiers, résultat de la numérisation des collections patrimoniales, de l'achat de licences pour les bases de données de journaux et de périodiques, ainsi que pour les livres numériques. Mais, définitivement, notre stratégie ne consiste pas seulement à numériser ce qui est patrimonial, elle réside aussi dans l'offre de contenus numériques nouveaux et

actuels aux usagers, afin de répondre à leurs besoins et à leurs attentes en matière de lecture en ligne.

En ce moment, nous cherchons à trouver une avenue afin de respecter l'esprit de la Loi 51 dans notre approche de l'environnement numérique, bien que techniquement rien ne nous y oblige puisque, comme le livre numérique n'existait pas au moment où cette législation a été promulguée, sa situation y échappe. Mais, dans la continuité de la loi et des pratiques mises en place, il nous semble préférable d'acquérir des livres numériques chronodégradables par l'entremise des librairies, plutôt que de le faire directement avec les éditeurs.

*En ce moment, nous cherchons
à trouver une avenue afin de respecter
l'esprit de la Loi 51.*

Or aucun libraire ne s'est encore montré suffisamment intéressé à travailler avec les bibliothèques; c'est en ce moment le principal obstacle. Toutefois, nous poursuivons nos discussions à travers le CAREQ, dans le but de développer une solution avec des libraires qui seraient prêts à accepter de créer l'outil permettant aux usagers d'emprunter des contenus québécois. Je ne vous cacherai pas que nous sommes un peu impatients, car nous achetons déjà des contenus français et américains, pour lesquels nous avons des ententes. Le milieu des libraires et des éditeurs d'ici s'est montré relativement lent.

Nous reconnaissons par ailleurs la nécessité de conserver ces contenus libres et publics, que ce soit les sites, les blogues ou les œuvres numériques. Si nous ne le faisons pas, notre mémoire en pâtira et les chercheurs, les historiens et tous ceux qui s'intéressent aux traces de notre société seront privés de matériaux essentiels. Nous travaillons à élaborer une stratégie pour la préservation de ces biens culturels.

Mais avant d'en arriver là, nous devons aussi considérer les sites gouvernementaux, comme nous le faisons en ce moment, en expérimentant, en discutant avec BAC et divers correspondants internationaux au sujet de normes à suivre et à définir. Cependant, le défi est considérable, car nous ne pouvons pas tout conserver et, si nous le faisons, selon quelle périodicité devons-nous le faire... chaque semaine, chaque mois? Les questions sont innombrables.

Lors de la célébration des cinq ans de BANQ en présence du premier ministre Jean Charest, ce dernier a souligné l'audace et l'innovation de BANQ en matière de technologies de l'information, en évoquant notamment sa présence sur Twitter. BANQ est active sur les médias sociaux, vous êtes vous-même sur Facebook, quelle est votre position à l'égard du Web social et des informations qui y circulent? Que pensez-vous de la relation entre bibliothèques et médias sociaux?

Je crois fermement à l'utilisation des médias sociaux

comme moyen privilégié de rejoindre nos usagers et le public. À mon avis, le Web 2.0 comporte des possibilités immenses comme lieu d'échange, de discussion, de promotion de la littérature, et plus généralement de la culture. Il n'existe presque plus d'émissions littéraires, on parle peu de livres, même La Presse a renoncé à son cahier « Livres ». J'apprécie l'utilisation par la New York Public Library des outils comme Facebook pour valoriser les nouveautés, par exemple. Je ne suis pas aussi adepte que vous de ce réseau social, mais je suis fier de constater que BANQ/La Grande Bibliothèque a rassemblé en très peu de temps 2 250 abonnés; c'est une communauté impressionnante, à laquelle nous souhaitons proposer un espace pour ce type de conversation. Je rêve de la mise en place d'un dispositif où les bibliothécaires pourraient commenter l'actualité littéraire et les œuvres et qui serait ouvert à une participation du public.

Récemment, nous avons aussi développé des applications en vue d'offrir des services mobiles, afin que notre portail s'intègre bien aux téléphones intelligents et aux supports comme iPad. Par la bibliothèque mobile, les usagers sont en mesure d'effectuer des recherches, des consultations, des réservations et de poursuivre leurs activités de réseautage social avec nous.

Et maintenant, je commence même à apprivoiser Twitter. Il n'y a rien à notre épreuve, l'avenir, dès aujourd'hui, nous appartient.

Guy Berthiaume est président-directeur général de Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Marie D. Martel est conseillère en ressources documentaires à la Direction des bibliothèques de Montréal.

Une mine de ressources à explorer pour le voyageur immobile



Richard Coveney
r_coveney@hotmail.com

Apprendre, se divertir, s'émuouvoir, se souvenir, écouter, regarder : voilà ce qu'offrent les nombreuses ressources électroniques du site Internet de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ). Et cela explique sans doute la popularité croissante du portail Web de BANQ, qui a enregistré une hausse de fréquentation de 21 % en 2009-2010. Cela totalise plus de 96 000 visites chaque semaine! Plus de 81 % de ces consultations sont effectuées par des usagers qui ne se trouvent pas dans l'un des 11 édifices de l'institution. Pour la même période, les ressources électroniques ont connu une hausse d'utilisation de 35 %.¹ La part du budget d'acquisition réservée aux ressources électroniques a également augmenté de près de 10 % au cours des cinq dernières années, pour atteindre 30 % en 2010.

Les abonnés de tout le Québec ont la possibilité de consulter plus de 200 bases de données sur une foule de sujets (généalogie, voyages, apprentissage de langues, etc.) dans des formats variés (textuel, sonore ou visuel). (Image_1) L'accès à ces ressources en ligne est gratuit. Il faut toutefois avoir un compte, que l'on peut créer en ligne par Internet. Sur les 270 000 abonnés de BANQ, près de 72 000 sont abonnés aux services à distance uniquement.

L'abonnement aux services à distance à accès restreint est réservé aux résidents du Québec pour un usage personnel, comme le stipule l'avertissement des conditions d'utilisation. Lorsque l'utilisateur s'est identifié, l'authentification est valable pour tout le portail de BANQ, et l'utilisateur n'a pas besoin de répéter le processus pour accéder aux différentes banques de données.

Ces ressources grand public sont principalement en anglais, car les fournisseurs anglo-saxons permettent plus facilement l'accès à distance. Le travail pour convaincre les éditeurs québécois et français d'offrir l'accès à distance est beaucoup plus laborieux, comme l'indique Stéphanie Gagnon, chef de service pour les acquisitions et le développement de la collection de prêt et de référence. Maryse Trudeau, directrice du service, renchérit : « Plus on est proche du producteur, plus c'est difficile d'avoir les accès à distance. »

La rubrique « Journaux québécois, canadiens et étrangers » permet à la fois de faire des recherches et du bouquinage dans plus de 20 000 titres. Les icônes à la droite des ressources indiquent clairement lesquelles sont disponibles sur place et à distance. Une autre icône décrit succinctement la ressource et le contenu. On peut également chercher un journal ou une revue spécifique et en connaître le corpus. Si l'on ne connaît pas le nom de la publication, on peut butiner par région.

Selon les sources disponibles, l'abonné a le choix d'afficher le journal en format PDF ou bien de faire une recherche plus pointue sur une interface de recherche. Malheureusement, certaines publications québécoises comme *La Presse* ou *Le Devoir*, disponibles sur *Eureka.cc*, ne peuvent être consultées que sur

place. L'édition courante du quotidien torontois *The Globe and Mail*, par contre, est disponible en format PDF. Comme l'explique Stéphanie Gagnon, les journaux en ligne sont particulièrement utiles pour les membres des communautés culturelles et les nouveaux arrivants. Par exemple, un immigrant russe peut lire l'édition du jour de *La Pravda* dans sa langue maternelle.

BANQ propose également l'accès à plus de 44 000 livres électroniques et sonores. Actuellement, l'offre en français est plutôt pauvre, soit environ 15 % des ressources disponibles. Au cours de la prochaine année, BANQ veut augmenter l'offre de contenu québécois et les éditions récentes, a indiqué Stéphanie Gagnon. Malgré ces restrictions, il est possible d'écouter Dany Laferrière lire son propre roman *L'énigme du retour* grâce à la banque de données *NumiLog*. Mais c'est comme à la bibliothèque : s'il n'existe qu'un exemplaire virtuel de *L'énigme du retour*, un seul usager à la fois peut le télécharger!

Les ressources touchent une foule de sujets (économie, affaires, littérature, sciences sociales et humaines, technologies de l'information, génie) et proposent également des ouvrages de référence, comme les dictionnaires et les encyclopédies, utiles pour valider les informations glanées dans Wikipédia!

Patrimoine et Archives du Québec

BANQ décrit ainsi son plan pour la mise en ligne de la collection numérique patrimoniale et archivistique :

...un ambitieux programme de numérisation qui vise l'ensemble du patrimoine documentaire publié ou archivistique produit au Québec depuis le XVII^e siècle ou d'origine étrangère et relatif au Québec. Toutes les catégories de documents sont touchées : imprimés et manuscrits, photographies, enregistrements sonores, etc.²

« On voudrait tout préserver pour la postérité et tout numériser pour la diffusion », lance en souriant Sophie Montreuil, directrice de la recherche et de l'édition, tout en reconnaissant qu'il s'agit d'un naïf objectif d'exhaustivité. La numérisation est effectuée en fonction des budgets, des moyens disponibles et de ressources humaines et techniques limitées, naturellement. Mais cette recherche est faite aussi selon certains principes de sélection : plutôt que de fonctionner par décennie, on conçoit des ensembles thématiques, comme des affiches et des programmes de théâtre, qui seront utiles à la fois au chercheur et à l'utilisateur en général.

La banque de données *Pistard* est l'outil de recherche à utiliser pour chercher les documents d'archives du portail de BANQ. Les collections numériques comprennent plus de 10 millions d'objets : des cartes postales, des cartes et des plans, des annuaires municipaux, des archives d'écrivains, des archives civiles

et judiciaires, sans compter les documents sonores et visuels.

Pour la seule année 2009-2010, la collection numérique sur Internet s'est enrichie de 1,8 million d'objets (pages de documents, images, films, etc.), dont 46 nouveaux journaux, 3 000 illustrations du XIX^e siècle, 2 800 cartes et plans, 16 000 cartes postales et 94 films du cinéaste Arthur Lamothe (Chevalier de l'Ordre national du Québec en 1999), qui a consacré la majeure partie de son œuvre à la culture amérindienne.

Les statistiques révèlent que la majorité des consultations des documents d'archives se font à distance. Ainsi, pour l'année 2009-2010, sur un total de 662 180 pages consultées, 631 093 pages des Archives des notaires ont été affichées à distance. Pour les Registres de l'État civil, il s'agit de 9 880 pages consultées de l'extérieur, sur un total de 10 310.

La collection numérique de *Pistard* comprend plus de 944 000 images. Après les documents de généalogie, les photos sont les plus consultées, d'expliquer en substance Hélène Cadieux, directrice de la direction du conseil et de l'action régionale. Par exemple, le fonds Conrad-Poirier (1912-1968) permet de voir le Montréal des années 1930 et 1940, tandis que le fonds Point du Jour contient des photos aériennes de tout le Québec. « Il s'agit d'un énorme travail de préparation intellectuelle et de descrip-

tion, qui peut être trois à quatre fois plus long que le processus de numérisation », reconnaît Hélène Cadieux.

Sous le thème « Généalogie », les férus d'histoire seront particulièrement intéressés par Notre mémoire en ligne : « Une bibliothèque numérique ambitieuse et en constante évolution qui comptait, en 2009, trois millions de pages tirées du patrimoine imprimé canadien, depuis l'époque des premiers colons européens jusqu'au début du XX^e siècle. »³ Il s'agit d'une production de Canadiana.org.

Le portail présente aussi des parcours thématiques sur des personnalités et des événements, comme Claude-Henri

Grignon, Expo 67 ou le tramway à Québec. Il donne également accès à des banques de données d'enregistrements musicaux de tous les styles, à écouter en ligne. La section *Archives radio-phoniques*, en collaboration avec la Société Radio-Canada, contient des extraits sonores de personnalités qui ont marqué l'histoire du Québec et du Canada. Pour sa part, la section *Musique* permet d'écouter plus de 2 000 enregistrements gravés entre 1900 et 1952. On effectue la recherche en fouillant dans les divers index (titre, date, interprète, sujet, parolier, etc.).

Cartes et plans

La collection des cartes et plans, qui compte plus de 9 500 images cartographiques du Québec, est l'une des plus populaires du portail de BAnQ (près d'un million de consultations en 2009-2010). C'est une mine de renseignements pour les historiens, les géographes, les architectes, les géologues et le grand public. Ces images témoignent de l'évolution du Québec depuis l'époque de la Nouvelle-France jusqu'à nos jours. Les cartes ont par exemple permis à un généalogiste de localiser un lieu-dit disparu, du nom de Chicot, dans la région de Saint-Eustache.

Au fil des années, le cartothécaire Jean-François Palomino a dû répondre à quantité de demandes variées et quelquefois inusitées... Entre autres exemples, un chercheur a examiné des cartes de Montréal durant la guerre de Sécession pour retracer le parcours d'un général confédéré. Et une carte ancienne a même été utilisée comme source pour l'exécution d'un tatouage!

Pour en savoir davantage sur les cartes et les plans, il faut consulter le dossier « Cartographier l'Amérique », publié en 2007 dans la revue *À rayons ouverts*, une publication gratuite de BAnQ que l'on peut également consulter en ligne.

Les publications gouvernementales du Québec

Les publications gouvernementales en ligne du Québec (PGQ) obtenues par le dépôt légal sont aussi disponibles sur le portail. La collection compte présentement plus de 21 000 titres et plus de 60 000 fichiers PDF. Le dépôt des publications en ligne, contrairement au dépôt légal des publications imprimées, n'est pas obligatoire, explique Nathalie Lussier, bibliothécaire pour le Dépôt légal des publications diffusées sur Internet. Plus de 300 éditeurs, parmi lesquels 150 ministères et organismes gouvernementaux, participent au dépôt des publications en ligne.

Des changements seront bientôt apportés à PGQ, qui deviendra PEQ (Publications en ligne du Québec). PEQ visera à donner accès à l'ensemble des publications gratuites de tous les secteurs d'activité (gouvernemental, parapublic et privé). Les futurs développements prévoient aussi le moissonnage (ou archivage) des sites Web québécois.

Une nouvelle interface de recherche

L'offre de ressources du portail de BAnQ est liée à la mission nationale de l'institution. Il permet de rejoindre toute la population québécoise, où qu'elle se trouve sur le territoire du Québec, relate Sophie Montreuil. Au cours de la prochaine année, BAnQ

Ressources électroniques

Le portail de BAnQ propose des ressources électroniques variées et gratuites : plus de 200 bases de données, qui permettent l'accès en ligne à plus de 20 000 titres de revues électroniques, 27 000 livres numériques, 3 000 livres sonores, 713 000 pièces de musique, encyclopédies, dictionnaires, etc.

Le catalogue Iris recense pour sa part :

- 2 100 affiches
- 16 800 cartes postales
- 2 000 cartes géographiques
- 23 500 publications officielles
- 1 100 enregistrements sonores
- 450 programmes de spectacles
- 220 journaux numérisés
- 425 partitions
- 2 200 livres numérisés

veut favoriser l'accès à la richesse de ses collections numériques par l'utilisation d'une interface de recherche qui permettra à l'abonné d'avoir une vue d'ensemble des diverses ressources à sa disposition. « *La prochaine année sera une année charnière de transition pour les nouvelles interfaces* », ajoute-t-elle.

À l'heure actuelle, le site de BAnQ compte plus de 30 interfaces de recherche, développées au fil des ans. Certaines sont appelées à disparaître. Il s'agit d'un effort de simplification pour que l'utilisateur s'y retrouve plus facilement, précise Mme Montreuil.

Cette recherche globale, complète sa collègue Maryse Trudeau, présentera les résultats par source et permettra de donner à l'abonné un portrait global des ressources disponibles en ligne. « *Ce sera une très grande amélioration au niveau de l'exploitation des banques de données. Nous avons beaucoup à offrir en termes de ressources documentaires.* » Le grand défi, c'est la promotion et la mise en valeur des ressources de BAnQ.

Richard Coveney est bibliothécaire à l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.

Notes

1. *À rayons ouverts*, no 83 (printemps-été 2010), p. 21 et 25.
2. BAnQ. 2010. [http://www.banq.qc.ca/collections/collection_numerique/index.html] (page consultée le 13 septembre 2010).
3. BAnQ. 2010. [http://www.banq.qc.ca/ressources_en_ligne/bd_revues_journaux/themes/index.html?theme=3] (page consultée le 13 septembre 2010).

Richard Coveney est administrateur de bases de données et coordonnateur de la gestion de l'information à la Fondation de Polytechnique.

BiblioMondo

SOLUTIONS INNOVATRICES ET FLEXIBLES

MondoPC

in Vision

in Biblio

in RH

PortFolio

in Shift

in Book

in Media

in Carrière



Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter notre équipe des ventes au 514-337-3000 ext 330 ou info@bibliomondo.com

www.bibliomondo.com

Bibliothèque en l'église



Luc Noppen
noppen.luc@uqam.ca

Au Québec, depuis déjà des années, plusieurs églises désaffectées ont été converties en bibliothèques. Les exemples les plus anciens sont passés inaperçus, pour avoir paru presque naturels : une nef vide, quelques rayonnages, le tour était joué. Ainsi en fut-il tout d'abord de quelques petites églises protestantes, délaissées lors des fusions qui ont créé l'Église unie du Canada en 1925. Ensuite, dans les années 1960, la récupération par l'État des établissements a voué des centaines de chapelles à devenir les bibliothèques d'écoles et de cégeps. Puis vint le tour des couvents abandonnés et des hôpitaux, dont les anciennes chapelles offrirent leurs grands volumes aux formes ecclésiales aux livres et à la lecture.

Dans les dernières années du millénaire, l'accélération de la fermeture des lieux de culte a suscité une considération nouvelle pour ce type d'usage, qui s'est dès lors répandu dans l'imaginaire collectif québécois. De plus en plus souvent, la conversion de quelque église en bibliothèque semble s'imposer comme solution pour la sauvegarde de ce patrimoine en péril : les bancs des nefs vides faisant place à des rayonnages et à des tables, le tour serait joué. Ne fréquente-t-on pas la bibliothèque comme l'église, un par un, en silence? Tout se passe ainsi, comme s'il suffisait de créer une bibliothèque chaque fois qu'une église est menacée. Sans doute n'est-il donc pas sans intérêt de citer l'exemple de quelques églises devenues bibliothèques, pour dégager les avantages de celles de ces conversions qui ont connu un succès certain, puis pour tenir en vue les écueils que n'ont pu éviter certaines autres.

La bibliothèque Saint-Jean-Baptiste, installée en 1980 dans l'ancienne église anglicane St. Matthew, préalablement classée monument historique, est un exemple pionnier, maintes fois cité en exemple dans les milieux patrimoniaux. La conversion s'est échelonnée en deux temps. L'inauguration première s'est faite sans investissement majeur pour répondre à deux urgences : le diocèse anglican avait cédé l'église à la Ville de Québec, qui devait lui trouver un usage, et le quartier, en processus d'embourgeoisement, requérait immédiatement une bibliothèque. À cette époque et dans ce milieu précis, le faubourg Saint-Jean, l'offre d'un espace culturel excédentaire a rejoint une demande réelle; l'arrimage s'est fait en douceur. Quelques années plus tard, en 2000, une fois les

besoins précisés et au vu des résultats de l'inspection du bâtiment affecté de faiblesses structurales, une importante mise à niveau de la bibliothèque s'est imposée : consolidation à grands frais et renouvellement des services mécaniques (éclairage, ventilation, toilettes) ont cadré l'intervention, qui a aussi permis de réorganiser les espaces, afin de mieux aménager les aires d'accueil et de travail.

D'emblée, il importe d'observer qu'en 1980, la Ville n'aurait pas adopté ce projet si elle avait su ce qu'il lui en coûterait 20 ans plus tard. De telles conversions gagnent donc nettement à être réparties en phases successives, si l'état du bâtiment et les attentes des nouveaux occupants le permettent. Ici, le résultat est en effet exemplaire du point de vue de la conservation patrimoniale : on a préservé en l'état le chœur de l'église et maintenu en place des éléments du mobilier liturgique (chaire, fonts baptismaux), si bien que la communauté anglicane utilise à l'occasion, comme lieu de mémoire, la petite église dans laquelle elle se reconnaît toujours, ce qui contribue d'autant à accroître l'intensité patrimoniale du monument. Dans l'aménagement de la bibliothèque, les concessions à l'intégrité du patrimoine sont d'ailleurs nombreuses : les rayonnages sont bas, pour ne pas nuire à la vue d'ensemble de l'espace intérieur dominé par une riche charpente de toit en bois sombre, et les magnifiques vitraux sont demeurés en place. En conséquence, moins de livres peuvent être rangés dans cette bibliothèque, les usagers sont tenus à des contorsions permanentes pour atteindre les ouvrages plus souvent près du sol et l'éclairage des espaces fait cruellement défaut. La visite reste agréable, mais les employés de la bibliothèque, selon un avis de la Commission de la santé et de la sécurité du travail, ne peuvent y travailler à temps plein. Dans ce cas-ci, leur horaire a pu être modulé en partage avec celui d'une autre succursale, mais une telle solution ne s'offre pas toujours lorsque le quartier ou le village ne dispose que d'une unique bibliothèque.

La valorisation du patrimoine de l'église s'est ainsi faite au détriment de la fonctionnalité de la bibliothèque. Les amateurs et les activistes du patrimoine jubilent là où les bibliothécaires trouvent dorénavant des arguments pour s'opposer à l'aménagement de bibliothèques dans des églises.

Comme plusieurs autres cas précurseurs, l'exemple de St. Matthew met en lumière l'éventail des écueils de telles conversions. Il importe au premier chef de bien évaluer la capacité de charge des planchers et l'impact du poids des livres et des nouveaux meubles sur la structure. C'est ce qui a fait de la bibliothèque interculturelle du Mile-End, à Montréal, un bâtiment essentiellement neuf, construit sous une précieuse charpente de toit méticuleusement conservée. Pour autant, la mise en valeur de cette charpente se voit



Bibliothèque du Mile End

compromise par la batterie de rampes d'éclairage qui en obstrue la vue depuis le sol; il faut en effet monter à l'étage pour l'admirer, depuis une salle adjacente à la nef, d'où l'on peut aussi apprécier la qualité des vitraux réinstallés dans la nouvelle enveloppe qui pastiche l'ancienne. Cette reconstruction a cependant permis de mieux utiliser le sous-sol et d'agrandir l'édifice vers l'arrière. Dans la ruelle, la figure de l'ancienne église est complètement disparue.

Un troisième exemple, qui a pu tirer profit de l'expérience acquise dans les deux précédents, est la magnifique bibliothèque Pierre-Georges-Roy, aménagée dans l'ancienne chapelle extérieure du collège de Lévis, un bâtiment digne d'une église paroissiale. Une première étude de faisabilité laissait entrevoir que le volume disponible était trop grand pour les besoins mais, au terme du projet, l'espace vint à manquer. Ici, comme au Mile-End, il a fallu doter la bibliothèque d'une nouvelle aire d'entrée, à partir de laquelle les visiteurs peuvent se diriger vers le rez-de-chaussée ou le sous-sol. Cette section nouvelle, qui a permis aux architectes d'accroître l'accessibilité de l'édifice, affirme aussi clairement dans le paysage le nouvel usage des lieux : on entre bel et bien dans une bibliothèque et non plus dans une église, ce qui a l'intérêt d'inscrire l'édifice patrimonial dans le temps présent.

Toutefois, la chapelle, comme toutes les constructions pré-modernes (1880-1945), a aussi posé des problèmes de struc-

ture, notamment de contreventement. Les architectes et les ingénieurs ont ainsi dû doubler le squelette existant de nouveaux portiques en acier, habilement dissimulés entre le gros œuvre et le décor architectural. Vu les hauteurs à desservir, la distribution des services mécaniques à partir du rez-de-chaussée n'a pas été chose facile non plus.

Le comptoir d'accueil, les rayonnages et les espaces de lecture occupent principalement le volume de la nef, tandis que le chœur accueille dorénavant les enfants. Au sous-sol, d'autres rayonnages côtoient les services techniques; le dégagement très important de ces espaces a aussi permis d'y installer des locaux d'animation. La principale réussite de cette conversion, outre d'avoir vaincu les difficultés techniques qui la menaçaient, reste néanmoins l'éclairage : grâce au fenêtrage latéral des bas-côtés et à une haute claire-voie, la nef, sans vitraux, baigne dans une abondante lumière naturelle, qui se conjugue à celle des projecteurs, douce et uniforme, réfléchi par la surface blanche de la fausse voûte. Une église haute, sans vitraux et, surtout, dotée d'une fausse voûte ou d'un plafond clair facilite inéluctablement une conversion en bibliothèque.

Un dernier cas, celui de la bibliothèque Rina-Lasnier, établie dans l'ancienne église Saint-Pierre-Apôtre de Joliette, permet de dégager quelques conclusions. Sise en milieu suburbain, l'église est flanquée d'un grand stationnement, indispensable dans ce type d'environnement. Construite dans les années 1950, Saint-Pierre-Apôtre offrait aussi une structure bien contreventée et des planchers aptes à porter les charges requises. La nef dégagée, sans colonnes, a aisément accueilli des galeries en mezzanine, tandis que le presbytère adjacent a naturellement été investi par les espaces techniques et des bureaux. Ici aussi le chœur a été dévolu aux jeunes lecteurs.

La bibliothèque de Joliette permet de comprendre que ce sont les églises construites depuis la Seconde Guerre qui sont les plus aptes à être converties en bibliothèques, du fait de leur capacité structurale et donc des coûts généraux de leur conversion. Leur habituel bon état d'entretien et leur prix d'acquisition réduit (en moyenne quelque 650 000 \$) commandent un budget de réalisation d'environ 6 M \$. L'église construite après la Seconde Guerre a aussi l'avantage d'une intensité patrimoniale moindre, ce qui facilite une adaptation sans retenue du volume intérieur à sa nouvelle fonction. C'est pourquoi les municipalités qui songent à établir quelque bibliothèque dans une église optent ces temps-ci pour des bâtiments de ce type (c'est le cas à Magog, par exemple). L'architecture de la Révolution tranquille se prête encore mieux à ce type de conversion. Projet modeste mais excellent, la bibliothèque d'Asbestos s'est incrustée sans heurts dans un édifice moderne avec un budget raisonnable; le résultat impressionne. Plus ambitieux est le projet (en cours) d'installer la bibliothèque Monique-Corriveau dans l'ancienne église Saint-Denys-du-Plateau, au centre-ville de Sainte-Foy (Québec). Là, quelque 20 M \$ donneront bientôt une seconde vie attendue à un chef-d'œuvre architectural de Jean-Marie Roy (1963), grâce à un concours qui a couronné un projet des

architectes Dan Hanganu, Côté, Leahy, Cardas. À suivre...

Néanmoins, hormis cette adéquation plus spontanée d'un groupe particulier d'églises à la fonction bibliothèque, toutes les églises méritent d'être évaluées pour de tels projets de conversion. D'abord parce que le surcoût dû aux caractéristiques physiques des édifices historiques se justifie dans une optique de développement durable. On ne peut plus longtemps accepter de remplir des dépotoirs avec nos églises désaffectées. Et si l'on doit conserver une église et en même temps construire une bibliothèque, fondre le programme de l'une dans l'enveloppe de l'autre relève d'une saine gestion. Mais il y a plus. Tous les bibliothécaires qui œuvrent dans ces églises-bibliothèques le disent volontiers : s'ils n'étaient pas chauds à l'idée au départ, ils sont tout simplement enchantés du résultat. La clientèle, plus nombreuse, se déclare fort satisfaite aussi. Et pour cause : la position centrale que tiennent les églises dans la communauté et dans le tissu urbain reste hors de portée des projets de nouvelle construction, sans compter qu'aucune bibliothèque neuve ne pourrait justifier une mise en œuvre symbolique aussi forte (emplacement sur le site, signalétique, volumes intérieurs, capacité d'évocation, etc.). De plus, la conversion apporte une garantie de pérennité de l'image acquise, puisque le bâtiment patrimonial ne se disqualifiera pas dans la succession des modes architecturaux.

Mais à tous ceux qui proposent de sauver le patrimoine ecclésiastique par la conversion en bibliothèque, il faut rappeler

que les nouveaux usagers voudront en négocier l'intensité patrimoniale. Le geste de conversion en est un de reprise, de nouvelle appropriation d'un patrimoine, par lequel nous souhaitons nous projeter dans l'avenir. Il ne sert à rien de mettre sous cloche un immeuble abandonné, sous prétexte d'y ranger quelques livres. L'église a été, lors de sa construction, un événement architectural dans son milieu. Elle doit réintégrer la société et l'imaginaire collectif par un geste architectural équivalent, qui consacre son nouvel usage et interpelle sa clientèle nouvelle.

Récemment, j'ai eu l'occasion de donner mon avis sur un projet de bibliothèque dans une église. Alors que du côté de la bibliothèque, les acteurs du milieu auraient préféré une construction nouvelle, ce sont plutôt les acteurs du patrimoine qui ont fait échouer le projet. Le litige portait sur le clocher, dont la structure était affaiblie. Sa consolidation et sa restauration rendaient le coût de conversion prohibitif. La vraie question est restée en plan : une bibliothèque a-t-elle à tout prix besoin d'un clocher? Poser la question revient à y répondre. L'église n'a pas trouvé preneur; elle demeure vide et sera probablement démolie. Tous auraient pourtant gagné à quelque compromis; entre le tout et le rien, la bibliothèque en l'église reste une voie dont il faut poursuivre l'exploration.

Luc Noppen est Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain – ESG, Université du Québec à Montréal



5644, rue Hochelaga
Montréal (Québec), H1N 3L7

Tél. 514-256-0050, Téléc. 514-256-1650

Courriel : info@transportslacombe.com

*Nous sommes les spécialistes du déménagement de bibliothèques,
d'archives et de centres de documentation au Québec, depuis 1974 :*

*Bibliothèque Nationale
Cégep du Vieux-Montréal
Hautes études commerciales (HÉC)
École de technologie supérieure (ÉTS)
Archives nationales du Québec*

Planification, Codification, Démontage,

*Emballage, Déballage,
Déménagement, Installation, ...*

*Avant de choisir
Appeler nous...*

La bibliothèque troisième lieu

vers une redéfinition du modèle de bibliothèque



Mathilde Servet
mathilde.servet@yahoo.fr

Les bibliothèques traversent actuellement une période de crise identitaire. Le foisonnement d'enquêtes et d'études à leur sujet témoigne de ce climat d'inquiétude. Les pays pionniers en matière de bibliothéconomie, d'Europe du Nord ou de culture anglo-saxonne, ne sont pas épargnés. Ainsi, il y aurait eu plus d'une centaine de fermetures de bibliothèques au Royaume-Uni entre 2006 et 2009¹.

Cependant, à l'heure où l'on annonce parfois leur fin prochaine, menacées qu'elles sont par la dématérialisation du savoir et la multiplication des offres culturelles et de loisirs concurrentes, l'on assiste dans le même temps à une éclosion de bibliothèques d'un nouveau genre. On voit se profiler une mutation, une réinvention de la bibliothèque, voire son dépassement ou sa fusion dans un autre modèle, celui de la bibliothèque troisième lieu.

De nouvelles appellations

Il est symptomatique que les bibliothèques optent de plus en plus pour de nouvelles appellations : *learning centres*, *learning resource centres*, *learning streets*, *learning hubs*, *learning malls*, *learning grids*, *research villages*, *idea stores*, *book bars*, *cultural centres*² ou encore *discovery centres*. Ces dénominations reflètent d'une part la mission de formation traditionnelle attachée aux bibliothèques dans le monde anglo-saxon, mais illustrent également l'évolution de leurs fonctions ainsi que la volonté d'associer à la bibliothèque une image plus moderne et plus engageante. On connaît, dans les domaines du marketing et de la publicité, le pouvoir évocateur du nom des produits, capable de susciter ou non l'adhésion. En fait, il importe ici de s'inscrire en rupture avec un univers de la bibliothèque, ressenti comme parfois trop institutionnel, trop formel ou trop austère, et d'évoquer un espace résolument positif, associé au plaisir, à l'instar des « champs libres » à Rennes, en France, dont le nom rappelle celui d'un café ou d'un restaurant.

La DOK de Delft, quant à elle, s'autoproclame de façon programmatique *Library concept centre* sur sa façade vitrée, juste au-dessus de son entrée principale. Elle se donne à voir comme un dispositif visant à revisiter le concept de bibliothèque, comme une sorte de laboratoire bibliothéconomique expérimental, et ne s'assigne rien de moins pour mission que d'être la bibliothèque la plus moderne au monde.

Une nouvelle image fondée sur le marketing

La bibliothèque travaille son potentiel d'attraction et cherche à se décliner en un lieu excitant, innovant, ludique, capable de rivaliser avec l'univers marchand. Elle n'hésite pas à s'inspirer de celui-ci. La démarche adoptée par les bibliothèques anglo-saxonnes ou nordiques relève pleinement du marketing. Comme le souligne Cora König, de la bibliothèque de Rotterdam aux Pays-Bas, l'expérience vécue à la bibliothèque contribue à forger son image de marque³. Il s'agit donc de la penser soigneusement afin de mieux répondre aux attentes du client, d'analyser ses besoins et de mettre en place des services capables de susciter chez lui un regain d'intérêt et de le fidéliser.

Dans le district de Tower Hamlets, un des quartiers les plus défavorisés de Londres, le projet des *idea stores*, première chaîne de bibliothèques au monde⁴, se fonde ainsi sur la plus vaste enquête marketing jamais menée pour un établissement public au Royaume-Uni. Il est ressorti de cette étude que la communauté reconnaissait certes l'importance de la bibliothèque et ses bienfaits pour la société, mais que les structures datant de l'époque victorienne ou des années 1960 souffraient d'un fort déficit d'image. Les bâtiments étaient perçus comme intimidants, sévères, peu accueillants et mal situés. La grande majorité de la population ne parvenait pas à s'approprier ces édifices, et usagers comme non-usagers s'accordaient pour estimer les services offerts par la bibliothèque inadéquats et en décalage avec l'époque actuelle⁵.

De nouveaux services calqués sur les attentes et les besoins des usagers

Les fruits de cette étude minutieuse ont permis de revisiter complètement le concept traditionnel de la bibliothèque et de le redéfinir afin de dissiper les stéréotypes négatifs qui lui étaient attachés, en fonction des attentes et des besoins spécifiques de la communauté de Tower Hamlets. Les *idea stores* ont multiplié leurs services et proposent une offre d'activités variées en un même lieu, un peu à la façon d'un centre commercial. Si l'offre en livres en reste l'élément central, les *idea stores*, conformément aux vœux exprimés par les usagers, proposent une palette de supports plus diversifiée, des équipements informatiques en très grand nombre, mais aussi la possibilité de prendre un café, de se restaurer, de faire garder ses enfants, d'assister à des manifestations culturelles, à des ateliers, de faire du sport, de se rendre dans un centre de santé, de se faire aider dans sa recherche d'emploi, de suivre des formations professionnelles ou simplement des cours de cuisine, de photo, pour le plaisir. Ces services sont contextualisés, construits selon les besoins spécifiques de la communauté à desservir.

Axées sur les besoins et les attentes des usagers, ces nouvelles bibliothèques proposent plusieurs services en leur sein ou pratiquent la colocation, à l'instar du John Pound Centre de Downham, près de Londres, ouvert en 2007 et qui remporte un vif succès auprès des adolescents et comprend, outre une bibliothèque avec café et centre informatique dédié à la jeunesse, un centre médical, de l'équipement sportif et une piscine. Autre exemple, le Millenium Centre de Norwich – dont la bibliothèque a été trois fois couronnée la meilleure au Royaume-Uni depuis son ouverture en 2001 – regroupe également, sous un vaste habitacle de verre, une librairie, un restaurant, un grand hall prévu pour des manifestations, une antenne de la BBC et un centre de formation. Les combinaisons peuvent se décliner



Bibliothèque publique d'Amsterdam



à l'envi et représentent pour l'utilisateur un gain de temps conséquent, ainsi qu'une bonification de son « expérience ».

Une nouvelle empreinte architecturale

Cette nouvelle génération de bibliothèques propose également une sémantique architecturale renouvelée. Souvent habillés de façades vitrées, dotés d'escaliers roulants, de néons, d'écrans rappelant la facture des espaces commerciaux et de loisirs, ces établissements déroulent des univers conviviaux et colorés, « tendance », parsemés de canapés et de chauffeuses. Ils proposent des bâtiments attrayants et vivants qui cherchent à mettre l'utilisateur en confiance, à susciter son engouement. L'espace fonctionne en quelque sorte comme produit d'appel et fait partie intégrante de l'offre. Comme le mentionne la Canadienne Janine Schmidt, le client réclame un nouveau *look*, une nouvelle ambiance chaleureuse et à la mode. Cela lui permet de rompre avec une vision négative des codes de la bibliothèque traditionnelle et du service public, dont il estime souvent les prestations de qualité insuffisante et dénuées d'originalité. La bibliothèque doit au contraire l'attirer en combinant ressources culturelles et fantaisie, voire humour⁶. Les bibliothèques néerlandaises l'ont bien compris et rivalisent d'originalité, de créativité, en se parant d'éléments de mobilier et de décors innovants et atypiques. À une échelle plus modeste, le design pop des *idea stores* fait lui aussi son effet. Ce n'est pas tant une question de moyens que d'attitude.

De nouveaux espaces adaptés à de nouvelles pratiques

La configuration de ces lieux se décline de plus en plus en fonction des diverses pratiques des usagers. Les bâtiments se

découpent en zones silencieuses, en espaces de travail informels, de détente ou d'échange, dont les cafés constituent le centre de socialisation. Intimistes ou ouverts, les différents espaces sont décorés, meublés, illuminés, insonorisés en fonction des pratiques auxquelles ils sont dédiés ou des collections qu'ils renferment. Ces lieux évoluent en permanence et abolissent au fur et à mesure les distinctions autrefois opérées entre espaces privé et public, entre intérieur et extérieur, entre travail et domicile⁷.

La configuration des espaces reflète également une autre approche de la bibliothèque, fonctionnelle, accessible et flexible. Meubles sur roulettes peuplent ainsi la DOK ou la bibliothèque d'Heerhugowaard aux Pays-Bas, et permettent d'agencer l'espace à la demande.

Une nouveau chez-soi, un home-away-from-home

Bénéficiant de larges amplitudes horaires, positionnées en des points névralgiques du tissu urbain, souvent dans des artères marchandes à forte fréquentation, ces nouvelles structures se déclinent comme des *living rooms* publics, aisément accessibles, comme des lieux de vie citoyens, derniers espaces communs gratuits avec les parcs, où chaque type de public doit pouvoir se sentir à l'aise et trouver sa place. La nouvelle bibliothèque centrale de Cambridge, hébergée dans un centre commercial flambant neuf au centre de la ville, a ainsi cherché à restituer l'ambiance chaleureuse et ensoleillée d'un dimanche matin, où on lit confortablement chez soi. La bibliothèque de Limoges, en France, a fait récemment une campagne de publicité intitulée « Comme à la maison », revendiquant directement le lien avec le confort et le cadre non contraignant du foyer. La bibliothèque devient une forme de second chez-soi public, où l'on reproduit des usages domestiques en se mêlant aux autres. Les usagers sont autorisés à boire un café en effectuant une recherche sur Internet ou à discuter de littérature ou du quotidien dans de confortables fauteuils, tout en répondant à un appel si leur téléphone portable sonne. Comme les obstacles traditionnels sont levés, il devient possible pour le public de s'approprier le lieu personnellement, comme le préconise David Adjaye, architecte des *idea stores*, qui les envisage comme des « *containers de vie* ». La bibliothèque fait figure de troisième lieu, ni domicile (premier lieu) ni sphère du travail (second lieu), mais espace de vie informel dédié à la collectivité.

La bibliothèque, un nouveau troisième lieu idoine

Cette bibliothèque se veut lieu de culture, d'étude, d'apprentissage, de détente, de loisir, mais aussi fondamentalement lieu de débat, de rencontre, lieu de vie. Il s'agit de proposer un terrain neutre, fédérateur, où les usagers peuvent se retrouver et qu'ils peuvent investir à leur guise, tout en développant un sentiment d'appartenance communautaire. Il s'agit d'injecter du lien entre les différents membres de la collectivité, de recréer du capital social, d'apprendre à se côtoyer, à vivre ensemble. En ce sens, la bibliothèque peut jouer un rôle politique fort, comme le faisaient auparavant l'église, les places de marché ou les

bistrot, les cafés, troisièmes lieux par excellence pour Ray Oldenburg, fondateur du concept.

On est en droit de se demander si l'on a encore véritablement affaire à une bibliothèque plutôt qu'à un objet culturel et social protéiforme, si la vocation sociale renforcée des bibliothèques troisième lieu ne tend pas à évincer les missions fondamentales des bibliothèques, la lecture, la transmission des savoirs et de la culture, ou si au contraire elle ne présente pas un cadre particulièrement propice à leur mise en valeur, en les inscrivant dans un cadre attrayant et stimulant, s'adressant au plus grand nombre. On peut s'interroger sur la compatibilité des techniques marketing employées par cette nouvelle génération de bibliothèques avec ces missions et l'essence du troisième lieu. Il est bon de le faire en se remémorant toutefois que les finalités essentiellement non marchandes de la bibliothèque désamorcent ce paradoxe apparent. Enfin, si la bibliothèque troisième lieu scelle l'ère de la dissonance culturelle, de l'*infotainment*, des cheminement multiples vers la culture, cela ne doit pas pour autant remettre nécessairement en cause la qualité des collections. On peut tout à fait opter pour une approche non élitiste de la culture, sans renoncer dans le même temps à toute exigence en matière de contenus. La bibliothèque troisième lieu peut servir bien au contraire de tremplin privilégié vers la culture et la démocratisation de celle-ci.

Notes

1. Flood, Alison. 2008. « Library's bookbudget fall again », *The Guardian* (29 octobre).
2. McDonald, Andrew. 2007. « The top ten qualities of good library space », in *IFLA library building guidelines : developments & reflections*. Munich : K.G. Saur, p. 13.
3. Entretien par courriel avec Cora König, au sujet du concept de la *Belevnisbibliotheek*, « bibliothèque de l'expérience ».
4. Tower Hamlets compte plusieurs *idea stores*, dont les façades vitrées aux rayures vertes et bleues rappellent les couleurs des étals des marchés locaux et opèrent comme un logo, à la façon de ceux adoptés par les chaînes commerciales.
5. Tower Hamlets Borough Council. 2006. « A library and lifelong learning strategy for Tower Hamlets ». Londres. Ce document figure en ligne, sur le site des *idea stores*, et retrace leur genèse, leurs caractéristiques, leurs objectifs et les stratégies développées pour les atteindre.
6. Schmidt, Janine. 2007. « Unlocking the library : library design from a marketing perspective », in *IFLA library building guidelines : developments & reflections*. Munich : K.G. Saur, p. 65-66.
7. Webb, T.D. 2000. *Building libraries for the 21st century : the shape of information*. Jefferson : McFarland, p. 11.

Mathilde Servet, conservateur d'État des bibliothèques, est chef de projet numérisation à la BnF. Elle s'intéresse en parallèle aux bibliothèques troisième lieu et intervient ponctuellement en tant que consultante, notamment auprès de l'agence d'architecture Loci Anima pour la future médiathèque d'Angoulême et de l'agence d'ingénierie culturelle abcd pour le « troisième lieu » de Thionville.

Livre numérique comme véhicule de communauté en bibliothèque



Christian Liboiron
christian.liboiron@gmail.com



photo / Matt Whitwell

Depuis longtemps, on ne voit plus ces fiches d'emprunt insérées dans une enveloppe à l'intérieur de la couverture arrière des livres. J'aimais beaucoup ces petites fiches de carton jaune indiquant la date d'emprunt et donc l'échéance du prêt en question. J'aimais surtout consulter la liste des usagers qui avaient emprunté un livre avant moi. Parfois, j'y reconnaissais un nom familier, ou même un ami ou un professeur. On pouvait déceler avec ces fiches la vie du livre, le nombre d'emprunts, la fréquence également. Certains livres étaient plus véloces que d'autres, et quelques-uns semblaient hautement confidentiels. Le mystère existait quand la fiche, abîmée, perdue, mais souvent complètement remplie, était changée. Alors, tout le parcours du livre était du coup effacé, il devenait amnésique.

Valeur intrinsèque et extrinsèque du livre numérique

Ce long préambule pour souligner l'importance du livre numérique, mais non sa valeur intrinsèque, indéniable. Un texte idéalement libre de tout verrou, ouvert le plus possible à tout support, bref aux possibilités offertes par la technologie. Le livre numérique doit offrir les mêmes avantages que ceux conférés par le livre papier actuel, en plus des avantages du numérique, comme l'intégration d'un dictionnaire, par exemple, et d'autres fonctionnalités.

Le livre numérique sera encore plus riche que son équivalent papier et, en plus de ces propriétés nouvelles, il a une valeur extrinsèque de connectivité entre les usagers. Le livre retrouve la mémoire de son parcours à travers ses lecteurs, comme le permettait la fiche d'emprunt, mais, plus encore, il crée un nouvel espace virtuel.

Bibliothèque au sein de ses communautés d'intérêts

Le livre numérique pourrait devenir un véhicule important d'animation de communautés d'intérêts pour les bibliothèques et, de ce fait, mettre le réseau des bibliothèques

publiques, scolaires ou universitaires au centre d'échanges et de discussions. Les bibliothèques sont naturellement des espaces de communautés et s'affairent à offrir des services extra-muros, tendance que le livre numérique peut faciliter.

Quand on regarde de près la définition des réseaux sociaux actuels, elle partage un certain tronc commun avec celle d'une bibliothèque, au sens large bien entendu. Les réseaux sociaux se composent de trois éléments de base : participants, lieu et contenu. On pense à *Facebook*, à *Twitter*, à *Flickr* et consorts, mais également à des sites de lecture sociale, comme *Pause Lecture*, *Goodreads* et *Bookglutton*, plus près de l'univers des bibliothèques.

Le livre numérique qui circule dans le réseau des bibliothèques a le potentiel de conserver la trace des emprunts, donc de son parcours, mais, plus intéressant encore, l'activité de l'utilisateur peut être conservée et agrégée au profit des autres, que ce soit le surlignement, les commentaires et les discussions d'un club de lecture, à même les fonctionnalités du livre numérique. La bibliothèque accumule ainsi un méta-contenu sur les livres, favorise la création d'un réseau social général et de communautés d'intérêts plus particuliers, scientifique, thématique, régional, etc.

Livres numériques : contenu et métacontenu

Dans la tradition judaïque, plus particulièrement la tradition orthodoxe, le Talmud, texte hermétique et complexe, a été analysé et critiqué abondamment par les rabbins, qu'ils aient de la notoriété ou pas. Ces lectures critiques, voire ces corrections, sont incluses dans toutes les éditions du Talmud à travers son histoire. Cette tradition juive du texte, dans ce cas sacré, qui incorpore ce qu'on appelle l'appareil critique d'un livre par des érudits, peut nous enseigner comment aujourd'hui le livre numérique peut profiter de cette pratique.

Alors que cette tradition fait appel à quelques exégètes et savants, aujourd'hui les réseaux sociaux font appel à l'intelligence des foules. De commentaires superficiels et anecdotiques, d'intérêt pour un cercle restreint de connaissances ou de spécialistes d'un domaine donné, aux commentaires d'amateurs sérieux et de spécialistes, c'est l'amalgame com-

munautaire qui peut faire profiter de sa science.

Ainsi, en empruntant *Kamouraska* d'Anne Hébert, j'aurai accès aux usagers qui l'ont également emprunté. Je pourrai consulter les passages annotés ou les plus surlignés, comme le permettent actuellement les applications de liseuses, accéder à un hyperlien qui renvoie à une photo d'époque ou contemporaine d'un lieu, ou même à un commentaire comparatif sur un extrait du film de Claude Jutra ou de *Mon oncle Antoine*. Les possibilités sont immenses. Le défi réside dans la qualité des commentaires et des annotations, mais l'arbitrage doit privilégier la transparence et la modération par les usagers eux-mêmes.

Participants et rôle accru des usagers

Le développement fulgurant des réseaux sociaux mène à un constat sur la manière de s'informer et de se divertir des gens, et bien sûr de consommer. Dans toutes les sphères d'activité, que ce soit dans les médias, les entreprises ou les services publics, les gens souhaitent être partie prenante de ces organisations et y participer activement. Le succès futur des organisations dépendra de leur capacité à créer une base d'*aficionados* et de superusagers, et les bibliothèques n'y échapperont pas. La participation est le nouveau paradigme, sur Internet comme ailleurs.

Le livre numérique devient une plateforme de connexion entre ces usagers, et surtout un véhicule de réseautage de participants à une même communauté d'intérêts. Imaginons que 300 personnes qui ont emprunté, lu et annoté *Kamouraska*, qu'elles viennent de Moscou, de Paris, de Montréal ou de Rivière-du-Loup, soient mises en contact pour discuter de l'œuvre, de la symbolique de l'hiver dans la littérature québécoise, ou de je ne sais quoi. La participation à travers les fonctionnalités périphériques du livre numérique pourrait permettre le rayonnement accru d'un réseau de bibliothèques, grâce à ce réseau d'usagers actifs, et les abonnés profiteraient ainsi d'une mise en réseau. Quel chercheur de Moscou ne souhaiterait pas connaître l'avis d'un lecteur de Rivière-du-Loup sur sa compréhension de *Kamouraska*?

On comprend que chaque abonné aurait ainsi son profil de membre du réseau, qui se bonifierait au rythme de ses activités auprès de sa bibliothèque.

Bibliothèque comme lieu physique et virtuel

La présence sur Internet, et particulièrement sur les réseaux sociaux, est devenue un enjeu pour beaucoup d'organisations qui, sans cette présence, perdent de leur pertinence dans les communautés qu'elles desservent. Cette présence peut s'effectuer de multiples façons, l'assurer par le livre numérique ajoute à leur pertinence et permet d'offrir un rôle de participation aux usagers.

Les bibliothèques et leur personnel sont maîtres dans la gestion de contenu et de l'information, que ce soit le référencement, l'indexation ou la recherche, par exemple. En ce sens, ils peuvent apporter de meilleures pratiques de catalogage, déficientes dans la majorité des réseaux sociaux, et

assurer une meilleure plateforme de partage sur chacun des livres. Ces livres ne sont plus des îles isolées, mais un réseau de livres qui composent une collection autant qu'une communauté. Voilà pourquoi chaque livre numérique devient une parcelle de bibliothèque.

Livre et bibliothèque dématérialisés

Par le rôle et le mandat même des bibliothèques, celles-ci sont certainement en position privilégiée pour offrir ce genre de service et mettre en réseau non plus simplement leurs collections entre elles, mais aussi livres et usagers. Ce n'est pas seulement le livre qui se dématérialise, c'est aussi la bibliothèque qui entre dans un espace virtuel.

Christian Liboiron est gestionnaire en vente et en marketing dans le secteur de l'édition. Il est également co-organisateur de BookCamp Montréal.

Naviguer en eaux troubles

le développement d'outils pour les jeux en ligne en bibliothèque



Thierry Robert
thierry.robert@ville.montreal.qc.ca

Depuis quelques années, le jeu s'intègre de plus en plus à nos espaces et va jusqu'à remettre en question la place réservée à la diversité des œuvres culturelles. Malgré que les bibliothèques proposent des jeux depuis plusieurs siècles (Nicholson, 2010), l'effervescence des jeux vidéo est un nouveau défi pour la gestion du divertissement entre les murs de la bibliothèque. Tout cela commence par les jeux en ligne, souvent parmi les principales utilisations des postes informatiques dans les bibliothèques publiques, sinon la principale. Cette sous-catégorie des jeux vidéo est souvent mise de côté devant des appareils plus coûteux, ce qui laisse de côté les jeux en ligne, qui attirent pourtant plus de 25 % des joueurs sociaux réguliers chez les adultes (Information

Solutions Group, 2010). Devant ce nouveau paradigme, la question peut se résumer ainsi : que pouvons-nous faire pour intégrer les jeux en ligne à notre mission et leur permettre de mûrir en tant que nouvelle offre culturelle?

Pour l'instant, les bibliothécaires nagent dans un certain flou : incapables de gérer ce nouveau flux d'intérêt, certains décident de limiter l'utilisation des jeux, tandis que d'autres proposent pêle-mêle des listes de suggestions maison. Il devient de plus en plus évident que nous devons utiliser nos compétences acquises de professionnels de l'information avec d'autres ressources plus traditionnelles, afin de les appliquer aux jeux en ligne. Pour bien représenter la diversité qui existe et apprendre à naviguer à travers les centaines de milliers de jeux en ligne, il faut développer une expertise issue à la fois des compétences bibliothéconomiques et des concepteurs de jeux. Comme le bibliothécaire qui s'intéresse aux livres en devient un critique, les ludothécaires doivent connaître le monde du jeu afin de comprendre les subtilités de son évaluation. Il doit s'inspirer des particularités des trames narratives non linéaires pour développer des outils adaptés à la classification des jeux, à l'établissement de règles de rejet en fonction de la présence de violence, de sexualité, de racisme et de sexisme, à l'évaluation de critères de sélection tels que la jouabilité, le graphisme, les mécanismes et les règles du jeu, la difficulté et le public cible d'une œuvre ludique. Les compétences acquises par les ludothécaires sur les jeux en ligne devraient mener à la création de programmes sur ceux-ci dans les bibliothèques.

Un programme de jeux en ligne selon l'expérience de jeu

Comme pour le développement de collections, les bibliothécaires doivent de prime abord s'intéresser aux jeux en ligne pour répondre à un besoin des usagers. Deux grandes avenues sont disponibles pour initier le contact entre les usagers et la collection : le programme libre (semblable à un prêt de document en bibliothèque) et le programme encadré (semblable à une animation comme l'heure du conte). Pour le premier, un espace Web ou une ludographie papier permet de diffuser une sélection effectuée par des experts. Pour le second, le jeu en ligne devient un outil pour la transmission d'une information qui peut être éducative, sociale ou ludique.

Avant de vous lancer dans le développement d'une telle collection, il faut tenir compte de l'élément le plus crucial de votre réflexion : l'expérience de jeu que vous souhaitez faire vivre à vos usagers. Selon le bibliothécaire Scott Nicholson, il existe cinq grandes catégories d'expériences de jeu : les jeux axés sur les connaissances (*Cranium*, jeux questionnaires en ligne), les jeux axés sur la stratégie (*Starcraft*, *Risk*), les jeux axés sur l'action (*Doom*, *Tetris*), les jeux axés sur la narration (*Dungeons and Dragons*) et finalement, dans un registre un peu plus complexe à atteindre pour les jeux en ligne, les jeux axés sur les relations sociales (*Wii Sports*, *Guitar Hero*). Veuillez noter que les exemples inscrits entre parenthèses ne sont pas propres à la catégorie sous laquelle ils apparaissent, mais représentent des titres qui peuvent être utilisés pour

réussir à atteindre l'expérience souhaitée. Ainsi, chacune des expériences que vous souhaitez faire vivre à vos usagers vient avec un éventail de bonnes pratiques, de critères (son, ambiance, public cible, espace requis, expertise des animateurs) et de jeux qui guideront la création de votre programme de jeux en ligne. Par exemple, vous pouvez mettre sur pied un programme intergénérationnel pour développer les relations enfants-aînés (jeux axés sur les connaissances ou les relations sociales), des tournois entre usagers ou entre bibliothèques pour rafraîchir l'image de votre bibliothèque (jeux axés sur l'action ou la stratégie), des lieux de discussion pour socialiser dans le cadre d'une activité commune (jeux axés sur la narration) ou des outils pour mieux faire comprendre une réalité ou un fait (jeux axés sur les connaissances).

Nous devons utiliser nos compétences acquises avec d'autres ressources plus traditionnelles, afin de les appliquer aux jeux en ligne.

La sélection des documents

Pour réussir à développer un programme de jeux en ligne, nous sommes aussi confrontés à d'autres problématiques particulières à ce type de documents. Les jeux en ligne sont parfois payants (ou demandent un investissement pour que les joueurs reçoivent des bonus), nécessitent souvent des plugiciels (la plupart du temps Flash), sont fréquemment violents, hébergés sur des portails hyperpublicitaires, rarement en langue française (et encore plus rarement de création québécoise), engloutis dans des classifications complexes et potentiellement reliés à d'autres jeux à caractère sexuel. Il devient donc évident que les bibliothécaires sont appelés à naviguer dans une mer de jeux de qualité très variable, qui cherchent plus souvent à favoriser le gain des créateurs qu'à être la porte d'entrée des concepteurs.

Pour aider à votre sélection, quelques sites proposent des critiques de jeux en ligne, comme *JayisGames* qui présente une analyse complète des œuvres, met en scène une compétition de jeux en ligne pour développer de nouveaux talents et offre une classification du contenu à quatre cotes, selon le langage, la violence et les situations adultes (nudité, drogues et sexualité). De plus, la majorité des portails de jeux offrent une cote de popularité des usagers et une cote d'expert qui peut donner un deuxième avis.

La création d'un programme libre

Dans les bibliothèques, la création d'un programme libre implique automatiquement la mise sur pied de divers outils : grille de sélection, outil de mise en valeur et de présentation des jeux en ligne, promotion, politique de mise à jour, tutoriels et outils de référence, afin d'aider les usagers à mieux intégrer le monde du jeu en ligne. Si votre bibliothèque désire développer une collection en lien avec une expérience de jeu,

il vous faut créer un espace de présentation (Web ou papier), développer votre contenu et favoriser sa diffusion par la plus-value que peuvent apporter les ludothécaires : classification, sélection rigoureuse et informations supplémentaires. Parmi ces informations, notons quelques critères que vous pouvez ajouter : tableau des pointages, tutoriels d'aide, procédures pas à pas, traduction des règles pour les jeux en d'autres langues, durée du jeu, degré de difficulté, public cible, besoins techniques et résumé du jeu. En plus de votre sélection particulière, cet ensemble de données supplémentaires permet à votre offre de se distinguer des portails de jeux en ligne existant déjà sur le Web.

S'il est une collection pour laquelle les compétences des bibliothécaires en sélection sont nécessaires, il s'agit bien des jeux en ligne.

Pour ce qui est de la pérennité, les ludographies de jeux en ligne sont semblables aux webographies : le contenu est appelé à changer subitement et sans préavis. Il faut donc nous assurer de vérifier les liens et l'évolution du contenu sur les sites que nous dirigeons. Une possibilité est d'offrir le jeu directement sur notre site via un lien incorporé (*embedded*). Par contre, il faut aussi nous assurer d'avoir les droits pour effectuer une telle redirection. À ce sujet, le site *Armorgames* offre une gamme de produits à incorporer, que vous pouvez ajouter à votre portail si vous en mentionnez la provenance.

La création d'un programme encadré

Contrairement à un programme libre, un programme encadré demande moins d'investissement de la part de vos ressources humaines et moins de temps de création. Par contre, vous devez engager un animateur possédant la compétence nécessaire pour l'utilisation de jeux en ligne dans un contexte particulier et pour une orientation structurée. De plus, si votre bibliothèque veut offrir une animation sur les jeux en ligne, il faut vous assurer que votre parc informatique soit adapté au nombre d'utilisateurs présents, tant pour la vitesse de connexion que pour le nombre de postes. Les animations permettent souvent de rejoindre plus directement les usagers et d'intégrer le jeu à un programme plus vaste, comme peut le faire un livre à l'heure du conte.

Comme outils pédagogiques, les jeux ont souvent été reconnus pour leur apport à la compréhension systémique (Gee, 2007). Par contre, cette valeur ajoutée est souvent méconnue des bibliothécaires, qui espèrent offrir un gain plus concret. Ainsi, de plus en plus de jeux sont disponibles sous un nouvel étiquetage : les jeux sérieux. Cette nouvelle itération des jeux pédagogiques provient « *des médias d'un nouveau genre, qui utilisent les forces du jeu vidéo à des fins de formation, de thérapie ou d'apprentissage par l'action* ». Plusieurs musées et services gouvernementaux offrent désor-

mais des jeux sérieux en ligne, pour sensibiliser les jeunes par une approche ludique. Que ce soit le musée qui veut intéresser les jeunes à diverses réalités géographiques ou spatiales, Educ'Alcool qui veut les sensibiliser aux effets de l'alcool ou les services policiers qui s'intéressent à la sécurité sur le Web, de multiples créations originales sont développées pour rendre accessible l'information par ce nouveau support. Les jeux sérieux se prêtent particulièrement bien à la sensibilisation sur un sujet donné, et donc à la transformation du jeu en ligne en un outil dans le cadre d'une animation.

Pour ce qui est des questions (qui viendront fréquemment, voire obligatoirement) sur la relation entre les jeux et les livres, sur la violence, sur la dépendance et sur les valeurs proposées par les jeux, il ne faut jamais oublier qu'ils sont, au même titre que les autres œuvres, des supports utilisés librement par les créateurs. Devant l'avènement de cette nouvelle forme de loisir, les bibliothèques se doivent d'anticiper les besoins de la clientèle, en offrant une sélection de titres pour l'amener à mieux interagir avec ces œuvres. S'il est une collection pour laquelle les compétences des bibliothécaires en sélection sont nécessaires, il s'agit bien des jeux en ligne. Bref, rien ne sera simple si les bibliothécaires ne sont pas préparés à faire face à ce nouveau défi. Et, avant d'offrir des services de référence et de combler le besoin des usagers dans le domaine ludique, je crains que la traversée soit longue.

Bibliographie

- Armorgames. 2010. *Free website games*. [<http://armorgames.com/free-website-games>] (consulté le 5 septembre).
- Information Solutions Group. 2010. *2010 social gaming research*. [http://www.infosolutionsgroup.com/2010_PopCap_Social_Gaming_Research_Results.pdf] (consulté le 5 septembre).
- Jayisgames. 2010. *Flash and casual game reviews : walkthrough, room escape games, point and click games, puzzle games and more!*. [<http://jayisgames.com/>] (consulté le 5 septembre).
- Gee, James Paul. 2007. *What video games have to teach us about learning and literacy*. (2e éd.) New York : Palgrave Macmillan.
- Nicholson, Scott. 2010. *Everyone plays at the library*. Medford, N.J. : Information Today Inc.

Thierry Robert est bibliothécaire à la Direction des bibliothèques publiques de la Ville de Montréal et diplômé de l'EBSI depuis l'hiver 2010. Il s'occupe de la médiation du site Web SOS Devoirs, un outil de promotion du fonds documentaire, destiné aux 6 à 12 ans. Il est aussi le concepteur des jeux Web de formation documentaire SOS Jungle, destiné au projet de portail jeunesse, et Ludiformation, un projet de formation en recherche dans les bases de données aux niveaux collégial et universitaire, sous la direction de Clément Arsenault. Durant la dernière année, il a présenté un résumé de ses travaux sur les jeux en bibliothèque au LIDA (Libraries in the Digital Ages) à Zadar, en Croatie, et à l'ACSI (Association canadienne des sciences de l'information) à l'Université Concordia, à Montréal.

Pour favoriser la rencontre des enfants et des livres

L'Union internationale pour les livres de jeunesse



Pascal Grenier
pascale.grenier@banq.qc.ca

« Il n'y a pas que la soupe qui fait grandir. »¹

Il existe partout dans le monde des adultes qui multiplient les idées et les actions afin que les enfants, peu importe leurs origines et l'endroit où ils vivent, aient à leur portée des livres de qualité conçus pour eux et destinés à les amener à rêver, à réfléchir et à s'affranchir.

Et quoi de mieux pour multiplier ces idées et ces ressources que de les mettre en commun?

C'est la mission que s'est donnée l'Union internationale pour les livres de jeunesse² (IBBY), dont les membres croient que les livres pour la jeunesse peuvent rapprocher les cultures et, ultimement, promouvoir la paix. Plus près de nous, IBBY Canada³ fait le lien avec ceux qui, dans le monde entier, partagent ces mêmes valeurs.

Une union internationale pour un partage planétaire

Plusieurs organisations à vocation culturelle et humanitaire sont nées au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. Fondée en 1953 à Zurich, en Suisse, l'Union internationale pour les livres de jeunesse en est une. Sa mission première est restée la même depuis sa fondation :

« En tant qu'organisation non gouvernementale avec un statut officiel à l'Unesco et à l'Unicef, [l'Union internationale pour les livres de jeunesse, ou IBBY] a pour mission de défendre les livres pour la jeunesse. Les buts d'IBBY sont conformes aux principes de la Convention internationale des droits de l'enfant, telle qu'elle a été ratifiée par l'Organisation des Nations unies en 1990. L'un de ses principaux articles concerne le droit de l'enfant à bénéficier d'une éducation élémentaire et à accéder librement à l'information. Grâce à l'initiative d'IBBY dans la rédaction de cet article, les nations du monde entier sont invitées à promouvoir la production et la distribution de livres pour la jeunesse. »⁴

Depuis la fondation d'IBBY, plus de 70 sections nationales ont vu le jour. Chacune d'entre elles est indépendante et libre de choisir son propre mode de fonctionnement et de gestion. Des sections fonctionnent avec un comité d'administration comprenant des membres, tandis que d'autres sont représentées par une institution. Mais toutes sont sans but lucratif.

Les objectifs et les programmes d'IBBY sont fixés par le comité exécutif de l'association, composé de 10 personnes provenant de pays différents et d'un président. Ces personnes bénévoles sont élues tous les deux ans par les sections nationales réunies en assemblée générale pendant le congrès qui a lieu chaque année dans une ville différente. C'est Saint-Jacques-de-Compostelle, en Espagne, qui a été choisi pour être la ville hôte du congrès de 2010, qui a eu lieu du 8 au 12 septembre⁵. Les affaires courantes sont quant à elles traitées par le secrétariat, établi à Bâle, en Suisse.

Une section nationale canadienne depuis 30 ans pour rassembler les cultures

IBBY Canada, l'une des 77 sections d'IBBY, a été fondé en 1980. En novembre, IBBY Canada fêtera donc son 30^e anniversaire. Au cœur de ses missions pour promouvoir la littérature canadienne pour la jeunesse, à l'échelle nationale et internationale, et appuyer des organisations aux missions similaires dans le monde entier, voici quelques-unes des activités qu'il pilote ou qu'il pratique en collaboration avec différentes sections nationales :

- prix Elizabeth Mrazik-Cleaver, décerné annuellement à un livre jeunesse canadien pour la qualité et l'originalité de ses illustrations;
- prix Claude Aubry, remis tous les deux ans à une personne ayant contribué, au cours de sa carrière, à la promotion et à la reconnaissance de la littérature jeunesse canadienne;
- bourse Frances E. Russell, remise annuellement pour un travail de recherche canadien sur la littérature jeunesse ou le lectorat jeune;
- instance de sélection des nominations pour les prix Astrid Lindgren et Hans Christian Andersen, les deux plus hautes distinctions internationales dans le domaine de la littérature jeunesse, et le prix de promotion de la lecture IBBY Asahi;
- sélection de titres canadiens pour la liste d'honneur, publiée tous les deux ans, fruit du travail collaboratif entre les

différentes sections d'IBBY;

- sélection de livres canadiens pour le projet international « Les meilleurs livres pour les enfants handicapés ».

Devenir membre d'IBBY Canada et s'engager pour la cause

Les membres d'IBBY Canada sont auteurs, illustrateurs, éditeurs, traducteurs, journalistes, critiques littéraires, éducateurs, professeurs, étudiants, bibliothécaires, libraires, travailleurs sociaux et parents. Une fois l'an, habituellement à la toute fin de l'hiver, ils se rencontrent à Toronto pour discuter des activités passées et futures de l'organisation. Cette occasion unique permet de partager des idées et de créer des liens, ainsi que de faire connaître ce qui se passe chez nous, au Québec, et d'en apprendre plus sur les pratiques canadiennes-anglaises et l'actualité dans le domaine de la littérature jeunesse de langue anglaise. Cela étant, si les auteurs, illustrateurs et éditeurs de littérature jeunesse québécoise sont bien représentés à la réunion annuelle de Toronto, ayant remporté plusieurs des prix décernés, il reste que, parmi l'ensemble des membres, peu sont québécois.

Il faut aussi savoir qu'IBBY Canada n'a aucune permanence ni direction générale. Les membres du comité d'administration travaillent bénévolement, menant les activités de l'organisme à bon port, selon l'esprit des missions de l'association. Toutefois, bon an mal an, malgré toute la bonne volonté du monde et un enthousiasme vif et partagé, le besoin de renforts se fait toujours sentir.

Être membre individuel d'IBBY Canada coûte 50 \$ par année⁶. Cet abonnement n'est pas accompagné d'une revue spécialisée ou de matériel promotionnel de maisons d'édition. Cependant, tout l'argent provenant des adhésions sert ou bien à décerner des bourses, ou bien à remettre des prix, ou bien à soutenir des projets à l'échelle nationale ou internationale, et ce, toujours avec le même objectif : favoriser les rencontres entre les livres et les enfants, ici et dans le monde entier.

Si vous voulez en savoir plus sur IBBY et IBBY Canada, ou connaître de quelle façon vous pourriez apporter votre aide et votre contribution, je vous invite à consulter les liens indiqués ci-dessous ou à communiquer avec moi par courriel.

Notes

1. Slogan du Salon du livre de jeunesse 1991 en Seine-Saint-Denis, Montreuil (France).
2. IBBY [www.ibby.org].
3. IBBY Canada [www.ibby-canada.org].
4. « Qu'est-ce qu'IBBY » [www.ibby.org/index.php?id=about&L=2].
5. Congrès 2010 [www.ibbycompostela2010.org].
6. Pour devenir membre d'IBBY Canada [<http://www.ibby-canada.org/join.html>].

Pascale grenier est bibliothécaire responsable du Centre québécois de ressources en littérature pour la jeunesse (CQRLJ) de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) et conseillère pour la section québécoise d'IBBY Canada.

Bambou, le blogue qui pousse



Jérôme Pouchol
jpouchol@gmail.com

On ne compte plus aujourd'hui le nombre de blogues professionnels consacrés aux sciences de l'information et de la documentation. Leur essor continu et leur audience témoignent en effet d'un réel besoin de la profession des bibliothécaires et documentalistes de s'informer, de s'autoformer, de s'intégrer à une communauté d'échanges et de partage, bref de prendre en marche, à différents niveaux d'implication, le train de la veille et de l'édition numériques. Parmi ces biblioblogues, notons la singularité de *Bambou*¹, un blogue institutionnel à ancrage territorial, celui du réseau intercommunal des médiathèques Ouest Provence² (France). Conçu initialement pour être avant tout un outil de management de la connaissance – outil de veille informationnelle et de partage des savoirs professionnels – au service d'une organisation particulière, celle de la MIOP³, *Bambou* a pourtant, au fil des billets, gagné en visibilité dans la biblioblogosphère francophone : il est devenu aujourd'hui, au terme de 30 mois d'activité, un acteur à part entière dans le paysage de l'info-doc en ligne (90 000 visites à ce jour).

Au sein d'une diversité thématique, *Bambou* fait plus particulièrement référence dans les domaines de la politique documentaire – dont on notera ici l'acceptation large du terme – et des logiciels libres de bibliothèque, deux domaines phares de l'activité du réseau intercommunal Ouest Provence, deux sujets au cœur des problématiques actuelles du métier. Billets informatifs, analyses synthétiques, outils de pilotage, modèle de fiche de poste, descriptif organisationnel, entretiens, actes de colloque, autant de contenus ainsi produits qui peuvent accompagner la réflexion et l'action des professionnels au sein de leurs établissements documentaires.

Animé par le directeur de la politique documentaire, en corédaction avec d'autres acteurs du réseau Ouest Provence, *Bambou* espère bien prendre « rhizome » et démontrer qu'un tel outil de veille et de publication interne peut participer progressivement à l'expression et à la diffusion d'une culture professionnelle commune.

Bambou en chiffre

Nombre de visites (au 14 nov. 2010)	90 000
Nombre de billets	220 (190 commentaires)
Moyenne quotidienne	120 (maximum : 950)
Catégories les + représentées	MIOP Koha Logiciel libre Internet Poldoc TICE Bibliothèque numérique
Pages (onglets) les + visitées	Page d'accueil (32 000 visites) Bambou ? (5 000) Poldoc (4 000) Symposium Koha (4 000) Concours (3 000) Sites pro (2 500) e-veillez-vous ! (2 200)
TOP 10 des articles les + visités	Les logiciels libres en bibliothèque (3 000) Fiche domaine V3 (1 800) La Poldoc de la MIOP (900) Un entretien avec les sociétés prestataires autour de Koha Banques d'images libres de droit Olivier Donnat répond à Bambou La MIOP en campagne Les guides Michelin sur Google Books Koha à la BU d'Aix-Marseille Les séances DJing de la MIOP
Les principaux vecteurs d'accès	Netvibes.com/ Portail MIOP (page espace pro) Google.fr/reader Twitter Poldoc enssib Netvibes.com/Bibliobsession
TOP 10 des termes de recherche	bambou miop bambou blog blog bambou symposium Koha salon du livre olivier donnat bambou miop bambou pouchol bambou koha

Notes

1. <http://docmiop.wordpress.com/>.
2. <http://www.mediathequeouestprovence.fr>.
3. Médiathèque intercommunale Ouest Provence.

Jérôme Pouchol est directeur de la politique documentaire de la médiathèque intercommunale Ouest Provence.



REGARD, un investissement rentable pour votre bibliothèque!

**Un produit
éprouvé,
stable,
évolutif,
flexible,
durable,
et surtout
économique**

- **REGARD** est un logiciel québécois qui comprend tous les **outils** nécessaires pour **gérer efficacement** une **bibliothèque**, y compris :
 - module d'aide au catalogage MARC 21
 - veille informationnelle
- De plus, tous les **clients** de **REGARD** bénéficient :
 - d'un engagement sans contrat à long terme
 - d'un service incomparable
 - soutien téléphonique illimité
 - formation
 - équipe de spécialistes
 - etc.

**REGARD est utilisé dans
plus de 1500 établissements**

Distributeur autorisé –
Marché municipal



info@m2e.qc.ca
www.m2e.qc.ca
514 251-3718



Technologies au service
de l'éducation

info@grics.qc.ca
www.grics.qc.ca
514 251-3730

Les technologies permettent-elles l'intelligence collective?



Olivier Le Deuff
oledeuff@gmail.com

Un ouvrage récent (Juanals et Noyer, 2010) fait le point sur le rapport entre les technologies de l'information et l'intelligence collective. Il y fait état de différents projets et réflexions autour d'intelligences collectives, le concept étant volontairement au pluriel pour démontrer cette variété d'approches. De nouvelles potentialités et systèmes innovants sont en effet actuellement à l'œuvre, notamment via les technologies du numérique qui vont bouleverser les méthodes de travail et de formation, ce que montrent particulièrement Brigitte Juanals et Jean Max Noyer :

Ces systèmes (...) supposent l'apprentissage et l'adoption de normes, de programmes, de routines, de dispositifs d'écriture et d'interfaces à la plasticité très grande. Ils supposent que soient développés et appropriés des modes de représentation et de navigation dans des espaces-temps coopératifs complexes et distribués. D'où le renouvellement des dispositifs de formation continue et la remise en cause des systèmes de formation figés dans le temps comme dans les contenus. C'est à ces conditions que des dispositifs coopératifs, impliquant des agents hybrides, hétérogènes, asynchrones et porteurs de temporalités et de subjectivités très différenciées, peuvent se développer.» (p.38)

Les technologies du numérique constituent des conditions qui contribuent au succès de dispositifs complexes de gestion de l'information et des connaissances. Cependant, s'il faut espérer la mise en place et le développement d'intelligences collectives, cela ne peut se produire qu'à deux conditions principales :

- d'une part, que l'échelon individuel puisse s'épanouir et progresser au sein des dispositifs de manière non contrainte et nullement coercitive, afin que l'apport individuel soit un actif dans la dimension collective;
- d'autre part, que la technique soit support de la pensée.

Il importe donc que les technologies de l'information soient conçues de manière à être utilisées pour la progression individuelle et collective, et non pas pour être des instruments de contrôle et de captation publicitaire. La technique est donc

bien plus qu'un simple outil, elle est un élément constituant de l'intelligence et de la culture, ce que rappelle fort justement Bernard Stiegler :

La culture n'est rien d'autre que la capacité d'hériter collectivement de l'expérience de nos ancêtres et cela a été compris depuis longtemps. Ce qui a été moins compris, c'est que la technique (...) est la condition d'une telle transmission. (Stiegler, 1998, p.193)

Par conséquent, la réussite des intelligences collectives repose sur le développement d'une culture technique qui ne peut s'acquérir que par une formation. Cette dernière n'est pas nécessairement de nature scolaire, mais peut aussi s'acquérir par le biais de « réseaux apprenants ».

Développer une culture technique face à des usages prescrits

La culture technique (Simondon, 1989) suppose un esprit critique et une liberté d'usage vis-à-vis des outils. Or, la tendance la plus prégnante dans les organisations est plutôt de procéder par mimétisme ou volonté. Cette stratégie, qui nie souvent les besoins des salariés ou des usagers, s'accompagne fréquemment de l'interdiction d'implanter de nouveaux outils et, avec eux, d'autres usages au sein de l'environnement de travail. La culture de la collaboration et de l'échange n'est pas réellement développée, malgré les travaux d'Olivier Zara (Zara, 2008). La méfiance prédomine d'autant que les responsables de la sécurité informatique ainsi que les managers craignent une dispersion et une perte de productivité, voire une diminution de leurs prérogatives, du fait des nouveaux outils comme les messageries instantanées, les réseaux sociaux, les wikis et les blogues.

Les dirigeants préfèrent souvent imposer une solution logicielle, le nouveau programme étant conçu comme remède à un problème détecté. Il se produit alors une « excroissance du code », comme le note Christian Fauré (Fauré, 2008), la technique étant perçue comme un palliatif, un remède qui soigne mais ne guérit pas vraiment et qui, au final, devient tout autant un poison. De plus, il se produit souvent une dépossession continue qui s'effectue avec le transfert du savoir-faire dans la machine ou le logiciel :

Ce qui se perd (...) c'est le savoir-faire et la connaissance critique. Et cela est d'autant plus vrai du point de vue de l'architecte qui doit penser l'articulation entre des composants du système d'information. On ne peut pas être architecte (que ce soit de l'architecture réseau, applicative ou même de l'architecture des données) en étant incapable de porter un regard critique. Cela passe nécessairement par la capacité à discuter et à émettre

des avis critiques, ce que ne sont pas capables de faire les experts techniques maîtrisant les solutions d'un seul éditeur de logiciel. (Fauré, 2009)

L'idéal est donc de former des individus capables de penser l'ensemble, dans une démarche proche de celle d'un architecte, et possédant une capacité critique, c'est-à-dire ayant aussi la possibilité d'envisager des alternatives, voire des améliorations. La technique ne doit donc pas servir de palliatif ou de simple remède, mais davantage être conçue comme médium de dispositifs de transmission.

Penser et concevoir les dispositifs de transmission

Les dispositifs d'organisation des connaissances constituent déjà des technologies de l'intelligence qui sont d'essence collective, ce qu'explique Pierre Lévy :

Il faut remarquer que les capacités cognitives individuelles reposent presque toutes sur l'utilisation d'outils symboliques (langues, écritures, institutions sociales diverses) ou matériels (instruments de mesure, d'observation, de calcul, véhicules et réseaux de transport, etc.) que l'individu n'a pas inventé lui-même mais qui lui ont été transmis ou enseignés par la culture ambiante. La plupart des connaissances mises en œuvre par ceux qui prétendent que l'intelligence est purement individuelle leur viennent des autres, via des institutions sociales comme la famille, l'école ou les médias, et ces connaissances n'auraient pu s'accumuler et se perfectionner sans de longues chaînes de transmission intergénérationnelles. » (Lévy, 2010)

Pierre Lévy nous est également fort utile pour répondre aux deux critiques habituelles – le collectif peut être bête et également annihiler le libre arbitre individuel – qui sont adressées au concept d'intelligence collective :

Ainsi, l'ironie facile sur la bêtise collective (qui est évidemment toujours la bêtise des « autres ») échoue à reconnaître tout ce que nos lumières personnelles doivent à la tradition et ce que nos institutions les plus puissantes doivent à notre capacité à penser et décider ensemble. Est-il besoin d'ajouter que l'adoption de l'intelligence collective comme valeur essentielle n'implique aucune abdication de la pensée critique ou de l'originalité individuelle? » (Lévy, 2010)

Pour parvenir à ce que ces dispositifs produisent des formes d'intelligence collective, il faut que les individus puissent en retirer des bénéfices personnels, de manière à ce que leur investissement soit ensuite profitable au collectif. Dès lors, des relations plus complexes peuvent se développer. Les technologies du numérique (veilles collectives, documents partagés, etc.) peuvent ainsi faciliter des entreprises plus ambitieuses.

Pierre Lévy travaille d'ailleurs actuellement au développement d'une lingua franca, c'est-à-dire d'une langue universelle, au travers du modèle IEML, qui « permettrait non

seulement d'élucider les mécanismes de la cognition symbolique mais encore de perfectionner notre gestion collective des connaissances et donc en fin de compte de soutenir le développement humain » (Lévy, 2010). Il s'agit aussi d'envisager une langue qui permettrait de mieux interagir au sein d'environnements numériques. Néanmoins, l'idéal serait que les usagers puissent être autant concepteurs que contributeurs de ces dispositifs.

Conclusion. Des besoins scientifiques : la mesure des intelligences collectives.

Pierre Lévy déplore notre incapacité à comprendre et à analyser la formation de l'intelligence collective. Il y a un déficit de mesure scientifique en la matière :

Il n'échappe à personne, en effet, que l'on ne dispose aujourd'hui d'aucune unité de mesure sérieuse ni de méthodes scientifiques rigoureuses pour évaluer la puissance d'une intelligence collective. Les quelques efforts qui ont été tentés dans cette direction se contentent généralement de choisir une batterie d'indicateurs et de mesurer des quantités (un « quotient d'intelligence collective »), alors qu'il faudrait pouvoir décrire des dynamiques de systèmes, des patterns d'évolution, des modèles de transformation de quantités et de valeurs dans l'univers des significations. Et au cas où l'on s'imaginerait disposer d'une telle méthode scientifique, la distinction classique entre l'objet étudié et le sujet de l'étude serait bien difficile à maintenir. Il ne peut jamais être garanti – par exemple – que le prétendu « objet » étudié (un groupe humain) n'a pas développé une dimension cognitive qui échappe radicalement à ceux qui se prétendent les spécialistes de sa mesure ou de son évaluation. La science de l'intelligence collective à laquelle j'aspire ne pourra être que radicalement ouverte, dialogique et symétrique (ou réciproque : l'objet et le sujet échangeant régulièrement leurs rôles). » (Lévy, 2010)

La mise en place d'une science de l'intelligence collective s'avère tout aussi complexe que son objet d'étude. Il est difficile de considérer qu'il sera possible d'établir des lois strictes, mais il est évident que des premiers enseignements peuvent déjà être tirés et qu'il convient donc d'envisager de rationaliser le concept d'intelligence collective, de manière à ce que des dispositifs vraiment efficaces soient développés et au sein desquels l'individu puisse progresser, participer et contribuer.

Bibliographie

- Juanals, Brigitte et Jean Max Noyer (sous la dir. de). 2010. *Technologies de l'information et intelligences collectives*. Hermes Science Publications.
- Fauré, Christian. 2008. « Le style d'architecture SOA », *Christian Fauré* (billet du 8 octobre) [<http://www.christian-faure.net/2008/10/08/le-style-darchitecture-soa/>].
- Fauré, Christian. 2009. « La prolétarianisation dans les sociétés informatiques » *Christian Fauré* (billet du 14 mars)

[<http://www.christian-faure.net/2009/03/14/la-proletarianisation-dans-les-societes-informatiques/#more-1025>].

Lévy, Pierre. 2010. « Vers une science de l'intelligence collective » [<http://www.ieml.org/IMG/pdf/00-2-vers-sci-IC.pdf>].

Lévy, Pierre. 1990. *Les technologies de l'intelligence : l'avenir de la pensée à l'ère informatique*. Paris : La Découverte.

Simondon, Gilbert. 1989. *Du mode d'existence des objets techniques*. Paris : Aubier.

Stiegler, Bernard. 1998. « Leroi-Gourhan : l'inorganique organisé », *Les Cahiers de médiologie*, n° 6, p. 187-194.

Stiegler, Bernard. 2008. *Prendre soin*. Tome 1: De la jeunesse et des générations. Paris : Flammarion.

Zara, Olivier. 2008. *Le management de l'intelligence collective : vers une nouvelle gouvernance* (2e éd.). M21 Éditions.

Olivier Le Deuff est docteur en sciences de l'information et de la communication et webmaster des sites *Le guide des égarés* et *Cactus Acide*. [oledeuff@gmail.com].

L'intelligence économique, un modèle à découvrir?



Monica Mallowan
monica.mallowan@umcs.ca

A l'intersection des sciences de l'information, de la communication, de la gestion, de l'économie, de l'informatique et des TIC, le concept d'intelligence économique est né en France dans les années 1980, sous la forme du processus de « veille technologique », pour évoluer assez rapidement, sous l'impulsion de trois moments marquants. En 1994, le rapport *Intelligence économique et stratégie des entreprises* (ou rapport Martre) du Commissariat général du Plan, chargé de la planification économique de la France entre 1946 et 2006, est le premier à employer le syntagme d'intelligence économique. Le rapport *Intelligence économique, compétitivité et cohésion sociale* (ou rapport Carayon) introduit, en 2006, le patriotisme économique dans ce modèle, combinant veille stratégique, gestion des connaissances, protection de l'information et actions de soutien ou d'influence. Par la suite, avec la nouvelle fonction de haut responsable en intelligence économique (HRIE), faisant le lien entre gouvernement, ministères, programmes de stimulation de l'innovation, associations professionnelles et programmes de formation à l'intelligence économique, initiale ou continue¹, l'IE est promue en France au rang de politique nationale.

Les politiques et les actions reliées à l'IE prennent de l'ampleur dans la Francophonie. Des chercheurs de plusieurs pays collaborent à des projets de recherche, les événements scientifiques et professionnels, nationaux et internationaux^{2,3}, favorisent les échanges d'idées, Internet donne accès aux

ressources informationnelles traitant du concept d'intelligence économique française et de son évolution.

Dans ce contexte, le lien historique ainsi que le dialogue permanent entre la France et le Canada français permettent de croire en une influence sur le plan de la diffusion du concept d'intelligence économique au Canada français. La prise en compte de ces facteurs laisse supposer que ces échanges influencent la façon dont l'information stratégique est appréhendée au Canada français et que des manifestations théoriques ou pratiques du concept d'intelligence économique existent dans l'aire mentionnée.

Profil de l'intelligence économique française

Une revue sélective de la littérature permet de dresser un portrait global du concept d'IE (Achard et Bernat, 1998; Bloch, 1999; Revelli, 2000; Martinet et Marti, 2001; Prax, 2003; Juillet, 2004; Clamen, 2005; Marcon et Moinet, 2006), dont voici les grands traits :

- l'impulsion donnée par l'État;
- les objectifs de compétitivité des entreprises, des régions et de l'économie nationale;
- le processus de veille stratégique et de gestion des connaissances;
- la protection de l'information et l'influence;
- les fonctions organisationnelles principales : réseau, mémoire, maîtrise, analyse / vigilance, anticipation, influence / maîtrise de l'information stratégique, protection du patrimoine, détection des opportunités et des menaces, coordination stratégique, mise en œuvre de pratiques d'influence;
- les métiers à compétences multiples (management, information, communication, TIC, droit, influence, etc.).

Ce profil révèle la spécificité du modèle français et facilite

la mise en parallèle avec les éléments centraux de la gestion de l'information stratégique dans le contexte canadien- français.

Méthodologie de l'étude

Milieux de l'investigation

Nous tenterons de vérifier l'hypothèse formulée par l'analyse d'un corpus d'articles scientifiques et généralistes, de dossiers informatifs et d'offres d'emploi, sélectionnés à la suite d'une investigation des milieux académiques et de la recherche universitaire, ainsi que des médias francophones et des sites d'offres d'emplois spécialisés, principalement dans les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick. Les cinq pôles du *référentiel de formation en intelligence économique* (environnement international et compétitif, intelligence économique et organisations, management de l'information et des connaissances, protection et défense du patrimoine informationnel et des connaissances, influence et contre-influence) permettront d'identifier des variables utiles à cette investigation et d'y déceler des indices des manifestations mentionnées ci-dessus.

Les sources utilisées dans l'étude comprennent les périodiques spécialisés *Argus* et *Documentation et bibliothèques*, qui publient régulièrement des textes traitant de gestion stratégique de l'information; *Journal of competitive intelligence and management*, publié par la Competitive Intelligence Foundation de la Society of Competitive Intelligence Professionals (SCIP); la base de données *Eureka* de Cedrom-SNI, fournisseur de contenu de presse; des sites Web d'associations professionnelles, d'événements spécialisés et d'institutions d'enseignement supérieur.

Collecte et analyse de l'information

Le corpus non exhaustif exploré est composé d'articles et de communications scientifiques, de descriptifs de programmes académiques, d'articles de presse grand public et d'offres d'emploi, dont nous allons entreprendre l'analyse descriptive ci-dessous.

Diverses combinaisons de termes clés ont guidé l'exploration des sources identifiées (compétitivité, information stratégique / intelligence économique, veille stratégique, gestion des connaissances, protection de l'information, sécurité des systèmes d'information, lobbying – lobbyisme, influence, formation, programmes, actes, offres d'emploi). Les résultats collectés ont été regroupés dans les catégories suivantes de sources et de contenu :

- programmes de formation à la gestion de l'information stratégique / intelligence économique (IS / IE) – connaissances et savoir-faire spécifiques en IS / IE;
- articles scientifiques – thèmes de recherche en IS / IE;
- articles de presse – image de l'IE dans des textes « grand public »;
- offres d'emploi – fonctions dédiées à l'IS / IE.

L'analyse de ces résultats cherche à voir si une influence du concept français d'intelligence économique se manifeste dans la manière d'aborder et de maîtriser l'information stratégique au Canada français.

Présentation et discussion des résultats

Programmes de formation à la gestion de l'information stratégique / intelligence économique (IS/IE)

De niveau baccalauréat, maîtrise et doctorat, dispensés en français (sauf pour le programme de l'Université McGill, en anglais), les programmes de formation initiale à la gestion de l'information stratégique existant au Québec et au Nouveau-Brunswick se classeraient en deux catégories : formations spécifiques à la gestion de l'information stratégique, d'une part, et, d'autre part, formations à modules intégrés (en information stratégique) dans le cursus de base.

Les formations spécialisées identifiées (baccalauréat en gestion de l'information de l'Université de Moncton, maîtrise et doctorat en sciences de l'information de l'Université de Montréal, *master* et *doctoral degree in information sciences* de l'Université McGill) se réclament des sciences de l'information, mettant l'accent sur l'information, ressource stratégique organisationnelle.

Les formations à modules intégrés (MBA en gestion internationale et microprogrammes de 2^e cycle en gestion des connaissances et en TI de l'Université Laval, MBA des HEC de Montréal, programme court en gestion de l'information numérique de l'Université du Québec à Rimouski) s'arriment à l'administration, au management ou bien aux TIC, en sensibilisant le futur décideur à la maîtrise de l'information stratégique ou bien en fournissant une formation d'appoint.

À la différence de l'intelligence économique française, articulant veille stratégique, gestion des connaissances, protection du patrimoine informationnel et influence, les formations repérées et les professeurs-chercheurs⁴ qui y enseignent s'inscrivent plutôt dans la logique de la veille stratégique, définie comme *un processus à valeurs ajoutées de collecte, de transmission, d'analyse et de diffusion d'information publiquement disponible, obtenue éthiquement et légalement, pour produire de la connaissance d'action, ainsi que la production de cette intelligence d'action pour réduire l'incertitude, supporter une meilleure prise de décision et l'action* (Bergeron, 1995; Bergeron et Hiller, 2002).

La similarité des cursus analysés révèle une cohésion de ces programmes : on y constate la présence de cours dédiés à la recherche et aux sources d'information, à la veille stratégique, à la gestion des connaissances, à la sécurité des systèmes d'information, au comportement informationnel, à la gestion stratégique de l'information.

D'autre part, on constate l'absence de l'axe de l'influence, initiant aux subtilités de la communication stratégique ou aux pratiques de soutien, dont peut dépendre l'avantage concurrentiel d'une organisation (Marcon et Moinet, 2006), tandis que la question de la protection du patrimoine est souvent abordée sous l'angle de la sécurité des systèmes d'information, surtout dans leur sens restreint (systèmes informatiques et TIC). On pourrait toutefois se demander si l'approche française ne prépare pas mieux à une meilleure compréhens-

sion de la compétition économique, par la sensibilisation aux mécanismes du jeu concurrentiel.

Thèmes de recherche en IS / IE au Canada français

Comparés au nombre des formations françaises à l'information stratégique, les programmes du Canada français sont peu nombreux, mais la recherche académique est bien établie, les professeurs-chercheurs publiant leurs travaux et partageant leurs réflexions avec la communauté scientifique internationale spécialisée, tout en évitant l'uniformisation des manières de penser et de faire induite par la mondialisation.

L'observation précédente, sur l'absence, dans les programmes présentés, de la protection de l'information et de l'influence, s'applique aussi à la recherche, la maîtrise de l'information stratégique étant désignée par la « veille stratégique », générique pour toutes les formes de veille spécialisée (Brouard, 2000; Bergeron et Hiller, 2002). Les obstacles à la pratique de la veille dans les organisations sont analysés (Bergeron, 1995), des outils de diagnostic des pratiques de veille pour les PME sont proposés (Brouard, 2005), les programmes et les activités de veille gouvernementaux au Québec et à l'étranger sont étudiés dans une perspective comparative (Bergeron, 2000), ainsi que les outils employés (Bouthillier et Shearer, 2003), les fonctions et les compétences requises par le processus de veille stratégique (Bouthillier et Jin, 2007).

La gestion des connaissances est étudiée en tant que stratégie de capture du patrimoine immatériel pour améliorer la compétitivité organisationnelle (Jacob, 2001) ou pour stimuler le développement régional par la mobilisation des expertises (Moldovan, 2006), comme moyen de « rétention du savoir-faire » (Dalkir, Bergeron et Guay, 2001) et d'augmentation du rendement organisationnel et de création de valeur (Dalkir, 2008). L'intérêt pour la gestion du savoir est mesuré (Moldovan, 2005).

Ce survol de la recherche en gestion de l'information stratégique retient donc la veille stratégique, processus itératif d'aide à la décision par la gestion de l'information critique, la gestion des connaissances organisationnelles, capital immatériel de valeur, la compétitivité des organisations dans un environnement instable. La sécurité des systèmes d'information est traitée par les spécialistes en TIC, tandis que l'influence n'est pas abordée.

L'image de l'IS / IE

Afin d'examiner la manière dont les périodiques francophones reflètent le concept d'IE, la base de données *Eureka* a été interrogée⁵. La requête « intelligence économique » + « dans tout le texte » + « dans toutes les archives » (depuis 1980 jusqu'à aujourd'hui)⁶ permet de repérer 32 documents, le plus ancien datant de 1997 (Anonyme) et le plus récent de 2008 (Bergeron). Ces résultats sont classés selon les thèmes abordés et le nombre d'articles traitant de ces thèmes :

- veille stratégique : 6 articles;
- espionnage : 3 articles;
- guerre de l'information : 3 articles;
- renseignement : 3 articles;

- sécurité informatique : 3 articles;
- annonce de colloque : 2 articles;
- réseaux sociaux : 2 articles;
- stratégie de développement économique : 2 articles;
- annonce d'événement : 1 article;
- formation spécialisée : 1 article;
- information stratégique et avantage concurrentiel : 1 article;
- méthode de collecte des données : 1 article;
- veille stratégique dans une formation : 1 article;
- présentation du rapport Carayon : 1 article;
- référence d'un ouvrage : 1 article;
- TIC et Francophonie : 1 article.

Ce classement reflète la compréhension des journalistes, généralistes et spécialisés, du concept d'IE au Canada français et de l'image qu'ils en projettent : en regroupant les articles traitant d'espionnage, de guerre, de renseignement et de sécurité informatique, on constate que ce sont 12 articles qui véhiculent un message partiel et déformé du concept d'IE, tandis que les 6 articles consacrés à la veille stratégique se penchent seulement sur les activités de recherche d'information pour soutenir la compétitivité de l'entreprise. Il est possible que cette image explique la résistance à aborder le modèle de l'IE. Les projets de collaboration académique et de recherche ou de coopération en cours, encore peu nombreux, réussiront peut-être à se développer et à donner une nouvelle impulsion à l'étude de l'IE.

Le marché de l'emploi en gestion de l'IS / IE

Face aux mutations que subit la profession, la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec prévoit entre autres le poste de « veilleur » dans le profil de ses membres et diffuse des offres d'emploi destinées aux professionnels en gestion de l'information stratégique⁸. Leur analyse permet de constater que, sur un total de 512 offres affichées entre janvier 2005 et septembre 2008, 73 concernent des fonctions de gestion de l'information stratégique, dont analyste-chercheur d'information, spécialiste de l'information stratégique, agent de recherche, chargé de veille, assistant de recherche. La description des tâches recouvre en entier ou en partie l'ensemble du processus de veille stratégique. Il faut noter que les tâches se recoupent de façon marquante dans ces offres (la recherche d'information figure en premier, suivie de la gestion documentaire et des tâches reliées au système d'information). Les variations de management de l'information et des connaissances sont mentionnées de façon explicite, la sécurité des systèmes d'information et la compétitivité des organisations sont implicites, tandis que la protection de l'information et l'influence ne sont pas du tout mentionnées. À souligner l'augmentation du nombre d'organisations s'intéressant à la veille stratégique, dans son acception moins offensive, mais suffisamment utile, de « radar » informationnel contribuant à la prise de décision.

Ce portrait des manifestations du concept d'intelligence économique français dans le contexte canadien-français présente quelques limites, dont celle géolinguistique déjà signalée, ainsi que le choix des termes clés utilisés dans

l'exploration de la base *Eureka*, ayant pu entraîner la perte de textes utilisant des synonymes.

Toutefois, cette étude a le mérite de jeter un regard global sur la formation, la recherche, l'image dans la presse et les offres d'emploi dans le domaine de la gestion de l'information stratégique / IE, dans sa réalité canadienne-française. En élargissant le périmètre des recherches aux auteurs anglophones, aux initiatives gouvernementales ou bien aux mécanismes culturels et d'éducation à l'information stratégique, il serait peut-être possible de déceler la trame d'une vision de l'information stratégique plus proche qu'on ne le pense de l'état d'esprit au cœur du modèle français.

Notre analyse révèle l'impact partiel du modèle français de l'intelligence économique sur le modèle à l'œuvre dans la francophonie canadienne : ainsi, les formations universitaires sont ancrées dans les sciences de l'information et de la gestion, axées sur l'environnement international et la compétitivité, la gestion de l'information et des connaissances, la sécurité des systèmes d'information, sans toucher toutefois au patriotisme économique ou à l'influence. La recherche se concentre sur la gestion stratégique de l'information et des connaissances. Les emplois dans le domaine sont de plus en plus nombreux, sans faire état des tâches d'influence ou de sécurité caractéristiques du concept français. La fonction la plus fréquente est celle de spécialiste de l'information, avec des responsabilités de recherche d'information – veille, gestion documentaire, gestion du système d'information – dans divers milieux de pratique : privé, public, institutionnel.

On pourrait conclure que certains axes de l'IE française coïncident avec la vision et la manière de gérer l'information stratégique au Canada français, sans que la défense – patriotisme économique ou guerre économique – et le lobbying fassent partie de cette superposition des deux modèles. Toutefois, on remarque un léger tournant dans la gestion stratégique de l'information franco-canadienne, avec un retour à des politiques protectionnistes par rapport aux prises de contrôle de sociétés canadiennes par des sociétés étrangères (Solomon, 2007), le besoin d'encadrer la pratique du lobbying⁹ ou bien des échos concernant l'importance de la formation universitaire au renseignement (Caldwell, 2008).

Notre exploration n'a pas décelé de discours s'intéressant de manière poussée à un modèle de gestion de l'information stratégique ayant des similarités avec le modèle français. Toutefois, dans le contexte des grandes mutations économiques, géopolitiques et technologiques actuelles, la contribution de l'IE à la compétitivité organisationnelle mériterait d'être regardée de plus près car, encore et toujours, l'information...

Notes

1. Haut responsable pour l'intelligence économique. *Référentiel de formation en intelligence économique*. [http://www.intelligence-economique.gouv.fr/IMG/pdf/referentiel_IE_numerote.pdf]. À noter l'existence de plusieurs dizaines de formations de cycle supérieur en IE (environ 70 en 2008).
2. Entre autres, Rencontres IE, CERAM Sophia Antipolis

[<http://www.rencontresie2007.com/tikiwiki/tiki-index.php>]; ATELIS ESCEM Tours [http://www.atelis.org/evenements_colloques.htm].

3. D'autres exemples de grands événements scientifiques examinant la gestion stratégique de l'information : Les rencontres ICC (innovation, compétitivité, connaissance) [<http://www.icc2008.info>]; SCIP European Competitive Intelligence Summit [<http://www.scipsummit.org/>]; European Conference on Information Security [<http://www.forum-eurosec.com/>]; World Library and Information Congress, IFLA [www.ifla.org].
4. Pour une revue de la recherche académique en veille stratégique au Canada jusqu'en 2004, voir J. Calof et F. Brouard. 2004. « Competitive intelligence in Canada », in *Journal of competitive intelligence and management*, vol. 2, no 2.
5. Source de contenu de presse, donnant accès aux archives numériques contenant les articles de tous les principaux périodiques francophones canadiens (18 périodiques généralistes et spécialisés dans le monde des affaires, archivés depuis 1980). On compte, parmi ces périodiques, *La Presse*, *Les Affaires*, *Commerce* et *PME*.
6. Dernière interrogation et vérification effectuées le 15 septembre 2008.
7. CBPQ. *Profil des membres de la CBPQ en 2007* [http://www.cbpq.qc.ca/corporation/profil_membres2007.htm]. Un nombre de 24 membres déclare occuper un poste de veilleur en 2007. Toutefois, ceci ne représente pas le nombre de tous les veilleurs en exercice au Canada français, vu que ce membership n'est pas une condition d'emploi et qu'ils peuvent choisir de s'inscrire à d'autres associations professionnelles, canadiennes ou américaines, comme la Special Library Association ou la SCIP.
8. Les intitulés d'emploi repérés dans cet ensemble sont les suivants : agent / associé / assistant / de recherche, chercheur, spécialiste de recherche, 26 offres; spécialiste de l'information, 22; analyste de l'information stratégique, 7; conseiller en information stratégique, 4; chargé de veille, 4; analyste de contenu, 3; documentaliste, 3; gestionnaire de l'information, 2; gestionnaire des connaissances, 1; professionnel de l'information, 1. Les milieux organisationnels se présentent comme suit : milieu privé, 36; milieu gouvernemental fédéral ou provincial, 32; recherche universitaire, 5.
9. Gouvernement du Québec. *Commissaire au lobbying* [<http://www.commissairelobby.qc.ca>].

Monica Mallowan est professeure adjointe en sciences de l'information, Université de Moncton, campus de Shippagan, Nouveau-Brunswick.

La version intégrale de ce texte est disponible dans les *Actes de la 2^e édition des Assises nationales de la formation en intelligence économique*, Aix-en-Provence, France, 18-19 décembre 2008.

Quel avenir pour les bibliothèques de l'Université d'État d'Haïti?



Daniel Marquis
dmarquis@cegepgranby.qc.ca

Huit mois après le « Bagay », le terme haïtien pour désigner le tremblement de terre du 12 janvier 2010¹, la question se pose : quel avenir pour les bibliothèques de l'Université d'État d'Haïti (UÉH)? Que pouvons-nous faire collectivement par nos institutions (EBSI, SIS, CBPQ, ASTED) ou individuellement comme professionnel?

Cet article propose quelques pistes de réflexion sur cette question, à la suite de mes rencontres et de mes observations sur place, au cours de deux séjours en 2009. Le premier au cours duquel j'ai été appelé à poser un diagnostic organisationnel sur la bibliothèque de la Faculté de médecine et de pharmacie²; et un second où j'ai eu la chance de rencontrer les responsables et le personnel de la majorité des bibliothèques de l'UÉH, dans le cadre d'un séminaire de formation. Ma réflexion repose également sur des rencontres et des discussions avec plusieurs bibliothécaires haïtiens, dont Nixon Calixte, responsable des bibliothèques et de la documentation, qui relève du vice-recteur à la recherche de l'UÉH.

La communauté universitaire haïtienne a déjà démontré qu'elle est prête à remettre sur pied, et selon de nouveaux standards, ses bibliothèques.

D'entrée de jeu, il est important de préciser que les 11 bibliothèques de l'UÉH étaient déjà en attente d'un financement adéquat pour assurer leur développement, avant même le tremblement de terre. Lors de mes séjours dans ce pays des Caraïbes en 2009, j'ai eu l'occasion de constater sur place l'intérêt porté par les enseignants, les étudiants et les doyens pour leurs bibliothèques, notamment celle de la Faculté de médecine et de pharmacie et celle des Sciences humaines. Toutefois, si l'on considère les budgets de fonctionnement pour l'acquisition des livres, les ressources en ligne, les abonnements à des périodiques ainsi que l'état des bâtiments, on constate un sous-financement qui ne permet pas au personnel en place de répondre aux besoins et aux exigences de l'enseignement universi-

taire. Rappelons brièvement que l'Université d'État d'Haïti compte 20 000 étudiants, dont la moitié étudie en province. On compte 70 employés dans le réseau des bibliothèques de la capitale et en province. Les 11 bibliothèques totalisent près de 110 000 volumes, dont seulement 10 % sont encore à jour selon un rapport récent, en plus de 18 abonnements à des périodiques pour l'ensemble du réseau³.

L'intérêt porté par la communauté internationale, notamment les gouvernements du Québec et du Canada mais aussi la Communauté européenne, laisse entrevoir dans les mois à venir un soutien financier majeur, dans le cadre de programmes d'aide à l'enseignement supérieur et aux infrastructures. Dans le cas des bibliothèques de l'UÉH, la définition de certains axes de développement permettrait de mieux circonscrire et de canaliser efficacement cette aide vers l'atteinte d'objectifs quantifiables. Voici cinq axes de développement.

Structure organisationnelle : une Direction des bibliothèques

Les bibliothèques universitaires de l'UÉH relèvent avant tout des facultés pour le financement et l'organisation des services. Récemment, l'intérêt porté par le rectorat, avec la création d'une division Bibliothèque relevant du vice-recteur à la recherche, laissait entrevoir une meilleure coordination des services offerts. Une Direction des bibliothèques pour la normalisation des pratiques et procédures, la mise en commun des expertises, le partage des ressources en ligne et la mise en place d'activités de formation me semble une condition préalable, comme le laissait entendre M. Fritz Deshommes, vice-recteur à la recherche de l'UÉH et responsable du dossier des bibliothèques, lors de la remise des diplômes du séminaire de formation en avril 2009. Toutefois, chaque faculté ou école doit être impliquée dans l'élaboration des plans et devis et dans l'organisation des services.

Formation : essentielle pour prendre le virage technologique

Le séminaire organisé par le vice-rectorat à la recherche a permis de constater l'intérêt et les besoins des bibliothécaires et du personnel pour l'usage des nouvelles technologies et les besoins majeurs en formation. En plus de la poursuite de ces activités de formation sur place, dans le cadre de séminaires ou d'attestations d'études, des programmes de bourses à l'étranger, favorisant la diplomation de deuxième cycle en bibliothéconomie et en sciences de l'information, permettraient de garantir, à moyen et long termes, le développement des bibliothèques selon des normes et des standards de pratique reconnus. Cet axe de développement, la formation, a été

priorisé par l'ACURIL, l'Association des bibliothèques universitaires, de recherche et institutionnelles des Caraïbes (<http://acuril.uprrp.edu>), à Saint-Domingue, en République dominicaine, le 11 juin 2010.

Système intégré de gestion de bibliothèques (SIGB)

Les bibliothèques de l'UÉH ne peuvent se développer en marge des technologies utilisées quotidiennement dans le monde. Il n'existe pas de catalogue en ligne dans les bibliothèques de l'UÉH. Avant tout, un système intégré de gestion de bibliothèques (catalogue, traitement documentaire, circulation) est essentiel pour la gestion quotidienne des opérations.

Un portail de ressources en ligne

Une première étape a été franchie par les Haïtiens eux-mêmes, avec la mise en place d'une bibliothèque virtuelle du réseau des bibliothèques de l'UÉH : <http://www.ueh.edu.ht>. La bibliothèque de la Faculté de médecine et de pharmacie avait fait de même quelques mois auparavant avec son propre portail : <http://fmp.ueh.edu.ht/biblio/>. Dans ce dernier cas, une entente avec l'Organisation mondiale de la santé et le consortium HILARI permet aux étudiants d'accéder gratuitement à près de 2 000 périodiques du domaine de la santé. Il faut donc multiplier ces initiatives avec d'autres produits documentaires, notamment des ressources bien connues comme Érudit, ScienceDirect, CAIRN ou l'Encyclopædia Universalis en ligne.

Une grande bibliothèque universitaire pour la capitale?

Les investissements dans les infrastructures et les bâtiments doivent être répartis sur l'ensemble du territoire, car n'oublions pas que près de la moitié des étudiants proviennent de l'extérieur de la capitale. L'importance des bibliothèques en province et d'y investir dans les infrastructures ne doit toutefois pas remettre en cause la prépondérance de la capitale nationale, Port-au-Prince. La moitié des bibliothèques universitaires se trouvent près du Champs de Mars et du Palais national. Une telle concentration nécessite de se pencher sur la pertinence de la construction d'une institution centrale regroupant plusieurs bibliothèques et assurant un leadership institutionnel dans le domaine des bibliothèques et du savoir.

Les défis posés aux bibliothèques de l'UÉH sont grands. La communauté universitaire haïtienne a déjà démontré qu'elle est prête à remettre sur pied, et selon de nouveaux standards, ses bibliothèques. Une concertation de tous les intervenants québécois, canadiens, américains, caribéens et européens est essentielle afin de canaliser les énergies dans le même sens. La définition d'axes de développement autour d'un plan stratégique permettrait d'enclencher le processus de construction et d'édification du Réseau des bibliothèques de l'Université d'État d'Haïti (RBUEH). En ce qui concerne les autres bibliothèques, notamment celles du domaine municipal ou communal, des organismes comme Blue Shield

(<http://haiti2010.blueshield-international.org>) et Bibliothèques sans frontières (<http://www.bibliosansfrontieres.org/haiti.html>) sont déjà à l'œuvre sur le terrain. Car n'oublions pas que le Bagay a causé beaucoup de dommages matériels et de souffrance, mais il n'a pas atteint ce qui fait la force de la nation haïtienne : sa culture et sa détermination.

Notes

Le rapport le plus complet sur la situation a été compilé par l'organisme Blue Shield (le Bouclier bleu), qui se veut l'équivalent de la Croix-Rouge dans le domaine de la culture et qui émane d'organismes internationaux comme l'IFLA et l'ICA. Le rapport de juin 2010 est disponible à cette adresse : http://www.blueshield-international.org/images/pressreleases/BouclierBleu_rapport%20mission%20Haiti%202010_fr.pdf.

Le mandat pour le diagnostic organisationnel a été confié par le PARC, le Projet d'appui au renforcement des capacités en gestion de la santé en Haïti, relevant de l'Unité de santé internationale affiliée à l'Université de Montréal (<http://www.usi.umontreal.ca/projets.asp?id=94>).

- 3 L'UÉH est composée des facultés et des écoles suivantes : Linguistique appliquée, Sciences, Médecine et Pharmacie, Droit et Sciences économiques, Agronomie et Médecine vétérinaire, Ethnologie, Sciences humaines, Odontologie, Institut national d'administration, de gestion et des Hautes Études internationales, École normale supérieure, Institut d'études et de recherches africaines, CALIXTE, Nixon. 2009. *Le réseau des bibliothèques de l'Université d'État d'Haïti (RBUEH) : état des lieux*. Université d'État d'Haïti. 10 p.

Daniel Marquis est consultant et Coordonnateur Bibliothèques et technologies éducatives au Cégep de Granby Haute-Yamaska.

APPEL AUX CHERCHEURS

Argus se dote d'une nouvelle section consacrée à la recherche en bibliothéconomie et en sciences de l'information. Cette section intitulée Recherche offrira un nouvel espace de diffusion permettant aux chercheurs de partager leurs résultats.

Les bibliothécaires professionnels effectuant de la recherche, les professeurs et les étudiants à la maîtrise ou au doctorat sont invités à soumettre une proposition d'article contenant les éléments suivants : sujet abordé, problématique/ objectifs, méthodologie, résultats sommaires.

Veillez noter qu'aucune thématique particulière n'a été retenue. Toutefois, le sujet doit être lié au domaine de la bibliothéconomie ou des sciences de l'information. L'article peut être rédigé en français ou en anglais.

Intéressé?

Veillez alors communiquer à la CBPQ
info@cbpq.qc.ca

Le Web social dans les bibliothèques de Montréal

les résultats de l'enquête 2010



Marie D. Martel et Sylvie Passerini
marie.d.martel@ville.montreal.qc.ca
sylvie.passerini@ville.montreal.qc.ca

Aujourd'hui, les Montréalais n'occupent pas seulement le territoire géographique délimité par leur arrondissement et la Ville de Montréal. Les derniers résultats de Statistique Canada indiquaient, en 2009, que 80 % des Montréalais de 16 ans et plus occupaient à des fins personnelles ce territoire numérique qu'est le Web. C'est une hausse de 73 % par rapport à 2007.

En d'autres termes, les Montréalais accèdent à des services en ligne, recherchent et partagent des informations, créent du contenu et interagissent entre eux². Ils se tournent vers les ressources en ligne pour trouver lecture, musique, film et autres divertissements parce qu'il existe une telle offre culturelle Web, de plus en plus disponible et accessible.

Dans cet environnement numérique, le Web social est pensé comme une passerelle qui permet d'amener la bibliothèque aux gens et les gens à la bibliothèque, pour ceux, car ce n'est pas le cas de tous, qui veulent encore s'y rendre.

Historique et vision

Le Web social à la Ville de Montréal a été implanté fin 2008 par le développement d'une trousse d'outils corporatifs internes : un premier wiki, le blogue *Espace B*, conçu comme un webzine, ainsi qu'un univers *Netvibes*. Quelques outils externes, tels que des comptes Facebook, Twitter, Flickr, YouTube, se sont ajoutés.

2009 a constitué une année d'expérimentation accompagnée d'initiatives sur le plan de la formation des bibliothécaires avec, en outre, une opération de sensibilisation qui a pris la forme du Colloque Bibliothèques de Montréal 2.0. La migration du wiki sur la plateforme de *MediaWiki* a été entamée avec l'objectif d'en faire un véritable intranet.

2010 représente une année de consolidation, par le biais d'une stratégie pour le Web social permettant d'installer une vision plus claire. Cette vision est celle d'une présence innovante des BPM³ grâce à une identité numérique forte aux côtés des leaders de la communauté des médias sociaux de Montréal,

avec lesquels un dialogue tente de s'établir. Il s'agit, par ailleurs, de faire croître la culture de la collaboration au sein du réseau, afin d'étendre le rayonnement des BPM et leur impact local.

Cette conviction a été renforcée par les résultats qui ont émergé de l'enquête menée en juin dernier sur l'utilisation du Web social.

Enquête

Le 22 juin dernier, une enquête sur l'utilisation du Web social dans les bibliothèques a été lancée par l'entremise d'un questionnaire envoyé aux 43 bibliothèques et au bibliobus du réseau. Toutes ces organisations ont répondu.

L'outil gratuit *SurveyGizmo 3.0* a servi à construire le questionnaire en ligne, à le diffuser et à récolter les données. Le questionnaire contenait 24 questions regroupées sous les thèmes suivants :

- La présence des bibliothèques dans les médias sociaux;
- Les usages des médias sociaux;
- La maintenance;
- La formation;
- La participation à un comité Web social réseau.

Les objectifs de l'enquête étaient les suivants :

- Obtenir un inventaire complet des comptes Facebook, Twitter et autres détenus par les Bibliothèques publiques de Montréal;
- Identifier les usages associés au Web social;
- Déterminer par qui est effectuée la gestion de ces outils et combien de temps elle prend;
- Déterminer les besoins du réseau en termes de formation;
- Identifier les obstacles à l'utilisation de ces outils.

Les résultats

Inventaire des médias sociaux

Les résultats indiquent que 27 % des bibliothèques du réseau ont créé un compte Facebook, soit 12 bibliothèques. Parmi ces bibliothèques, quatre détenaient plus d'un compte.

On peut considérer que ceci souligne une présence encore timide. En revanche, en 2009, une enquête menée par Baromètre multiple-media (<http://barometre.multiple-media.com/?p=115>) auprès des organisations québécoises indiquait un taux de pénétration de 12 %. Par conséquent, si on compare ces résultats, ceci signifie que les BPM devancent les organisations québécoises en général en ce qui concerne l'intégration à Facebook.

Une seule bibliothèque (Ahuntsic), outre le corporatif,

Quelles sont les utilisations que l'on peut faire des médias sociaux?

• Promouvoir les services des bibliothèques en général	90,9 %
• Promouvoir les activités spécifiques aux jeunes	90,9 %
• Fournir des informations sur la bibliothèque	88,6 %
• Promouvoir les activités spécifiques aux adultes	86,4 %
• Sonder les besoins des usagers, obtenir des suggestions ou des commentaires	86,4 %
• Diffuser des recommandations de lecture	84,1 %
• Promouvoir les nouveautés	79,5 %

avait jusqu'à ce jour ouvert un compte Twitter. Ce qui est moins que les entreprises québécoises du Québec, qui ont intégré Twitter à leur stratégie de marketing dans une proportion de l'ordre de 6 %, selon la même firme (<http://barometre.multiple-media.com/?p=289>).

Une bibliothèque, Plateau-Mont-Royal, a créé un blogue de projet pour permettre aux adolescents d'échanger avec un auteur en résidence.

Usages

Pour 95,5 % des bibliothèques interrogées, les médias sociaux sont perçus comme des outils importants pour la promotion de la bibliothèque. C'est une donnée qui rejoint les autres sondages, aux États-Unis et en Europe, quant à la perception du potentiel des médias sociaux en matière de promotion.

À la question sur l'usage des médias sociaux, la promotion des services de la bibliothèque et des services spécifiques aux jeunes vient en tête.

Les autres usages proposés ont une importance moindre, quoique significative :

Les raisons les plus souvent invoquées pour limiter le développement des médias sociaux sont :

- Le manque de temps;
- Le manque de personnel formé aux médias sociaux;
- Les contraintes des services informatiques locaux.

Maintenance

On apprend également que la maintenance des médias sociaux en bibliothèque est assurée dans 54 % des cas.

Fait surprenant, la majorité des bibliothèques (60 %) consacrent moins d'une heure par semaine à la maintenance de leur compte. 26,7 % ont répondu que la gestion de leur site prenait entre 1 et 2 heures, alors que 2 bibliothèques ont déclaré qu'une journée était allouée à la maintenance.

Par conséquent, ces résultats indiquent une charge relativement légère, qui contraste avec l'affirmation selon laquelle le temps représente un obstacle à l'intégration des médias sociaux. Mais cela peut évidemment signifier que les gens sont disposés à en faire davantage, alors que les conditions ne s'y prêtent pas.

Les bibliothécaires ont, dans la majorité des cas, la charge d'entretenir les médias sociaux.

Formation

77 % des bibliothèques se sont montrées intéressées à recevoir une formation sur les outils du Web social. Facebook vient en tête (44 %), suivi des outils de veille dans une proportion de 30,8 %. Enfin, Twitter reçoit un timide 24,6 %, qui donne à penser que le microblogage n'est pas encore perçu comme un outil de promotion stratégique.

D'après les commentaires, les répondants souhaitent aussi une formation sur les blogues destinés à des clientèles particulières (clubs de lecture, ados, etc.).

75 % des bibliothèques ont répondu favorablement à une participation à un comité Web social réseau, qui permettrait un partage des points de vue quant aux attentes et aux besoins en matière de marketing, de développement et de formation.

Plan d'action

À la lumière de ces résultats et du bilan des différentes initiatives menées jusqu'à ce jour, il a été décidé de mettre en place un plan d'action pour assurer la consolidation du Web social, tant sur le plan corporatif que local.

- Parce que les médias sociaux développés au corporatif requièrent déjà des aménagements quant au design;
- Parce que la création de contenu doit être réalisée en fonction de nos orientations, avec sens, pertinence et régularité, en vue d'installer une identité numérique forte;
- Parce qu'il importe de mieux réseauter avec... le réseau des BPM et les usagers;
- Parce qu'on a pu constater que les BPM sont relativement peu présentes sur les médias sociaux et ont manifesté des besoins clairs en matière de formation.

Plus généralement, il est apparu que le Web social constitue un service utile et stratégique, qui requiert une réflexion de gestion qui doit s'inscrire dans une planification plus globale du Web et des orientations de l'organisation.

Notes

1. Statistique Canada. 2009. « Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet de 2007 », in *Bulletin S@voir.stat*, Institut de la statistique du Québec (septembre), p. 1.
2. Pour des statistiques sur les différentes utilisations d'Internet selon les tranches d'âge, consulter « Generational differences in online activities, *Pew Internet*, consulté en ligne le 24 septembre 2009 [<http://pewinternet.org/Infographics/Generational-differences-in-online-activities.aspx>].
3. Bibliothèques publiques de Montréal.

Marie D. Martel est conseillère en ressources documentaires à la Direction associée des bibliothèques de Montréal.

Sylvie Passerini est bibliothécaire à la Direction associée des bibliothèques de Montréal. Elle est, entre autres, coresponsable du WikiBPM, l'Intranet des bibliothèques publiques de Montréal.

ARCHAMBAULT.ca

Une compagnie de Quebecor Media

LECTURE

MUSIQUE

VIDÉO

INSTRUMENTS
et partitions

JEUX et JOUETS

CADEAUX

sie service aux institutions
et entreprises

www.ARCHAMBAULT-sie.ca

DE LA LECTURE PLEIN LA VUE

Littérature • littérature québécoise
littérature jeunesse • romans
livres pratiques • bandes dessinées
ouvrages de référence
et plus encore !

RENDEZ-VOUS DANS L'UNE DE NOS
15 LIBRAIRIES DONT 13 AGRÉÉES.

En français et en anglais :

Anjou • Brossard • Gatineau
Laval • Sherbrooke • Sainte-Foy

En français :

500, Sainte-Catherine Est à Montréal • Boucherville
Chicoutimi • Complexe La Capitale à Québec
Saint-Georges de Beauce • Sainte-Dorothée • Trois-Rivières

VISITEZ NOTRE SITE EXCLUSIF AUX CLIENTS
INSTITUTIONNELS ET AUX ENTREPRISES

www.archambault-sie.ca

Une base de données de plus de 800 000 notices
bibliographiques accessibles en tout temps, des dizaines
de bibliographies de différents sujets à consulter en ligne,
service de bibliographie sur demande, consultation
de votre historique d'achat et de l'état de vos
commandes en tout temps.

LECTURE

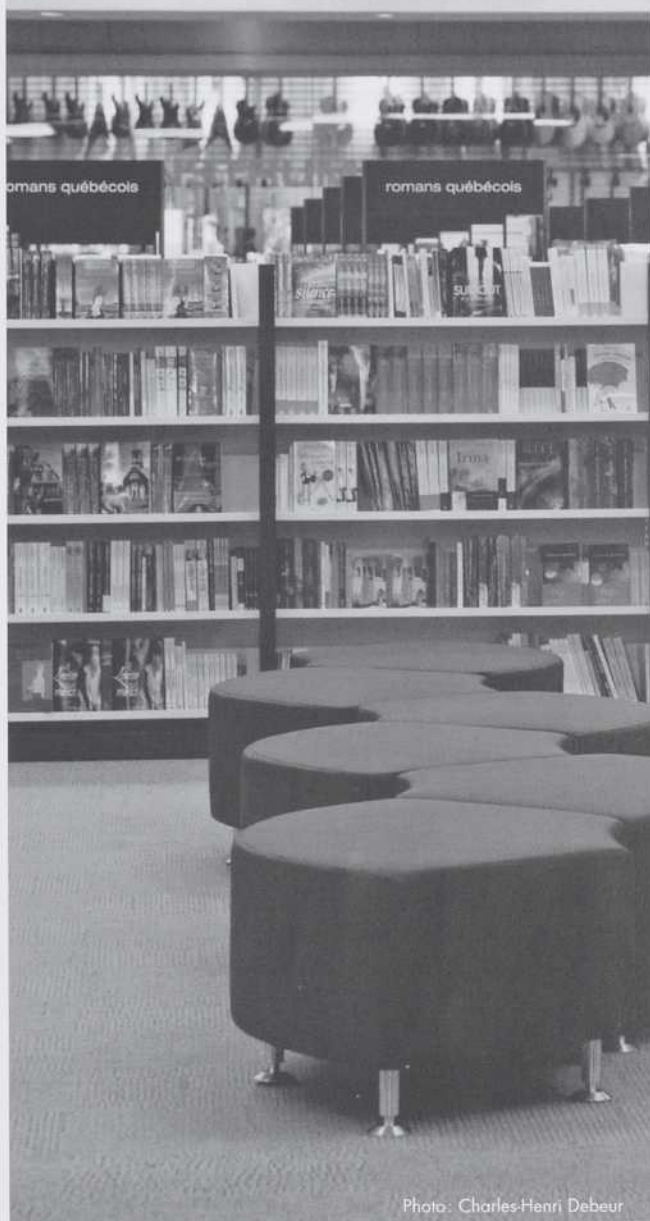


Photo: Charles-Henri Debeur

À surveillez bientôt LIVRES NUMÉRIQUES
sur www.archambault-sie.ca !

La culture du divertissement

15 MAGASINS • Archambault.ca • Cotebogue.ca • 514.849.8589 • 1.877.849.8589
SERVICE AUX INSTITUTIONS ET ENTREPRISES • Archambault-sie.ca LIBRAIRIES AGRÉÉES

Twitter en plus de 140 caractères



Marie Hélène Labory
marie.h.labory@gmail.com

Je le confesse : je ne suis pas une « twitteuse » de la première heure. Ni même de la deuxième. J'ai découvert le site de *microblogging* sur le tard, j'ai fait un temps partie des « twittosceptiques » et, encore aujourd'hui, dissipée et « bruyante » comme je le suis, on pourrait difficilement me qualifier de contributrice modèle.

Cela étant dit, je m'y suis faite – au point de pratiquer à présent Twitter au quotidien. Et pour la place qu'il est amené à prendre dans le monde de l'information, pour ses possibilités comme pour les défis qu'il pose en termes de gestion de l'information, j'estime aujourd'hui qu'il mérite, voire qu'il nécessite d'être étudié, compris, maîtrisé, en un mot investi par les bibliothécaires.

Évidemment, si le mot de passe pour accéder à votre courriel est « 123456 »¹ et que vous vous demandez présentement si vous ne devriez pas vous « *brancher sur ce Swiffer que même Marc Cassivi vante maintenant* »², il est possible que la barre soit un peu haute pour vous. ;-) Mais ne vous laissez pas non plus rebuter par l'aspect hermétique de la chose : Twitter est beaucoup plus accessible qu'il n'y paraît au premier abord.

Un club de rencontre pour twits?

Tout comme le journaliste Pierre Maisonneuve, tel que cité par le collaborateur d'Infoman MC Gilles, vous vous demandez à quoi et à qui peuvent bien servir « *ces... comment vous les appelez là? ces, ces « choses » sociales là... ces, ces groupes là...* »³? Bonne question.

En peu de mots, Twitter sert à diffuser de courts messages (les *tweets*, ou gazouillis) à une liste de contacts (les *followers*, ou abonnés) ayant décidé de suivre notre compte, ou encore à suivre les gazouillis envoyés par les contacts auxquels nous-mêmes sommes abonnés (*following*, ou abonnement).

Hormis un nom propice à inspirer d'innombrables jeux de mots, Twitter est surtout connu pour deux choses : le maximum de 140 caractères imposé aux gazouillis et le *buzz* qu'il inspire depuis environ un an. En nous en tenant uniquement à la dernière année, l'impact qu'il a eu dans la couverture de la situation sociopolitique iranienne ayant suivi l'élection présidentielle de 2009, de même que dans celle du séisme survenu en Haïti le 12 janvier dernier, a fortement contribué à son essor. Le fait qu'un nombre grandissant de médias de masse prennent Twitter d'assaut (un phénomène particulièrement

frappant au Québec depuis l'automne 2009) joue sans doute aussi. Mais ce serait une erreur de penser que la popularité du petit oiseau bleu ne repose que sur son rapport à l'actualité et aux médias.

Pourquoi s'embarrasser d'un nouveau gadget?

Les possibilités d'utilisation du *microblogging* sauce Twitter sont pour ainsi dire infinies. Côté bibliothéconomie et gestion de l'information, l'outil ne perd rien de sa polyvalence. Énumérer toute la panoplie de fonctions bibliothéconomiques qu'il est possible d'exécuter via Twitter n'étant pas nécessaire ici (une simple recherche dans Google vous renseignera mieux que moi à ce sujet), vous devez savoir que c'est celui des médias sociaux qui est le plus susceptible de vous faciliter l'accès à votre clientèle, quelle qu'elle soit. Marketing, référence en ligne, diffusion des actualités, activités et autres brèves potentiellement utiles pour vos clients... le tout dans la simplicité. Mais l'intérêt de Twitter ne se limite pas à cela, au contraire! La forme même de Twitter facilite la veille et le partage d'informations, de même que l'enrichissement de son réseau de contacts – qu'il s'agisse de collègues, d'acteurs du domaine de la culture, du livre, de l'éducation ou des médias.

Sur Twitter, règle générale, on ne cherche pas, c'est l'information qui nous trouve. Il est évidemment possible de lancer des recherches sur des sujets particuliers, mais il s'avère en fait plus intéressant de se fier au hasard et à ses contacts pour faire de belles trouvailles. Et dans le but de tâter de bien des médias, et plus largement de sources d'information en parallèle, la fréquentation régulière de Twitter m'a permis d'observer que sa valeur ajoutée réside non pas tant dans la possibilité d'être tenu au courant de ce qui se passe dans les milieux qui nous intéressent, mais plutôt dans celle d'avoir toujours une longueur d'avance en matière d'information et d'actualité. En matière de veille, cette caractéristique peut s'avérer très rentable.

Quant aux défis posés par Twitter, la nature même de plusieurs d'entre eux est propre à stimuler bien des bibliothécaires... À titre d'exemple, la question de la citation des sources est un enjeu que j'ai vu soulevé à différentes reprises sur le réseau. Le repérage d'information vous préoccupe autant que moi? Le système d'indexation développé par les utilisateurs de Twitter eux-mêmes, basé sur l'ajout d'un # devant chaque mot-clé (*hashtag*, dans le jargon de Twitter), vous intéressera.

Tellement « twypique »!

Vous êtes curieux? Vous aimeriez bien tâter de ce mystérieux bidule, vous aussi? Et pourquoi pas! Sachez quand même que les premiers rapports avec Twitter sont bien souvent déconcertants, si ce n'est carrément frustrants. Il faut se donner le temps d'appivoiser le langage propre à ce média,

choisir avec attention les comptes qu'on suivra, apprendre à distinguer les différents types de gazouillis qui peuvent être transmis ou reçus. Regrouper ses abonnements en listes thématiques dès le début facilitera aussi leur gestion lorsque leur nombre augmentera.

Enfin, si je n'avais qu'un seul conseil à donner à des débutants sur ce média, ce serait de ne pas hésiter à consulter vos collègues ou connaissances plus au fait de la chose. Quels sont leurs trucs, quel est leur avis sur ces outils qui s'utilisent en complément de Twitter, quelles utilisations en font-ils eux-mêmes? Après tout, nous sommes bibliothécaires... Partage et diffusion d'information devraient nous être familiers! ;-)

Mon #FollowFriday

Il est de tradition sur Twitter de profiter du vendredi pour partager ses coups de cœur avec son réseau. Vous me permettrez d'user de cette tribune pour y aller d'un #FollowFriday un peu particulier... Que vous soyez déjà sur Twitter ou que vous songiez à vous y mettre, voici donc quelques suggestions de contacts à suivre. Faute d'espace, je me suis fait violence, limitant ma sélection à 16 comptes. Sur maintenant plus de 400 auxquels je suis abonnée, vous comprendrez que c'est tout un défi!

Un écrivain? @nicolasdickner – une maison d'édition? @Courte_échelle – une librairie? @LibrairieMonet – un média? @lactualite – un journaliste? @DominicArpin – en éducation... @Infobourg – sur les nouveaux médias... @martinlessard – pour rire! @mcgilles – le must de la veille bibliothéconomique? @Bouillon – une bibliothécaire française? @cgenin – ...et, *last but not least*, six (seulement six? argh!) bibliothécaires d'ici : @bibliofusion, @Bibliomancienne, @jfcusson, @ljodoin, @pmlozeau, @vincentac.

Bonnes découvertes!

Notes

1. Morasse, Marie-Ève. 2010. « Mots de passe : simples comme " abc123 " », *La Presse*, 5 février [http://technaute.cyberpresse.ca/nouvelles/internet/201002/05/01-946552-mots-de-passe-simples-comme-abc123.php] (page consultée le 5 février 2010).
2. Cassivi, Marc. 2010. « Une maudite belle machine », *La Presse*, 28 janvier [http://www.cyberpresse.ca/opinions/chroniqueurs/marc-cassivi/201001/28/01-943843-une-maudite-belle-machine.php] (page consultée le 5 février 2010).
3. Maisonneuve, Pierre. 2010. « Huis clos sur le Net : 4^e revue de presse », *Maisonneuve en direct*, 4 février 2010 [http://twurl.cc/25yf] (page consultée le 5 février 2010). La citation se situe à environ 3 min, 24 s de l'entrevue [via @mcgilles].

Marie Hélène Labory est diplômée de l'EBSI depuis 2003. Elle a travaillé dans divers milieux, dont trois ans en bibliothèque universitaire. Elle œuvre maintenant en bibliothèque scolaire. Vous pouvez la rejoindre sur Twitter : @mariehlabory.

Le Web 2.0 en bibliothèques : quels services? quels usages? Sous la direction de Muriel Amar et Véronique Mesguich. Éditions du Cercle de la Librairie, 2009.

par Marie D. Martel
mariedmartel@gmail.com

Avant même la lecture de l'ouvrage, quatre éléments me semblaient compromettre l'intérêt de ce projet. D'abord le titre mettant en vedette le « Web 2.0 », alors que cette expression est en décalage par rapport à l'usage maintenant généralement adopté de « Web social », qui souligne ce que ces médias font plutôt qu'un repère ordinal. Ensuite la table des matières, dont la consultation révèle l'absence d'au moins deux des principaux protagonistes de ce courant en France, Silvère Mercier et Lionel Dujol, ce qui relativise d'entrée de jeu l'autorité de l'ouvrage, s'agissant de présenter l'état des lieux. Par ailleurs, il y a inévitablement une déception par rapport aux attentes qui viennent avec une production discutant d'environnement Web et qui se cantonne dans une présence papier : l'absence d'un prolongement numérique rend suspect le projet de l'éditeur et suggère que sa finalité est moins déterminée par un engagement réel et innovant au sein de la profession que par l'effet de mode. Enfin, après les contributions définitives, il y a trois ans (déjà!), de Meredith Farkas et de Nancy Courtney, on pouvait encore se demander si, outre l'utilité incontestable de prendre la parole en français, il était vraiment possible d'arriver avec une présentation inédite du Web social si tardivement. Si les trois réserves initiales mentionnées demeurent intactes, la dernière a été levée à la lecture de l'ensemble.

[La bibliothèque se positionne
comme passeur des données versées
par le public.]

« Nécessairement collectif », mais pas nécessairement Web, cet ouvrage sur le Web collectif se divise en trois parties. La première propose un survol des technologies sociales canoniques, blogues, wikis, flux RSS, applications composites (*mashups*), et des usages qui leur sont associés. Le travail de tous les intervenants est soigné, remarquablement bien documenté des points de vue historique, théorique et pratique. Par contre, l'absence de Twitter dans le traitement des réseaux sociaux trahit la difficulté d'être à jour sur ces questions au moyen de l'imprimé. La seconde partie explore la manière dont les « aspects sociaux » de ces nouveaux dispositifs entraînent un renouvellement des fonctions bibliothéconomiques traditionnelles. La troisième partie, consacrée à « la bibliothèque 2.0 », expose des expériences à la fois particulières et exemplaires, menées à l'Université Laval par Pierre Chicoine et relatées par Véronique Delannay à propos de l'Université libre

de Bruxelles. C'est ici que des initiatives issues de la bibliothèque publique, largement reconnues et susceptibles d'intéresser tous les milieux, présentées par les protagonistes susmentionnés, auraient pu permettre d'équilibrer et d'étendre la portée de cette exploration. En revanche, c'est aussi dans cette section que l'on peut apprécier la contribution éclairante de Hervé Le Crosnier sur la construction des biens communs, lequel identifie un déplacement significatif dans le rôle de médiateur numérique comme positionnement de la bibliothèque. La bibliothèque s'instituant naguère comme « éditeur » des fonds pour le public, il s'agit désormais pour elle de se positionner comme passeur des données versées par le public, pour la mise en valeur des collections, comme on peut l'observer à travers la mise en place des *Flickr Commons*.

Cela dit, on regrette aussi qu'une réflexion sur les conditions d'implantation de ces technologies sociales n'ait pas été développée, qu'elle fût associée à la nécessité d'intégrer le Web social à une stratégie Web générale ou de prévoir une démarche de formation professionnelle, dans la mesure où la dimension amicale (*user-friendly*) de la gestion des contenus et des contenants y est trop souvent surfaite.

Miribel, Marielle de. *Accueillir les publics : comprendre et agir*. Paris, Cercle de la librairie, 2009. 512 p. Collection Bibliothèques.

par Marcel Lajeunesse
marcel.louise@sympatico.ca

L'auteure, qui est conservateur en chef de bibliothèque à Médiatix (Centre régional de formation aux carrières de bibliothèques de la région Île-de-France, à Saint-Cloud), nous offre un volume qui s'adresse tant aux bibliothèques désireuses de former leur personnel à l'accueil qu'aux agents qui pratiquent l'accueil en bibliothèque. Pour elle, accueillir le public est un métier qui recouvre de nombreuses aptitudes. Accueillir le public, ou plutôt les publics, en bibliothèque est une responsabilité qui engage l'équipe et l'ensemble des services de la bibliothèque. L'accueil est une fonction transversale, stratégique et une interface entre services internes et services publics. L'accueil est aussi une aptitude relationnelle.

C'est le rôle de la bibliothèque de s'adapter à son environnement, et non l'inverse. C'est à elle de se préoccuper de conquérir et de fidéliser ses lecteurs, ce qui signifie les connaître et s'adapter le mieux possible à leurs demandes, besoins, aspirations, dans le respect des missions. Et l'objectif de ce livre est de proposer aux bibliothécaires des outils à cette fin.

Pour Marielle de Miribel, le bibliothécaire est un médiateur culturel, intermédiaire entre lecteurs et savoir, entre lecteurs et société. Cette médiation du bibliothécaire est plurielle. Elle est non seulement culturelle (dans son rôle entre le savoir et ses lecteurs), sociale (dans son rôle de médiation entre les usagers et les lecteurs eux-mêmes), mais aussi institutionnelle

et politique (dans son rôle de médiateur des lecteurs auprès des instances politiques et administratives). Le bibliothécaire est un passeur, « *passeur de mots, de messages, de convivance, d'enthousiasme, de croyances, d'espoir* ».

Pour la démonstration de ses propos sur l'accueil, l'auteure applique à la bibliothèque les théories de l'organisation, dont celles d'Henry Mintzberg, les théories de la communication, de Palo Alto, de Claude Shannon et de Roman Jakobson, et les théories de l'analyse transactionnelle pour gérer les conflits et les décalages d'ordre culturel ou organisationnel.

Pour attirer ses publics, la bibliothèque dispose, en dehors des compétences professionnelles et relationnelles du personnel, d'atouts ou d'« *arguments de vente* ». Ce sont ses espaces, ses collections et les modes de fonctionnement et de mise en œuvre de ces différentes ressources. On insiste dans ce volume sur l'importance de l'organisation de l'espace, des lois de circulation, des carrefours stratégiques, des postes d'accueil. Il en est de même pour la localisation des collections, qui peut se matérialiser en de nombreux lieux de lecture à vocations différentes. On y présente la signalétique, qui est une partie non négligeable de l'accueil des lecteurs en bibliothèque. En effet, elle donne à voir, de manière claire et permanente, la façon dont la bibliothèque considère ses publics par le choix et la mise en œuvre des informations qu'elle leur transmet par ce canal, essentiel dans les grandes bibliothèques, utile dans toutes les bibliothèques.

Il y a une nécessité d'établir une typologie des publics. Il y a une variété d'usagers dans les bibliothèques publiques et il y a une diversité d'étudiants et de professeurs dans les bibliothèques universitaires. Il est important de créer un cadre de référence qui est, en fait, la clé de compréhension des enjeux de valeurs, de cultures, de croyances et d'expériences qui se jouent dans les relations à l'œuvre dans une bibliothèque. Il est impérieux de créer ce cadre de référence avec diverses clientèles, comme les adolescents, les handicapés, les minorités.

Les compétences relatives à l'accueil sont des compétences humaines (curiosité, exercice de l'autorité, vivacité), relationnelles (patience, égalité d'humeur, diplomatie), professionnelles (connaissance des fonds, des publics, des règles). Pour reprendre le titre de l'ouvrage, « *Accueillir les publics : comprendre et agir* », c'est être soi-même à l'aise, mettre à l'aise les lecteurs, savoir gérer les situations difficiles.

Ce volume, rempli de tableaux, de diagrammes et d'encarts, riche sur le plan documentaire, rend compte en fait de tous les conflits et situations qui peuvent se produire en bibliothèque entre un bibliothécaire et un lecteur, en consacrant un long développement à la référence et au comportement du bibliothécaire, professionnel de la médiation.

Madame de Miribel, qui a beaucoup fréquenté nos congrès, connaît bien la situation bibliothéconomique québécoise. Elle fait référence dans son livre à des textes de bibliothécaires d'ici et donne à plusieurs reprises en exemple la Grande Bibliothèque pour expliciter ses propos. C'est un ouvrage à la fois théorique et pratique, riche d'informations, sur un sujet capital de la discipline et de la profession.



BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

Au service de tous les Québécois

Profitez des riches collections et des nombreux services de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) offerts à distance et gratuitement à tous les Québécois.


Explorez les immenses ressources du portail Web de BAnQ et bénéficiez du prêt entre bibliothèques.

Plus grande institution culturelle du Québec et pilier essentiel de la société du savoir, BAnQ rassemble, conserve et diffuse le patrimoine documentaire québécois. Elle offre aussi les services d'une bibliothèque publique d'envergure.

BAnQ regroupe la Grande Bibliothèque, le Centre de conservation et neuf centres d'archives à Montréal, Québec, Gatineau, Rimouski, Rouyn-Noranda, Saguenay, Sept-Îles, Sherbrooke et Trois-Rivières, de même qu'un point de service à Gaspé.

banq.qc.ca •  
514 873-1100 ou 1 800 363-9028

*Bibliothèque
et Archives
nationales*

Québec 



Les **Plus bas prix** garantis!

jusqu'à **89%**
de rabais
sur le prix en kiosque



Service d'abonnements
AUX MEMBRES
Abonnements à **tarifs spéciaux** à vos journaux et magazines préférés

Pourquoi payer plus cher pour vos abonnements?



Épargnez encore plus!

Jusqu'à **10 \$**
de rabais supplémentaire!

4 \$ de rabais à l'achat simultané de 2 ou 3 abonnements. Prenez 4 abonnements ou plus, et **dédisez 10 \$**

Plus de **220 titres** disponibles!

28 titres à 15 \$ ou moins!



Pour une description complète des publications, consultez notre site Web transactionnel à :

RabaisCampus.com



Offre d'une durée limitée. Taxes en sus. Certaines conditions peuvent s'appliquer. Les prix et la disponibilité des produits peuvent changer sans préavis. Imprimé 08/2010

Super économies à 15 \$ ou moins surlignées en jaune

	Durée	Notre bas prix	Prix en kiosque
Journaux	La Presse*	52 sem. / 6 jrs. 179,92 \$	341,64 \$
	Le Devoir	52 sem. / 6 jrs. 199,95 \$	468,00 \$
	Le Droit	56 sem. / 6 jrs. 209,56 \$	348,32 \$
	Le Journal de Montréal**	52 sem. / 7 jrs. 194,48 \$	371,80 \$
	Le Journal de Québec**	52 sem. / 7 jrs. 158,08 \$	313,04 \$
	Le Soleil	52 sem. / 7 jrs. 189,89 \$	315,64 \$
	National Post	13 sem. / 6 jrs. 42,00 \$	84,76 \$
	The Globe and Mail	30 sem. / 6 jrs. 197,08 \$	256,50 \$
	The Ottawa Sun	30 sem. / 7 jrs. 57,30 \$	99,30 \$
	* Camelots motorisés		
** Camelots réguliers			
Actualité	Courrier International	26 nos 119,00 \$	154,70 \$
	L'actualité (avec renouv. autom.)	9 nos 14,99 \$	53,55 \$
	L'actualité (avec renouv. autom.)	22 nos 35,00 \$	130,90 \$
	Le Monde Diplomatique	12 nos (1 an) 72,00 \$	81,00 \$
	L'Express	13 nos 49,95 \$	77,35 \$
Affaires	Paris Match	26 nos 99,00 \$	128,70 \$
	Protégez-Vous (+ version Internet)	12 nos (1 an) 35,00 \$	59,40 \$
	Affaires Plus (A+)	8 nos 14,95 \$	34,00 \$
	Infopresse	10 nos (1 an) 69,95 \$	181,60 \$
	Infopresse Guide Com	1 no (1 an) 24,95 \$	32,00 \$
Auto, Moto & Bateau	Infopresse Guide Média	1 no (1 an) 24,95 \$	30,00 \$
	Les Affaires & A+	116 nos (2 ans) 74,95 \$	315,00 \$
	Bloomberg Businessweek	25 nos 29,40 \$	124,75 \$
	Fortune	20 nos (1 an) 25,25 \$	119,80 \$
	The Economist	25 nos 67,50 \$	199,75 \$
	Wired	12 nos (1 an) 35,95 \$	71,88 \$
	Le Guide de l'Auto	6 nos (1 an) 12,40 \$	29,70 \$
	Le Monde du VTT	6 nos (1 an) 12,40 \$	29,70 \$
	Moto Journal	10 nos (1 an) 20,38 \$	49,50 \$
	Pole Position	8 nos (1 an) 22,95 \$	39,92 \$
Sport & Santé	Car and Driver	12 nos (1 an) 18,25 \$	71,88 \$
	Cycle World	12 nos (1 an) 18,95 \$	71,88 \$
	Sail	12 nos (1 an) 19,35 \$	83,88 \$
	Géo Plein Air	6 nos (1 an) 22,95 \$	35,70 \$
	Mieux Être	6 nos 19,95 \$	29,70 \$
Littérature Jeunesse & Famille	Sentier Chasse-Pêche	11 nos (1 an) 29,95 \$	57,75 \$
	Tennis Magazine	12 nos (1 an) 72,50 \$	107,40 \$
	Vélo Mag	6 nos (1 an) 22,95 \$	35,70 \$
	Yoga Mondô	4 nos (1 an) 22,95 \$	23,95 \$
	Bike Magazine	9 nos (1 an) 17,50 \$	62,91 \$
	Golf Magazine	12 nos (1 an) 21,94 \$	71,88 \$
	Men's Journal	12 nos (1 an) 14,75 \$	83,88 \$
	Sports Illustrated	28 nos 25,00 \$	167,72 \$
	Cool!	6 nos 16,80 \$	26,34 \$
	Délice	6 nos (1 an) 14,95 \$	25,50 \$
Arts, Lettres, Culture & Design	DLire	11 nos (1 an) 54,95 \$	98,45 \$
	Enfants Québec	12 nos 15,95 \$	47,40 \$
	Full Filles	6 nos (1 an) 14,95 \$	24,90 \$
	Géo Ado	12 nos (1 an) 69,95 \$	95,40 \$
	I Love English	10 nos (1 an) 49,95 \$	89,50 \$
	Images Doc	12 nos (1 an) 54,95 \$	95,40 \$
	J'Aime Lire	10 nos (1 an) 36,95 \$	79,50 \$
	Julie	12 nos (1 an) 69,00 \$	95,40 \$
	Les Belles Histoires	11 nos (1 an) 51,95 \$	87,45 \$
	Les Débrouillards	11 nos (1 an) 35,95 \$	54,45 \$
Divers	Les Explorateurs	11 nos (1 an) 31,95 \$	54,45 \$
	Manon	10 nos (1 an) 65,00 \$	79,50 \$
	Petites Mains	6 nos (1 an) 32,00 \$	47,70 \$
	Pomme d'Api	10 nos (1 an) 36,95 \$	69,50 \$
	Popi	12 nos (1 an) 44,95 \$	83,40 \$
	Safarir	5 nos 19,95 \$	26,25 \$
	Wakou	12 nos (1 an) 69,00 \$	99,60 \$
	Wapiti	12 nos (1 an) 69,00 \$	99,60 \$
	Yoopi	8 nos (1 an) 17,20 \$	23,92 \$
	Parents	12 nos (1 an) 51,95 \$	83,40 \$

Taxes applicables en sus

Super économies à 15 \$ ou moins surlignées en jaune

	Durée	Notre bas prix	Prix en kiosque
Architecture, Décoration & Jardin	Chez Soi	10 nos (1 an) 16,50 \$	49,90 \$
	Côté Jardins	4 nos (1 an) 13,50 \$	19,96 \$
	Decormag	10 nos (1 an) 14,95 \$	45,90 \$
	La Maison du 21 ^e Siècle	8 nos (2 ans) 18,95 \$	47,60 \$
	Les Idées de ma Maison	10 nos (1 an) 16,50 \$	49,90 \$
	Maison & Demeure	10 nos (1 an) 20,33 \$	49,50 \$
	Rénovation Bricolage	9 nos (1 an) 23,95 \$	44,91 \$
	Tout Simplement Clodine	9 nos (1 an) 34,65 \$	62,91 \$
	Vivre à la Campagne	8 nos (2 ans) 20,00 \$	34,32 \$
	Architectural Record	12 nos (1 an) 39,95 \$	119,40 \$
Mode & Femme	Dwell	10 nos (1 an) 34,95 \$	69,90 \$
	Style at Home	12 nos (1 an) 22,00 \$	66,00 \$
	Châtelaine (français)	10 nos (1 an) 14,97 \$	45,00 \$
	Clin d'œil	12 nos (1 an) 14,95 \$	52,68 \$
	Elle Québec	12 nos (1 an) 14,99 \$	55,08 \$
	FA (femme d'Aujourd'hui)	8 nos (1 an) 19,99 \$	36,72 \$
	Loulou (français)	8 nos (1 an) 14,95 \$	23,92 \$
	Madame	12 nos (1 an) 12,00 \$	35,88 \$
	Vita	7 nos 14,95 \$	31,50 \$
	Elle Canada	12 nos (1 an) 14,00 \$	47,88 \$
Science, Nature & Voyage	In Style	12 nos (1 an) 26,25 \$	71,88 \$
	Biosphère	5 nos 21,95 \$	22,50 \$
	Ca m'Intéresse	12 nos (1 an) 72,00 \$	90,00 \$
	Ciel & Espace	14 nos (1 an) 95,00 \$	111,30 \$
	Géo	12 nos (1 an) 73,00 \$	131,40 \$
	La Recherche	12 nos (1 an) 72,00 \$	104,50 \$
	National Geographic (français)	12 nos (1 an) 59,95 \$	83,40 \$
	Nature Sauvage	4 nos (1 an) 15,95 \$	23,80 \$
	Quatre Temps	4 nos (1 an) 23,47 \$	27,80 \$
	Québec Science	8 nos (1 an) 30,95 \$	39,60 \$
Cinéma, Musique, Photo & Télé	Science & Vie	12 nos (1 an) 69,95 \$	78,00 \$
	Terre Sauvage	11 nos (1 an) 54,95 \$	109,45 \$
	Canadian Geographic	6 nos (1 an) 24,95 \$	47,70 \$
	Popular Science	12 nos (1 an) 21,25 \$	71,88 \$
	7 Jours	52 nos (1 an) 171,60 \$	207,48 \$
	Le Lundi	51 nos (1 an) 58,65 \$	196,39 \$
	Moi & Cie	12 nos 18,95 \$	51,00 \$
	Photo Solution	6 nos (1 an) 17,95 \$	35,70 \$
	Point de Vue	52 nos (1 an) 179,00 \$	286,00 \$
	Positif	12 nos (1 an) 99,00 \$	174,00 \$
Arts, Lettres, Culture & Design	Première	12 nos (1 an) 42,75 \$	66,00 \$
	Séquences	6 nos (1 an) 23,95 \$	29,70 \$
	Star Inc.	10 nos (1 an) 14,95 \$	44,90 \$
	TED Québec Audio Vidéo	6 nos (1 an) 19,30 \$	39,00 \$
	TV Hebdo	52 nos (1 an) 51,48 \$	129,48 \$
	Entertainment weekly	40 nos 20,95 \$	158,00 \$
	Rolling Stone	26 nos (1 an) 24,99 \$	143,00 \$
	Spin	11 nos (1 an) 21,25 \$	71,50 \$
	Us Weekly Magazine	52 nos (1 an) 64,95 \$	259,48 \$
	Divers	À Vos Pinceaux	6 nos (1 an) 36,00 \$
Cap-aux-Diamants		4 nos (1 an) 24,95 \$	31,80 \$
Ciel Variable		3 nos (1 an) 19,95 \$	28,50 \$
Connaissance des Arts		11 nos (1 an) 84,00 \$	131,45 \$
Entre Les Lignes		4 nos (1 an) 19,50 \$	27,80 \$
Nuit Blanche		4 nos (1 an) 24,95 \$	35,80 \$
Relations		8 nos (1 an) 24,95 \$	44,00 \$
Spirale		4 nos (1 an) 34,00 \$	51,80 \$
Urbania		4 nos 22,26 \$	39,80 \$
Vie des Arts		6 nos (1 an) 20,00 \$	38,00 \$
Divers	Scrapbooks ETC	6 nos (1 an) 20,25 \$	47,94 \$
	The Walrus	10 nos (1 an) 20,00 \$	69,50 \$
	Animal	9 nos (1 an) 23,85 \$	35,91 \$
	Homme	6 nos (1 an) 12,00 \$	29,70 \$
	Le Bel Âge	8 nos 14,95 \$	30,00 \$
	Le Bulletin des Agriculteurs	11 nos (1 an) 49,00 \$	ND
	Le Monde de la Bible	8 nos 86,95 \$	127,60 \$
	Panorama	12 nos (1 an) 59,95 \$	90,00 \$
	Psychologies	11 nos (1 an) 79,00 \$	98,45 \$
	Reflet de Société	6 nos (1 an) 24,95 \$	41,70 \$
Canadian Living	12 nos (1 an) 23,00 \$	47,88 \$	
Wine Enthusiast	13 nos (1 an) 42,75 \$	64,35 \$	